





MAXIME VUILLAUME

mes cahiers rouges

I

LUCIEN DESCAVES

AVANT-PROPOS

AVANT-PROPOS

Si nous ne consultations que le goût de Maxime Vuillaume, il est probable que la meilleure introduction à ses Souvenirs serait celle dont Vapereau et Larousse envieraient la concision.

Où, du moment que sa présentation au lecteur s'impose, ou du moins que nous la lui imposons, je crois bien qu'il se contenterait parfaitement de brèves indications comme celles-ci :

« Né à Saclas, en Beauce, vingt-cinq ans avant la guerre, d'un père franc-comtois. Fut l'élève, à Sainte-Barbe, d'Eugène Despois, l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire*. Bachelier. Court passage à l'École des Mines, puis, en 1869, débuts dans la petite presse d'opposition à l'Empire... »

Mais cette manière expéditive, bonne pour les dictionnaires et les encyclopédies, convient moins à un avant-propos, et j'ai l'agréable devoir, étant un peu responsable de cette publication, d'en mieux faire connaître l'auteur.

Ah! qu'elle était belle, à la fin de l'Empire, l'ardeur juvénile de ce journalisme où, derrière Jules Vallès, fai-

Lucien Descaves

saient leurs premières armes Maroteau, Vermersch, Francis Enne, Charles Frémine, Gustave Puissant, Cavalier, André Gill, Henri Bellenger, Albert Fermé, coqs de bataille montés sur leurs ergots, dressant la crête et battant des ailes!

Qu'elle était belle, cette pension Laveur, où fréquentait Gambetta, où chantait Courbet, où grognait le père Toussenet, embêté par Vallès..., où buvaient les autres!

Et la brasserie de la rue Saint-Séverin, vous en souvenez-vous? Toute la Commune y germait en Rigault, Ferré, Eudes, Longuet, Chardon, Lucipia, Lullier, Pilotell, Régère, Maître, Breuillé, Treilhard, Tony Moilin, Paget-Lupicin... Qui encore? Une barbe, Benjamin Flotte, qui s'emploiera en vain pour échanger les otages contre son vieil ami Blanqui; une figure de rhétorique, Rogeard, l'auteur des *Propos de Labiénus*; un futur député, Ordinaire, que sauvera de l'oubli, dix ans plus tard, son apostrophe à la Commission des grâces : Commission d'assassins!...

Et le cabaret de la rue Dauphine, où Vermersch et Verlaine accordaient leurs violes...; car le terrible auteur des *Incendiaires* n'était, au fond, qu'un Rossel du Parnasse, impatient de gloire littéraire, comme l'autre l'était d'avancement au choix. Et la brasserie Müller, voisine de cette table d'hôte de la rue Vavin, où Vermersch conduisait ses amours ébruitées par la strophe la plus charmante de son *Grand Testament imité de Villon* :

Si de l'or flâne en mon gilet,
Qu'on le porte chez Rachel, fille
Qui reste seule, sans famille,
Et loge près du Châtelet.

Elle est jolie et mal famée;
 Elle a l'œil bleu, grand et moqueur,
 Et c'est des reines de mon cœur
 Celle que j'ai le mieux aimée!

Je n'oublie pas non plus, rassurez-vous, Vuillaume, la brasserie de l'Union, la brasserie de la rue Monsieur-le-Prince, tenue par Théodore et où se rencontraient avec Vallès encore, avec Courbet toujours, avec Vermersch, bien entendu, les poètes Glatigny, Lemoyne, Mérat et d'Hervilly, le dessinateur Félix Régamey, le graveur Cattelain, chef de la sûreté sous la Commune, Castagnary, le critique d'art, et Pierre Dupont, de la bouche de qui les chansons ne sortaient plus que comme des louis d'or d'un coffre en ruine.

Et nous terminerons même, si vous voulez, la tournée, par une mention aux cafés, à tous les cafés du Quartier, Huber, Kreber, Hoffmann, d'Harcourt, Soufflet, Rhin, Jeune-France, Salamandre enfin, dit *Café des politiques*, où venait parfois Vermorel.

Un autre lieu de rendez-vous mémorable était l'imprimerie de la rue du Jardinot, d'où partaient les brûlots, d'où partaient *La Rue* de Vallès et *Le Père Duchêne* (le premier) de Maroteau (décembre 1869) dans lequel Vuillaume publiait son premier article.

Ah! belle jeunesse!... Temps des cerises, des *moos* et des lilas de la Closerie! Temps où les amendes et quelques mois de Sainte-Pélagie, infligés par la sixième chambre pour un article, un dessin, un trait, une allusion, épargnaient à des feuilles, éphémères sans cela, la honte de mourir obscures!

Et ces révolutionnaires étaient poètes, et ces poètes étaient révolutionnaires... Dernier avatar d'une bohème qu'on ne reverra plus sous aucune forme. Car il est bien inutile aujourd'hui de chanter à la jeunesse : Voici les dirigeants qui passent..., cachez vos rouges étendards ! A l'âge où l'étudiant d'autrefois jetait sa gourme, l'étudiant d'à présent n'aspire qu'à se gourmer... C'est la jeunesse des Écoles... d'apprentissage du pouvoir.

Deux ou trois autres torpilleurs de Maroteau, ayant eu le sort du *Père Duchêne*, Vuillaume fondait avec Passedonet, au mois de février 1870, *la Misère*, quotidienne comme il convenait, comme il convient toujours, et qui vécut une semaine. Nous y retrouvons Sornet, Bellenger et le brave Édouard Roullier, cordonnier comme Gaillard et comme Dereure.

Cependant, l'horizon se couvrait. L'air se chargeait d'orage. Il tombait déjà quelques gouttes de sang.

Le 10 janvier, Pierre Bonaparte assassinait Victor Noir. Le 12, cent mille personnes assistaient à ses funérailles. Le 21, Félix Pyat faisait lire au banquet de Saint-Mandé son toast : *A une petite balle*. Le 7 février, Flourens prenait au collet, dans une réunion publique, le commissaire de police Barlet, qu'il promenait en laisse à travers Belleville le lendemain en effervescence. Le 11, Mégy tuait d'un coup de pistolet l'inspecteur de police qui se présentait chez lui pour l'arrêter.

On frappait les journaux, on frappait les journalistes, on frappait l'Internationale... ; mais il n'y avait que l'Empire de touché. Par exemple, il l'était bien. Il ne lui restait qu'une alternative : saigner Paris qui, au plébiscite, avait voté non en majorité, — ou saigner la

France. Il saigna la France. Mais ce fut lui qui en mourut.

Maxime Vuillaume endosse l'uniforme comme tout le monde et, comme tout le monde, il est lieutenant d'emblée au 248^e, le bataillon de Longuet. Actions d'éclat : 31 octobre et 22 janvier. Les Parisiens allaient au plus pressé, qui était de défendre Paris contre un gouvernement de la Défense nationale lequel avérait chaque jour son incapacité.

C'est entre la capitulation et le 18 mars que Vuillaume fonda *le Père Duchêne*, avec Vermersch et Alphonse Humbert.

Je n'ai pas à raconter l'histoire de ce brandon fameux : Vuillaumé le fera mieux que moi. Et puis, mon amitié pour lui ne m'aveugle pas. Autant les excitations du *Père Duchêne* à la guerre civile me paraissent concevables, autant m'est insupportable le pastiche d'Hébert, dans la forme. Et je vais dire pourquoi.

Vuillaume, Vermersch et Humbert, sortis de la bourgeoisie, des collèges où elle fait élever ses fils, avaient parfaitement le droit et le devoir d'embrasser la cause du peuple; mais ils n'avaient ni le droit ni le devoir de s'écorcher la bouche en parlant un langage que Blanqui, Delescluze, Pyat, Vallès, Varlin, Vermorel, Flourens et tant d'autres, n'auront pas besoin d'appeler à leur aide pour se faire entendre des faubourgs.

L'expression : descendre au peuple, m'agace. Elle évoque à mes yeux des amateurs passant une blouse et chaussant de grandes bottes, pour pénétrer dans les égouts. J'aime mieux Blanqui ganté de noir, Flourens

bien mis, et le père Delescluze prenant un bain avant d'aller mourir, en redingote, chapeau de soie et bottines vernies.

Son verbe encanaillé prête aux vitupères du soi-disant marchand de fourneaux quelque chose de factice, de complaisant, de ravalé, un déguisement puéril. Faire la grosse voix ou faire le grossier n'en impose qu'aux enfants. Si les hommes auxquels s'adressait *le Père Duchêne* de 1871 avaient assez de clairvoyance pour s'apercevoir que ses mains étaient noires d'encre et non pas de suie, à quoi bon soutenir la fable et le ton du marchand de fourneaux ?

Ce qui irritait Barbey d'Aurevilly, quand il entendait la Bordas chanter *La Canaille*, c'était surtout que celle-ci fût chantée par une femme en robe de velours noir à traîne et en torsade d'or. La discordance l'offusquait beaucoup plus que le refrain. J'en pense autant du *Père Duchêne* renouvelé.

Entendez-moi bien, mon cher Vuillaume : renouvelé.

Car je vous vois venir avec vos références. Vous allez me donner le change en me citant l'opinion qu'à deux reprises les Goncourt ont émise sur votre ancêtre Hébert. Avec quel plaisir je la reproduis !

C'est, d'abord, dans leur *Histoire de la Société française pendant la Révolution*, que les Goncourt écrivent :

« Ne vous laissez pas tromper à ces b....., à ces f....., qui ne sont pour ainsi dire qu'une manière de ponctuation ; surmontez le dégoût, et vous trouverez au delà de ce parler de la Râpée, une tactique habile, un adroit allèchement pour le populaire, une mise à sa portée des thèses gouvernementales et des propositions abstraites

de la politique. Vous trouverez par delà un idiome poussé de ton, nourri, vigoureux, rabelaisien, aidé à tous moments de termes comiques ou grossiers venant à bien, un timbre juste, un esprit de saillies remarquable, une dialectique serrée, un gros bon sens carré et plébéen. Un jour viendra — quand pour juger les œuvres on ne se rappellera plus quelles mains ont tenu les plumes, — où l'on reconnaîtra esprit, originalité, éloquence même, peut-être la seule véritable éloquence de la Révolution, aux Père Duchêne et surtout à Hébert. »

Et dans leur *Journal*, après un dîner de Magny, les Goncourt redoublent :

« Il nous vient un dégoût, presque un mépris des dîneurs de Magny. Penser que c'est la réunion des esprits les plus libres de France, et cependant, en dépit de l'originalité de leur talent, quelle misère d'idées bien à eux, d'opinions faites avec leurs nerfs, avec leurs sensations propres, et quelle absence de personnalité, de tempérament ! Chez tous, quelle peur bourgeoise de l'excessif ! Ce soir, nous avons failli nous faire lapider pour soutenir que Hébert, l'auteur du *Père Duchêne* — que du reste personne de la table n'a lu — avait du talent. Sainte-Beuve a professé que la preuve qu'il n'en avait pas, c'est que ses contemporains ne lui en avaient pas reconnu. »

Je souscris, cela va de soi, au jugement des Goncourt, mais ne vous hâtez pas d'inférer de ma sévérité pour les petits-fils d'Hébert, qu'elle me met en contradiction avec moi-même.

L'apologiste des Hébertistes, Gustave Tridon, a, de

son côté, fort bien répondu aux détracteurs de son héros :

« Que voulez-vous ? Il avait vendu des contremarques sur le boulevard ! »

Lequel d'entre vous trois, Vuillaume, eût pu faire admettre en sa faveur les mêmes circonstances atténuantes ? Aucun. Voilà le grief. Il eût été préférable de laisser au geai sa plume, qui n'était ni la vôtre, ni celle de Vermersch, ni celle d'Humbert, fils du Tiers comme vous et comme vous galvaudant leur talent et leur éloquence pour donner au mouvement communaliste et à l'élément ouvrier, le plus douteux des gages d'inclination.

Passons. Vuillaume, Vermersch et Humbert n'avaient pas quatre-vingts ans à eux trois. Erreurs de nos vingt-cinq ans, que ne pouvons-nous vous commettre encore !

Après la défaite, Vuillaume se réfugia en Suisse. Avec Henri Bellenger et Massenot de Marancour, frère du compositeur et du commandant de *gendarmérie*, il émietta d'abord, en livraisons minuscules et sous ce titre *Hommes et choses du temps de la Commune*, des souvenirs encore chauds ; il publia ensuite, dans la *Liberté*, de Bruxelles, un des rares journaux accueillants aux proscrits : *Six heures à la Cour martiale du Luxembourg* ; (1) puis, sous le pseudonyme de Maxime Hélène, il travailla pour Hachette et Masson à des ouvrages de vulgarisation scientifique. Enfin, il devint secrétaire général de Louis Favre, l'ingénieur suisse chargé de percer le Saint-Gothard. Il y demeura jusqu'à l'amnistie, alla, peu de temps après, en Russie, explorer

(1) *Liberté* (de Bruxelles), 25 mai au 29 juin 1873.

le bassin houiller du Donetz, pour une Société de dynamite, et, rentré définitivement à Paris, en 1887, devint le secrétaire de rédaction de Clemenceau, à *la Justice*.

Il n'a pas quitté la presse depuis. Il collabore au *Radical*, et c'est à *l'Aurore*, l'année dernière, qu'il commémorait chaque anniversaire du Siège et de la Commune, par des chroniques dont on retrouvera la substance dans les pages qui suivent. (1)

Il y a longtemps que j'insistais auprès de Maxime Vuillaume pour qu'il réunît et complétât ses souvenirs d'un témoin militant de la Commune. J'insistais depuis que j'avais lu l'épisode de la cour martiale, cette émouvante déposition d'un condamné qui vit la mort d'aussi près que Dostoïewsky, mais commua lui-même, par l'évasion, sa peine en celle de dix années d'exil. Et j'insistais encore quand *Un peu de vérité sur la mort des otages* m'eut confirmé dans l'estime que j'avais pour un narrateur sobre, méticuleux et véridique autant qu'historien peut l'être.

Mais Vuillaume n'était pas pressé. J'avais beau lui dire, m'obstinant : « Dépêchez-vous... Le temps passe... Ceux qui furent acteurs dans la tragédie populaire de 1871, disparaissent chaque jour. J'aurai connu les derniers. Eux partis, qui voulez-vous que nous interrogiions sur cette secousse sociale, sur ce tremblement de peuple? Des ouvriers m'ont fait leurs confidences, écrites ou verbales; je voudrais maintenant recueillir celles d'un jeune fils de famille, frais émoulu, comme

(1) De Maxime Vuillaume, en outre, une brochure *L'horloge et les cloches de la Bastille*, Tours, 1896.

vous l'étiez alors, de l'École des Mines et des revendications machées à la brasserie et dans les acres salles de rédaction. »

Je ne le persuadais pas. Il m'objectait : « Croyez-vous, en vérité, que ce Mémorial intéresserait beaucoup la génération montante, passionnée, elle, de sports et d'automobilisme ? Et puis, ... et puis, s'il est vrai que le nombre de nos compagnons de lutte diminue tous les ans, il en reste assez néanmoins pour justifier mon hésitation. J'ai en aversion, vous le savez, l'histoire attifée, maquillée, les détours et les réticences. Tout dire ou ne rien dire, voilà ma règle. Or, il m'est souvent presque impossible de tout dire sans mettre en cause des camarades qui vivent encore ou dont la famille, plus lourde qu'une dalle, semble assise sur leur tombe pour qu'on ne la rouvre pas. Tous les jours, lorsqu'on parle de la Guerre ou de la Commune, vous entendez des gens s'écrier : « Comme c'est loin ! ... un siècle ! » Mais que vous touchiez à cette époque pas du tout refroidie, brûlante encore, au contraire, les mêmes gens, fils et petits-fils des combattants de 71, désapprouvent les révélations susceptibles, en ressuscitant les morts, de troubler la quiétude des vivants. Dans ces conditions, ne vaut-il pas mieux s'abstenir ? Plus tard, on n'aura pas les mêmes raisons d'être réservé. C'est du pain sur la planche. Les Goncourt disaient aussi que l'antiquité est celui des professeurs. La Révolution française étant aujourd'hui la nourriture des historiens, laissons aux successeurs de MM. Aulard et consorts, quelque chose à se mettre sous la dent. »

J'ai triomphé heureusement de cette résistance. On trouvera encore, sans doute, en quelques endroits des

récits de Vuillaume, la fâcheuse initiale suivie de points, désignant un personnage auquel l'auteur croit devoir faire la charité de l'anonymat, mais ce scrupule est insuffisant pour imprimer un caractère provisoire à des documents passés au crible.

Car derrière ce que Vuillaume a vu sur l'heure, il y a ce que Vuillaume a entendu, noté, contrôlé, plus tard. Je connais sa méthode de travail. Il ne donnerait pas le témoignage direct de l'homme sincère qui lui dit : « J'étais là, telle chose m'advint... », pour toutes les gloses du monde. Et il ne conçoit pas davantage la superfétation qu'introduit la littérature, dans un genre qui n'en comporte pas. Sa petite phrase sèche, nerveuse, rapide, excelle à transcrire les impressions et à répercuter les confidences. Il n'enjolive pas. Il ne phonographie pas non plus. Les voix lointaines qu'il fait entendre, les bruits assoupis qu'il réveille, ne nous arrivent pas à l'oreille comme des imitations, mais comme la voix et le bruit mêmes, dans la plénitude de leur son.

Vous auriez tort également de chercher dans ces Souvenirs une peinture à la brosse de l'insurrection. Voyez-la plutôt exprimée par cet enragé, resté seul, accroupi dans un kiosque à journaux de la rue de Rennes, et tirillant de là sur la gare de Montparnasse au pouvoir des Versaillais. Et considérez, par ailleurs, cet étonnant Paget-Lupicin pêchant tranquillement à la ligne dans les « cagnards » de l'ancien Hôtel-Dieu, tandis que la Préfecture de police flambe et que l'armée de l'ordre, meute excitée, chasse aux alentours.

La pêche à la ligne semble être, de toutes les occupations, celle qui permet le mieux à l'amateur de s'isoler.

Dans les papiers d'elle que je possède, une femme de lettres et d'action que Vuillaume a bien connue et qui partagea volontairement le sort des proscrits, André Léo, raconte ceci :

Le 4 septembre, emportée avec Louise Michel par des vagues humaines vers le Corps législatif, elle apercevait, sur le quai des Tuileries, une rangée de pêcheurs à la ligne si indifférents à ce qui se passait, qu'ils ne détournèrent pas même les yeux. La République, mettons, si vous aimez mieux, sa proclamation, ne valait pas pour eux un barbillon !

Ainsi Paget-Lupicin rapetissait au vague point rouge d'un flotteur, l'image ardente de son drapeau !

Aussi bien, il y a de ces phénomènes d'abstraction des exemples plus illustres.

C'est Hegel, distrait de sa métaphysique par la canonnade d'Iéna, et disant à sa gouvernante : « Arrangez-vous comme vous voudrez, mais que ce vacarme cesse !... »

Et c'est encore l'admirable César Franck, pareillement dérangé, dans son domicile du boulevard Saint-Michel, au temps du Siège. Il mettait au monde cette joie, ce chef-d'œuvre : *Les Béatitudes*... Et dans les douleurs de la composition, sous les obus prussiens qui fouillaient son quartier, le grand dispensateur d'extases gémissait, lui aussi : « Mon Dieu, que ce bruit-là est donc désagréable ! »

A des observateurs superficiels, Maxime Vuillaume, d'humeur sceptique et narquoise, apparaît revenu de bien des choses. Mais que l'on ne s'y fie pas... L'ironie est encore un déguisement du Père Duchêne assagi, et j'aime mieux ce masque-là que l'autre. A chaque ligne

AVANT-PROPOS

de ces Cahiers de la Commune perce non pas le regret, mais la fierté d'en avoir été. Ce n'est point, évidemment, pour exhorter ceux qui le liront à ne pas faire comme lui, que Vuillaume écrit. Il ne dit pas qu'il fut héroïque, mais il dit où furent l'héroïsme, la conviction et le désintéressement, toutes choses qui ne courent plus les barricades.

Il faut prendre garde à ces vieilles poudres et les manier avec précaution, même pour leur donner un abri bien sec en nos bibliothèques.

Notre marine sait, et nous savons aussi, que ces vieilles poudres-là sont encore dangereuses pour la sécurité des vieux bateaux.

LUCIEN DESCAVES

MAXIME VUILLAUME

MES CAHIERS ROUGES

I. — *une journée*

à la cour martiale

du Luxembourg

UNE JOURNÉE
A LA COUR MARTIALE
DU LUXEMBOURG

I

déroute

Six heures du soir, le mercredi 24 mai 1871. En face de l'hôpital de la Pitié. Le Panthéon est occupé. Les bataillons fédérés descendent dans un inexprimable désordre. Visages sombres, sales de poussière et de poudre, vêtements déchirés.

— Trahis ! Nous sommes trahis ! Montmartre est pris...

Montmartre, hélas ! est occupé depuis la veille au matin. Et ce sont ses obus, les obus pris par l'armée, qui criblent le quartier. La nouvelle a été démentie. Impossible de se tromper maintenant. L'heure des bulletins enthousiastes a fini de sonner.

— J'en ai assez, crie un artilleur. Voilà trois jours que je me bats...

Et, montrant sa vareuse trouée et souillée :

— C'est pourtant pas que j'aie peur, allez... Mais

nous sommes foutus. Plus de chefs. La mère et les petits pleurent à la maison. J'en ai assez, je vous dis...

Tristement, l'homme baisse la tête. Il arrache à la hâte la large bande rouge de son pantalon, qui peut le dénoncer. Peine inutile. La Cour martiale, si mince galon qu'il ait conservé, l'infortuné, l'attend.

Les mitrailleuses cahotent sur le pavé de la rue Lacépède, traînées par les combattants. On a abandonné les chevaux là-haut.

Enfin, tout a défilé. Voici encore des civières, devant lesquelles s'ouvre le portail de l'hôpital. Deux ou trois internes sont là. L'un d'eux, à chaque entrée, soulève le drap blanc.

Je m'approche. L'interne jette sur moi un regard sombre. Je crois bien qu'il m'a parlé de Saint-Sulpice, d'où quelqu'un arrive, et où l'on a tout passé par les armes : prisonniers réfugiés dans la cour du séminaire, blessés cloués sur leur lit d'ambulance, pêle-mêle avec le médecin. (1)

La fusillade a cessé. Le quai est toujours à nous. Si nous nous reposons ? Depuis deux jours je n'ai pas eu une minute de sommeil. Le matin, j'ai voulu m'étendre sur le balcon d'une maison amie, rue Gay-Lussac. Les balles m'en ont délogé. Je me suis assis à l'intérieur sur un canapé. Et voici encore qu'un projectile, trouant la vitre, est venu siffler à mon oreille, s'enfonçant dans la

(1) Ce même jour, mercredi 24 mai, à midi et demie, le docteur Faneau, qui, avec son confrère L. de Franco, était à la tête de l'ambulance établie au séminaire de Saint-Sulpice, avait été passé par les armes, avec quatre-vingts fédérés blessés.

reliure d'un livre de la bibliothèque. Il m'a semblé que cela venait du clocher de l'église Saint-Jacques... Méfiez-vous, en ces jours de lutte, des clochers.

pantalons rouges

Si nous entrions dans ce petit hôtel, proche de la fontaine Cuvier... Nous sommes là cinq ou six qui avons fait le même projet. A dix heures, tout est toujours silencieux. Certainement la troupe a, elle aussi, besoin de bivouaquer après la bataille. Nous avons la nuit devant nous.

Et je ronfle comme quelqu'un qui n'a pas dormi depuis deux jours... Je ronfle avec une telle sérénité qu'il est cinq heures à ma montre de cuivre — je reparlerai de cette montre — lorsque le soleil, crevant librement les vitres sans rideaux, vient m'ouvrir les yeux.

Toujours rien. Pas un coup de fusil. Un remue-ménage insolite cependant monte de la rue. Des bruits métalliques. Des appels... Je saute à bas du lit. Au même moment, un de mes camarades, qui a ronflé lui aussi, entre brusquement.

— Les Versaillais sont ici. Nous sommes cernés...
Je cours à la fenêtre.

Au bas, la petite place sur laquelle s'ouvre la grille du Jardin des Plantes est pleine de troupes. Au milieu, un monceau d'armes qu'entoure un groupe de soldats. Un solide gaillard, aux épaules carrées, la manche ornée d'un brassard tricolore, brandit un fusil dont il écrase la crosse sur le tas.

— Encore un ! clame-t-il d'une voix furieuse, qui arrive jusqu'à nous.

Tout autour, des uniformes, des képis, des ceinturons, jetés au hasard sur la chaussée.

Adossés à la grille, deux officiers de gardes nationaux de l'ordre. Képi bleu à large bande blanche, revolver dans la gaine de cuir jaune, bottes hautes. Sabre au côté, sur une longue capote grise. Brassard tricolore cousu à la manche.

Ce brassard tricolore, que je devais revoir quelques heures plus tard à la cour martiale, je ne pouvais en détacher mon regard... Depuis un mois déjà, nous savions qu'ils étaient en dépôt à Paris, ces brassards, prêts à être épinglés au bras des vainqueurs. Et pas un effort pour étouffer la conspiration ! Aujourd'hui, les voilà en plein soleil, triomphalement arborés ! Gare à ceux qu'ils vont reconnaître, arrêter, pousser à la fusillade !

Il faut descendre cependant, fuir n'importe où, mais fuir vite. Déjà, nous voyons les pelotons se former, entrer dans les maisons voisines, en ressortir avec des armes saisies, des paquets, des prisonniers.

Mais j'ai des papiers ! Je puis être arrêté dans la rue. Et des papiers bien compromettants. Une carte de laisser-passer sur la place Vendôme, le jour de la chute de la colonne. (1) C'est déjà quelque chose... Une autre plus dénonciatrice encore. La carte verte délivrée par la Commune, sorte de coupe-file que l'on ne donnait

(1) On trouvera la reproduction de cette carte, délivrée par le major de la place Vendôme, page 284 de l'album *l'Invasion, le Siège, la Commune*, par Armand Dayot.

qu'à bon escient. Elle indique mes nom et prénoms, ma profession, hélas ! Cela suffit largement pour me faire coller au mur sans examen. Elle m'a été donnée par l'ami Tridon, (1) qui l'a signée.

Je déchire rapidement les deux cartes, dont je glisse les morceaux sous le tapis cloué au parquet.

Et mon képi au double galon d'argent ! Il me faut une autre coiffure. Ma foi, sonnons le garçon. Il n'y a pas autre chose à faire.

Brave homme de garçon ! Il a déjà deviné, avant même que je l'aie interrogé. Vite il va me chercher son chapeau rond à lui.

— Monsieur, ils sont descendus toute la nuit, me dit-il rapidement, étouffant sa voix. Il y en a plein le jardin. Moi, j'ai déjà jeté ma vareuse et tout le reste. A chaque marche de l'escalier, il y en a un qui dort...

Nous sortons, l'ami qui est venu me retrouver dans ma chambre, et moi. Le cœur me bat certainement quand je mets le pied sur la première marche.

Eh bien ! ma foi, en avant. Et comme la porte du petit hôtel est encombrée de soldats qui causent et rient, et qui me barrent le chemin, j'avise, en attendant qu'ils m'aient fait place, une gentille petite blondinette de trois ou quatre ans dont je caresse les boucles folles, comme si j'étais un habitué de la maison. Allez donc me prendre avec cela pour un insurgé...

(1) Tridon (Gustave), membre de la Commune (5^e arrondissement). Auteur des *Hébertistes*. Né à Dijon en 1841, député (démissionnaire) à l'Assemblée de Bordeaux, Mort à Bruxelles (1871).

pavés maudits

— Nous remontons au quartier, hein ? dis-je à l'ami qui m'accompagne.

Au tournant de la rue Lacépède, nous jetons un regard à l'intérieur de la Pitié dont le portail est grand ouvert. Je voudrais bien revoir l'interne, lui demander ce que sont devenus nos prisonniers.

Pan ! Pan !... Un feu de peloton, tout près. Cela vient du Jardin des Plantes.

Je me retourne. L'officier au brassard tricolore est toujours là, immobile contre la grille. Le voici cependant qui se range de côté. Un groupe passe. Au milieu des soldats, baïonnette au canon, deux civils.

Pan ! Pan ! Encore un feu de peloton. Montons vite.

Partout des lignards, des chasseurs, ceux que j'ai vus la veille, avant l'attaque du Panthéon, derrière les grilles du Luxembourg et devant la barricade de la rue Soufflot.

Les débits en sont pleins. Ils trinquent bruyamment sur le zinc, faisant sonner le fusil sur le parquet, jetant les pièces blanches, la ceinture bourrée de revolvers.

Nous arrivons à la rue de la Vieille-Estrapade. Là une barricade. Deux officiers à brassard et capote grise.

— Allons ! allons ! crient-ils aux passants, qu'on me démolisse ça. Et vite.

Il faut prendre son pavé, le jeter dans le fossé plein d'armes et d'uniformes.

— Faut-il aussi que je prenne le mien ! dit subitement

près de moi, avec un gros rire, un homme en bourgeois, brassardé, lui aussi, aux trois couleurs.

Avant de continuer sa route, le policier — car je le saurai bientôt, ces hommes à redingote noire et à brassard tricolore sont les pourvoyeurs des cours martiales — jette un regard autour de lui.

— Et dire que dans ces crapules-là, hurle-t-il, il y en a qui l'ont construite...

Et, après une pause :

— Oui, mais, les cochons, ils nous l'ont bougrement payé. Fallait voir ça, cette nuit, au Luxembourg !

lendemain de victoire

Maintenant, c'est l'effroyable spectacle du lendemain de la victoire. Rues défoncées, maisons écorchées par les obus et les balles, pavés noirs ou rouges, noirs de poudre, rouges de sang, trottoirs semés de mille choses diverses jetées la nuit par les fenêtres... Il faut se hâter de se débarrasser de tout ce qui pourrait rappeler, aux yeux des perquisitionneurs, que l'on a touché, de près ou de loin, à la Commune.

Un coup d'œil sur la place du Panthéon. Debout, devant un pilier de la mairie, deux officiers lisent l'affiche de Delescluze (1) appelant le peuple aux armes. Je suis assez près du groupe pour la reconnaître. Je voudrais m'avancer encore, entendre ce qu'ils disent. Mais je recule d'horreur. Dans l'encoignure, qui se dé-

(1) Delescluze (Charles). Membre de la Commune (19^e arrondissement). Délégué à la guerre (11 mai). Tué à la barricade du boulevard Voltaire (25 mai). Né à Dreux en 1809. Député (démissionnaire) à l'Assemblée de Bordeaux.

couvre devant moi, une demi-douzaine de cadavres, dont l'un, replié sur lui-même, montre sa tête affreusement ouverte, sanglante et vidée.

Horrible et inoubliable vision!

Sur les marches du Panthéon, des soldats. Sur la place des soldats encore. Au milieu, un marin qui crie et chante en brandissant je ne sais quoi dans son bras levé. Il me semble que c'est un corsage déchiré de femme...

De la petite rue qui longe la bibliothèque Sainte-Geneviève débouche un détachement de lignards. Une cinquantaine de prisonniers au milieu d'eux. Des femmes suivent.

Rue Saint-Jacques, adossé à la devanture de cet établissement de liquoriste connu sous le nom de l'« Académie », le cadavre d'un vieux à barbe blanche, encore revêtu de sa vareuse de fédéré.

Il est là depuis la veille — ou depuis la nuit. Ses jambes étendues sont rouges de sang.

Je redescends vers le boulevard. Il est tout pavoisé de drapeaux. Déjà, à cette heure matinale — sept heures — les cafés regorgent de consommateurs, officiers et civils, parlant haut, le visage allumé.

La chaussée déborde de militaires de toutes armes. Rue des Écoles, beaucoup de monde devant le grand terrain vague où s'élève maintenant la nouvelle Sorbonne. J'ai su plus tard qu'on y fusillait.

Je croise un fourgon qui marche au pas. La porte d'arrière est ouverte. Il est plein de cadavres.

Au coin de la rue Racine et de la rue de l'École-de-Médecine, les deux barricades qui défendaient l'entrée du boulevard Saint-Michel, sont éventrées. Au fond du

fossé une mitrailleuse a roulé, écrasant un cheval blanc blessé, dont on voit l'échine sanglante. Sous cette ruine, le cadavre d'un fédéré de taille géante, la face aplatie sous la roue de l'affût.

Le café Soufflet est dévasté. La veille, lors de l'attaque de la rue des Écoles, les assaillants y ont poussé un canon. Il a fallu, pour le pointer sur la barricade qui fermait la rue Saint-Jacques, crever la devanture. Le canon est encore là, au milieu des tables empilées, des murs écorchés.

Les trottoirs sont jonchés de feuillage et de branches, coupés net par les projectiles.

Partout du sang en larges flaques, des uniformes abandonnés, des tas d'armes brisées.

Fermant la place Saint-Michel, à hauteur de la fontaine, la barricade défendue la veille par le 248^e. Au fond du fossé, étendus, la face saignante et boueuse, une dizaine de cadavres. Entre leurs lèvres glacées par la mort, on a planté des goulots de bouteilles, des pipes culottées... Infamies!

Les estafettes se succèdent à tout instant, filant au grand galop de leur monture. Un fusilier marin passe, à cheval, le fusil en travers de la selle, portant, accroché à sa ceinture, un képi de commandant fédéré, au quadruple galon d'argent.

perquisitions

Je me sens saisir le bras. C'est un ami, Henri Bellen-ger, rédacteur au *Cri du Peuple* de Vallès. (1)

(1) Vallès (Jules). Membre de la Commune (15^e arrondissement). Né au Puy (1832). Mort à Paris (1885).

Je lui conte rapidement ce que j'ai fait depuis notre dernière rencontre, la veille, à la mairie du Panthéon : la nuit passée rue Cuvier, le terrible réveil, la fuite à travers les cadavres et les barricades.

— J'ai passé la nuit rue de la Montagne-Sainte-Genève, me dit-il à son tour, et je ne sais comment je suis ici. Toute la nuit des perquisitions, des arrestations, des fusillades. Tout ce dédale de petites rues noires est pavé de morts. Un peloton de chasseurs est monté dans notre maison. Nous avons été descendus une vingtaine. Moi, je m'étais assis sur une borne, attendant. On amena un vieux en chemise, tout tremblant. Un soldat l'aborde.

— Tu te rends, vieux.

Le vieillard regarde le soldat d'un air suppliant.

— Mais oui... oui..., je me rends.

Le soldat a son revolver levé. Il continue :

— Alors, tu te rends, c'est bien vrai.

— Oui, oui...

— Allons, c'est bien, tourne-toi.

Le vieux se tourne et tombe pour ne plus se relever.

Le soldat lui a cassé la tête.

— Toute la nuit, reprit Bellenger, on a fusillé dans le marché de la place Maubert, dont on a fermé les grilles. Contre la grande barricade de la place, il y en a des tas. Il y en a aussi en bas des escaliers de pierre qui mènent à la rue Jean-de-Beauvais. Après la prise de la rue Saint-Séverin, les fédérés, réfugiés dans l'église, ont tous été fusillés. Ils sont encore au carrefour. En passant rue Saint-Jacques j'ai vu dans un angle deux femmes fusillées, dont l'une avait

encore, fichée dans sa chevelure brune, une cocarde rouge.

Et, baissant la voix :

— La cour martiale est installée au Luxembourg.

— Il faut cependant, dis-je, que nous avisions à nous mettre à l'abri. Impossible de rester plus longtemps dans la rue. Tout le monde nous connaît par ici.

— Allons chez moi, ma maison est sûre.

Chez Bellenger, place de l'École-de-Médecine, nous trouvons notre ami commun A..., étudiant en médecine, aujourd'hui médecin dans un département proche de Paris, et qui avait été aide-major du 248^e fédéré, l'ancien bataillon de Longuet (1) pendant le Siège.

— C'est bien simple de circuler sans danger d'être arrêté, me dit tranquillement A... On n'arrête pas les médecins. Mets comme moi un brassard d'ambulancier.

Et il me passa au bras le brassard à croix rouge de la Convention de Genève.

Nous sortîmes, A... et moi, après avoir décidé d'aller tout d'abord rue de Madame, prendre des nouvelles de notre vieil ami Rogeard, l'auteur des *Propos de Labiénus*. (2)

Nous longeons la rue de Tournon et ensuite la rue de Vaugirard, filant vite et sans trop regarder autour de nous.

(1) Longuet (Charles), membre de la Commune (seizième arrondissement). Né à Caen (1841). Mort à Paris (1903). Sous le Siège, chef élu du 248^e bataillon (cinquième arrondissement).

(2) Rogeard (Auguste), membre de la Commune (n'a pas siégé, démissionnaire après son élection). Auteur des *Propos de Labiénus* (1865). Né à Chartres (1820). Mort à Paris (1896).

une journée

A peine avons-nous dépassé la porte du Petit Luxembourg, aujourd'hui l'hôtel de la présidence du Sénat, que nous entendons sonner sur le trottoir un double pas. En même temps, une main s'abattait sur chacun de nous :

— Où allez-vous comme ça ?

— Mais, nous allons... nous allons nous promener.

— C'est bien, c'est bien. Entrez d'abord ici avec nous.

Et deux hommes de police, porteurs du brassard tricolore, nous poussaient dans la cour déjà grouillante de prisonniers.

Nous étions à la Cour martiale.

II

Citoyen !

La cour du Sénat — la petite cour qui s'ouvre sur la rue de Vaugirard, et non la grande cour d'honneur qui fait face à la rue de Tournon — est pleine de soldats, d'hommes de police, de gens de tout âge et de tous costumes. Des hommes sont parqués dans les encoignures, immobiles, le visage marqué d'une indéfinissable et navrante tristesse. D'autres passent en courant, entourés de lignards, baïonnette au canon. Des officiers, en tenue de campagne, revolver à la ceinture, sont accoudés à la muraille ou se promènent en fumant. Dans un coin, un homme à brassard tricolore cause avec animation. Il est entouré de trois ou quatre soldats, dont un sergent-major, auxquels il semble donner des ordres. Du doigt, il indique les bosquets qui font, à l'extrémité de la cour, comme un grand rideau vert. Je ne saurai que tout à l'heure quel effroyable spectacle cache ce rideau infâme.

Un feu de peloton éclate à droite. J'ai la sensation rapide que cela a été tiré tout près de moi, peut-être bien dans ces bosquets qui viennent de passer devant ma prunelle. Je me retourne. Mais, brusquement, je me sens pousser par l'épaule, d'une main solide et pesante,

certainement cette même main qui m'a empoigné il y a deux minutes.

— Allons, allons ! Qu'on ne traîne pas...

Nous sommes tous deux dans une petite salle obscure, où, confusément, je sens que s'agitent des choses mystérieuses et cruelles. Je n'ai pas besoin d'ouvrir longtemps les yeux pour que, rapidement, se détache, pour ne jamais plus me quitter désormais, une vision d'horreur et de sang.

Ah ! la voilà bien cette cour martiale dont, depuis la défaite, on ne prononce le nom qu'avec terreur. Je ne suis qu'à l'antichambre. C'est déjà l'abattoir, avec des paquets grands ouverts étalés sur le sol et d'où s'échappent des vêtements, des armes, des papiers...

Je suis debout, attendant je ne sais quoi. L'homme au brassard nous a quittés. Il ne m'a rien demandé. A mon ami non plus. Pourquoi diable nous a-t-il donc mis la main au collet ? Certainement nous n'étions pas dénoncés d'avance. Il ne nous connaissait ni l'un ni l'autre. C'est une erreur, et bien sûr, dès que nous allons donner nos noms — de faux noms comme de juste — on va nous rendre à la liberté...

Devant moi, j'aperçois mon homme au brassard qui revient. Il se dirige vers nous. Il est seul. Un autre, porteur comme lui du ruban tricolore, le rejoint. Ils entrent.

Mais, me dis-je en les regardant, ils n'ont pas l'air si canailles que cela !

L'un d'eux a même une bonne grosse face réjouie, avec une tignasse brune toute frisée, et de gros yeux noirs de caniche. L'autre, blond, est plus dur de visage, avec une moustache en croc, qui le fait ressembler à un gendarme déguisé.

Ce gendarme, je ne lui parlerai jamais... Mais l'autre ? Si j'essayais ? Précisément, il s'approche. C'est lui qui prend la parole :

— Qu'est-ce que vous avez là, au bras ?

— C'est un brassard de la Convention de Genève.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? Connais pas ce brassard.

Pour lui, bien sûr, il n'y a pas d'autre brassard, que celui qu'il porte fièrement à la manche de sa redingote noire, une redingote ample, toute neuve, qui lui donne l'air pacifique et cossu d'un compagnon du devoir. Ce mot de Genève l'a du reste embêté. Je l'ai vu à son froncement de sourcils. Genève ? Genève ? Il ne doit pas être bien ferré sur la géographie.

— Allons, décidément, qu'est-ce que c'est que ça ? reprend-il.

— C'est, dis-je en mettant dans ma phrase tout mon plus insinuant accent de sincérité, c'est — et j'appuie bien sur les mots pour vaincre son doute — c'est le brassard de la Convention Internationale de Genève.

Ah, ce qu'il bondit, mon homme !

— Internationale ! Internationale ! hurle-t-il avec une rage qui le fait presque écumer. Ah ! tu es de l'Internationale ! Ah ! nom de Dieu !

Et il se retourne, triomphant, vers les gendarmes, que je vois, assis sur les banquettes, donner des signes d'approbation.

Et il gueule :

— L'Internationale !

Je veux répliquer. J'essaye de plaider ma cause. De quelle façon, hélas !

— Mais, citoyen, dis-je doucement, l'Intern...

— Citoyen ! citoyen ! Ah ! nom de Dieu ! ça, c'est en-

core plus fort. Ne m'appelle pas citoyen... ou je te fous ma botte dans le cul.

Et d'une formidable poussée de sa large patte, le bon caniche de tout à l'heure, subitement enragé, m'assied sur la banquette, où je m'écrase, vaincu, atterré.

D'un geste violent l'homme au brassard ajoute :

— Et soignez-le, celui-là. Ça doit être un bon !

entre les deux gendarmes

A cette apostrophe, deux gendarmes se détachent de la longue banquette où ils font comme une grosse tache bleue, semée de points brillants qui sont les boutons d'uniforme, les pommeaux des sabres. Ils viennent m'encadrer, si étroitement que je sens leur corps épais me serrer comme dans un étau.

Et je pense à part moi :

— Je suis foutu, cette fois. Tout à l'heure je pouvais encore m'en tirer. Pris par hasard dans la rue, sans indication aucune, avec ma figure de blanc-bec, où pointe un semblant de moustache, pas l'air d'un insurgé du tout, qui diable m'eût reconnu ! Mais maintenant c'est une autre affaire. Me voici signalé. J'ai appelé cet homme « citoyen ». Je ne puis être autre chose qu'un dangereux coquin... Citoyen ! Quelle mauvaise habitude nous avons prise vraiment pendant le siège ! Sapristi ! Pourquoi ma langue a-t-elle fourché... Et dire que ma peau se trouve compromise par un seul mot, trois simples syllabes...

Comment sortir de là ?...

Il est à peu près dix heures. Je n'ai rien pris depuis

la veille. Voici quatre grandes heures que je cours les rues. Et avec quelles émotions ! Je revois un instant devant moi le cadavre du fédéré de la barricade de la rue Racine, et, alignés, les cadavres insultés de la place Saint-Michel.

Un feu de peloton coupe mes rêveries...

J'examine la salle, l'autichambre où j'attends. Une salle nue, avec des boiseries d'un gris sale. Tout autour, des bancs. Et, sur ces bancs, d'autres gens, arrêtés comme moi, comme moi serrés aux flancs par des gendarmes. Pas un mot, pas un souffle.

A deux pas, mon ami A... J'envie presque son sort. Il n'a pas parlé de « citoyen ». Si on allait le relâcher et me garder, moi tout seul ! J'ai comme un frisson d'envie, de jalousie, en songeant que, dans une heure, il pourra être libre. Où serai-je, moi ?

Je me mets à songer à tout ce qui pourrait me sauver. D'abord, je vais tout à l'heure donner un faux nom. Comment vais-je m'appeler ? Un nom bien bourgeois, qui n'éveille aucun soupçon. Et je songe au nom d'un camarade de collègue — le collègue d'Étampes, où j'ai commencé mes études — qui se présente à mon esprit. Je me le rappelle : Langlois. Je me suis appelé Langlois, en effet. Si les registres de la prévôté du Luxembourg ont été conservés, ce qui est fort peu probable, on retrouverait ce nom :

« Langlois, arrêté rue de Vaugirard, neuf heures du matin, jendi 25 mai, interrogé à une heure. Envoyé à la queue. »

J'expliquerai plus loin cette expression : « Envoyé à la queue ».

A la cour martiale du Luxembourg, c'était la mort.

ma montre

Je ne puis encore prévoir la sentence. Tout ce que je puis faire, c'est de bâtir dans ma cervelle un plan de sauvetage. Ai-je sur moi quelque chose qui puisse me dénoncer? Car on va me fouiller. Et je repasse dans ma mémoire le contenu de mes poches. Mes cartes de la Commune, je les ai déchirées ce matin même avant de sortir de l'hôtel de la rue Cuvier, où j'ai passé la nuit. Je n'ai point d'autres papiers. De ce côté je suis tranquille.

Subitement, je sens comme un fer rouge me brûler à la gorge.

— Ma montre! ma montre de cuivre, que j'ai dans ma poche de gilet! C'est toi qui vas me dénoncer, montre de malheur...

Huit jours auparavant, j'ai acheté une montre, une pauvre montre de cuivre doré, qui m'a coûté la modique somme de neuf francs.

Sur le boîtier, j'ai gravé à la pointe du canif mon nom, mon adresse, et, à côté, cette mention terrible : rédacteur du *Père Duchêne*. Au-dessous, un *Vive la Commune, foutre!* C'est ma condamnation certaine.

Qui me délivrera de cette montre?

Comme je l'arracherais avec joie de mon gousset! Comme je l'écraserais sous mes pieds! Comme je la pilerais en mille morceaux!

Mais, je suis pris entre mes deux gendarmes, prisonnier, réduit à l'immobilité. Allez donc mettre la main à la poche, tirer cette montre? Et où la jeter? On la ramasserait. On lirait l'inscription dénonciatrice.

Et cependant, j'étire lentement mon bras, je le glisse jusqu'à ma poche, je saisis la montre, que je serre dans ma main, je passe le bras derrière le dos, je l'allonge jusqu'à la banquette, et, avec un battement de cœur, lentement, silencieusement, j'ouvre la main... La montre s'échappe. Elle est tombée... Moi seul ai entendu un petit bruit sec... Personne n'a sourcillé autour de moi...

Oh! la brave, l'excellente montre, que je maudissais tout à l'heure! Elle ne m'en a pas voulu d'avoir bossué peut-être sa coquille dorée...

Je suis tout joyeux de cette délivrance. Je n'ai plus rien dans mes poches. Ah! maintenant, il peut venir le grand prévôt! je lui dirai que je suis M. Langlois, un brave jeune homme d'étudiant, qui n'a mis un brassard à la croix rouge de Genève que pour marcher plus tranquillement dans la rue, et qui n'est pas, mais pas du tout de la Commune...

Je me suis demandé souvent, et je me demande encore, en contant cet épisode de mon passage à la cour martiale, qui peut bien avoir trouvé ma montre. Qu'il me la rapporte, celui-là, s'il l'a encore. Je lui promets une honnête récompense.

le Socialisme

Ma victoire devait vite avoir son revers.

J'avais à peine reconquis un instant de repos et de confiance, que je fus rappelé au sentiment de la réalité par l'entrée d'un groupe, soldats, policiers, prisonniers, qui fit bruyamment irruption dans la salle.

une journée

Je comptai une demi-douzaine d'infortunés que l'on venait très probablement de raffer dans une perquisition. Je les vois encore devant moi. L'un, un grand diable, avait un pantalon de garde national. Il était en bras de chemise. Sa figure, creusée de fatigue, disait assez qu'il s'était battu, qu'il était rentré au logis et, là, qu'il avait été pris, dénoncé probablement par un voisin. Deux jeunes gens, deux femmes, l'une d'elles avec un enfant dans les bras.

Ils allèrent se ranger en face.

Les deux hommes de police jetèrent à terre un énorme paquet, qu'ils se mirent en devoir d'ouvrir. J'en vis s'échapper des livres. Je retrouve dans mes notes, transcrites dès que j'eus mis le pied sur la terre hospitalière, le nom d'un de ces livres qui roula près de moi : LE SOCIALISME, par Th. Besnard, rédacteur du *Siècle*. (1)

L'un des agents l'avait ramassé, ce livre. Et il jetait des regards furibonds sur les deux jeunes gens chez lesquels le livre avait été saisi — LE SOCIALISME! — Un livre bien inoffensif, mais dont le titre accusateur conduisit peut-être jusqu'à la fusillade les deux prisonniers.

un prêtre

Un lieutenant venait d'entrer. Et, avec lui, un prêtre, un aumônier.

Je n'oublierai jamais ce prêtre. Un grand vieillard au mince profil, au nez busqué, à la chevelure longue

(1) Le titre exact du livre est : *Le Socialisme d'hier et celui d'aujourd'hui*, par Th. N. Besnard. Paris, Guillaumin, 1870.

et bouclée, grisonnante. Ses yeux brillaient, enfoncés sous l'arcade saillante. Une large croix de la Légion d'honneur épinglée à la soutane.

L'homme de police alla vers lui :

— Monsieur l'aumônier, vous voudriez peut-être voir M. le prévôt. Il déjeune à deux pas, au restaurant Foyot.

— Ah ! dit le prêtre.

Et il allait retourner en arrière, tranquille et dur, cet aumônier du Luxembourg, quand l'homme de police, qui venait de fouiller dans l'un des paquets éventrés au milieu de la salle, en tira une arme, une de ces armes baroques que les affolés de patriotisme fabriquaient sous le siège, une sorte de gigantesque hameçon, forgé dans une baïonnette, dont les crocs pointus faisaient frissonner et rire en même temps...

— Ah ! monsieur l'aumônier, monsieur l'aumônier, cria l'homme en brandissant l'hameçon, les salauds, voilà ce qu'ils voulaient cependant nous foutre dans le ventre !

Le prêtre eut un sourire. Approbation ou dédain de la grotesque sortie du mouchard imbécile. Il sortit et je le vis traverser la cour.

le Prévôt

La petite salle retomba dans le silence, coupé çà et là par les éclats de rires et les jurons des hommes de police. De temps à autre, un prisonnier arrivait, et s'asseyait, à la file, sur une des banquettes. Des détonations éclataient. Une porte à deux battants s'entr'ou-

vrit. Je prêtai l'oreille. Des appels, des protestations, des sanglots... La porte se referma.

Une des deux femmes qui, depuis une heure, étaient accroupies dans un coin, se leva, voulut parler. Que dit-elle? Je ne pus rien entendre. Elle suppliait. L'homme de police la repoussa. Je crois qu'elle demandait de l'eau. Elle retourna à la place qu'elle avait quittée, s'assit de nouveau à terre, et, déboutonnant son corsage, offrit le sein à son enfant. L'enfant se mit à téter en silence, sans un cri, heureux dans cet enfer.

Midi. Les douze coups de l'horloge du Luxembourg se détachent. Je songe à ma montre. J'ai envie de la ramasser, de voir si elle est à l'heure. Cela me donne un éclair de gaieté. Vrai, je les ai bien foutus dedans, mes deux bons gendarmes. Ils sommeillent, du reste, et je sens autour de moi flotter un nuage, une vapeur d'eau-de-vie.

Deux hommes passent. L'un d'eux, une serviette en cuir sous le bras, a des manchettes de lustrine noire, comme un soigneux employé. Ils ouvrent une porte. J'entrevois une table, des chaises, les fenêtres grillées qui donnent sur la rue de Vaugirard.

Dans la cour, un grand remuement se fait. Les officiers s'agitent. Parmi eux, un officier supérieur que je n'ai point encore vu. Je le reconnais d'après sa photographie, en montre à toutes les devantures, sous le siège. C'est le général de Cissey. (1) Gras, court, les cheveux gris en brosse, il sangle son ceinturon, et, se

(1) Cissey (Courtot de), général de division (1871), commandant le 2^e corps de l'armée de Versailles. Ministre de la guerre. Né à Paris en 1810. Mort en 1882.

retournant, fait un signe de la main à un groupe qui franchit le seuil.

En tête de ce groupe, un officier, qui me semble être un officier supérieur de gendarmerie. Il salue du geste le général.

Quatre hommes viennent le rejoindre, et l'entourent, l'arme au bras. Le groupe se dirige vers notre salle.

Dès qu'il est en vue, hommes de police et gendarmes se lèvent, comme soulevés par un ressort.

— Allons ! Debout ! crie l'un d'eux en jetant sur nous un regard furibond. Debout !

Et comme je reste coiffé de mon chapeau rond :

— Et tête nue, tas de crapules ! Allons, nu-tête, nom de Dieu ! C'est monsieur le prévôt !

sur deux rangs

Le prévôt passa, tête haute, le cigare aux lèvres. Instinctivement, tous les yeux se tournèrent vers lui. Les têtes, affaissées sur la poitrine, s'étaient relevées brusquement. J'eus le temps de voir les regards effarés, troublés par la peur, de ceux qui, en même temps que moi, avaient été poussés à l'abattoir.

Un bruit de baïonnettes. Une douzaine de lignards entrent en se bousculant et viennent faire la haie devant la porte de ce que je sais désormais être la salle du jugement.

— Et vous, cria une voix qui était toujours celle de mon homme au brassard, — avancez.

Je vis se diriger, vers la haie des soldats, deux ou trois de mes compagnons. Je les suivis. J'étais à la

deuxième étape de cette journée maudite. J'allais être fixé sur mon sort. Libre ou prisonnier. Je ne songeais pas encore, je l'avoue, à la fusillade.

Le bras appuyé sur leur arme, indifférents, les soldats nous regardaient l'un après l'autre. A... était près de moi. Nous avions tous deux conservé nos brassards blancs à croix rouge.

— Tu sais, me dit tout bas A..., nous sommes médecins... étudiants. Je dirai les noms de mes professeurs, si l'on voulait aller aux renseignements.

— Oui répondis-je, mais moi... Je ne suis pas étudiant en médecine... Tes professeurs ne me connaîtront pas...

Et je sentis que l'espérance s'envolait. Cet officier de gendarmerie devant qui j'allais passer n'avait pas l'air d'un imbécile. Il verrait bien tout de suite que je ne suis ni médecin, ni même étudiant en médecine... Et alors ? Alors ?

Les soldats avaient fait demi-tour. Ils se dirigeaient avec nous vers la salle du jugement.

Quelques pas encore, et j'allais être en face du tribunal.

III

devant le tribunal

— Capitaine, c'est ce que nous avons arrêté ce matin.

C'est toujours l'homme au brassard qui nous accompagne. Il vient de s'adresser au prévôt. Celui que j'ai pris tout à l'heure pour un colonel n'est, en effet, qu'un capitaine, ce qui ne l'empêche pas de tenir entre ses mains notre liberté et notre vie. Je le regarde tout à mon aise, le prévôt. Le signalement que j'en donne ici est exact, je le jure. Je l'ai tracé un mois à peine après avoir échappé au peloton d'exécution.

Le prévôt du Luxembourg — celui du moins qui remplissait cet office dans la journée du jeudi 25 mai 1871 — était un homme d'une quarantaine d'années, haut sur jambe, la moustache blonde en croc, les yeux bleus, le crâne dégarni. Il portait l'uniforme de capitaine de gendarmerie, la bande blanche au képi. A trente-six ans de distance, je le vois encore devant moi, jetant au plafond — un plafond bas — la fumée de son cigare, allongeant sur l'estrade qui supportait la table devant laquelle il était assis une paire de bottes à l'écuyère soigneusement astiquées.

une journée

Pendant cinq minutes, le prévôt continua à fouiller dans les paperasses que l'homme aux manchettes de lustrine noire mettait sous ses yeux, lui glissant de temps à autre, à voix basse, quelques mots à l'oreille.

Subitement, abaissant son regard sur notre groupe, et fixant un homme en vareuse de fédéré, dont les galons et les passementeries avaient été arrachés :

— Qu'on l'emène !

Et après une courte pause, s'adressant au voisin :

— Allons, à vous... Où avez-vous été arrêté ?

— Rue Saint-Jacques, ce matin...

— C'est bien. Que faisiez-vous pendant la Commune ?

— Je ne faisais rien...

— Rien ? repartit le prévôt. Vous ne travailliez pas ?
Entendu... Allons, emmenez-le.

C'était là tout l'interrogatoire.

Quelquefois :

— Videz vos poches.

Et deux agents s'approchaient, l'un tenant le bras du prisonnier, l'autre fouillant, jetant sur la table du tribunal ce qu'il rencontrait, un couteau, une clef, un portefeuille ou un livret, de la menue monnaie, un journal.

Cette table du jugement était encombrée d'objets disparates, pêle-mêle. Deux ou trois képis d'officiers fédérés, des revolvers, des livres.

J'examinai la salle. Elle me sembla envahie par une sorte de brouillard, qui ne me laissait qu'une perception confuse des choses. Par-dessus les épaules des soldats, je vis dans les coins, contre les murs, d'autres prisonniers qui attendaient, assis à terre. Des femmes, des

enfants. Un de ces enfants, coiffé d'un képi de fédéré. Partout, des armes en tas, jetées sur le sol ou appuyées dans les encoignures des meubles.

le Sabre

Tout à coup, le brouillard qui voilait mes paupières se dissipa. Je sentis à la gorge un violent étranglement. Je fis comme un effort pour marcher en avant, rompre cette haie de fusils qui m'entouraient. Debout dans l'embrasure d'une fenêtre, à trois pas de moi, brillant et aveuglant, je venais de reconnaître le sabre de commandant de mon ami Gustave Maître, (1) que j'avais quitté la veille au Panthéon.

— C'est bien le sabre de Maître, me dis-je. Je l'ai quitté hier, vers quatre heures. Il a dû être cerné avec ses hommes en faisant le dernier coup de feu... Fusillé contre le mur le plus voisin... Quelque soldat aura pris son sabre et l'aura apporté ici comme un curieux trophée, pour en faire hommage à l'un de ses chefs, le prévôt peut-être. Ou, encore, Maître aura été fait prisonnier, conduit ici, désarmé. Il aura passé par cette même salle où je suis en ce moment, emmené comme on vient d'emmener sous mes yeux les deux qui ont été jugés avant moi...

Je fixe toujours le sabre, dont je ne puis détacher mes yeux. Je le scrute dans ses moindres détails. Je voudrais m'assurer que c'est le sabre d'un autre,

(1) Maître (Gustave), chef du 205^e bataillon fédéré, puis chef du bataillon des *Enfants du Père Duchêne*. Ce bataillon était caserné à la Cité, aujourd'hui la préfecture de police.

un sabre de gendarme ou de cavalier tué pendant la bataille.

Mais non, c'est bien le sabre du chef de notre bataillon des *Enfants du Père Duchêne*. C'est bien sa coquille dorée, sur laquelle se détache une large et hautaine fleur de lys. Si je pouvais tirer du fourreau la lame richement gravée, je ferais lire au prévôt cette devise en gros caractères : « Vive le Roi ! »

Certainement, il serait difficile de rencontrer deux sabres semblables dans les deux armées en ce moment encore en présence. Découvert un jour dans une armoire du Palais de Justice, où il devait sommeiller depuis nombre d'années, ce sabre étrange, qui avait orné le flanc d'un garde du corps de Louis XVIII ou de Charles X, était venu échouer à la caserne de la Cité, en face de Notre-Dame.

Un jour que nous étions allés, Vermersch (1) et moi, déjeuner au mess des officiers du bataillon, j'avais avisé dans un coin ce sabre phénoménal dont nous avions beaucoup ri. Et depuis, Maître l'avait adopté.

Ma conviction était faite. Notre vaillant commandant était mort et j'avais devant moi sa dépouille opime.

Je ne sus que plus tard la vérité.

Le commandant des *Enfants du Père Duchêne* n'était pas mort. Au premier jour de la lutte dans les rues, il avait remis son sabre à son capitaine d'état-major Samson, un vaillant soldat de Crimée et d'Italie, que je vois encore, dans la cour de la caserne, étalant

(1) Vermersch (Eugène), l'un des trois rédacteurs du *Père Duchêne* (Vermersch-Humbert-Vuillaume). Auteur des *Incendiaires*. Né à Lille (1844). Mort à Londres (1878).

sur sa poitrine la rangée de médailles attestant ses glorieux services. Samson avait été pris à la Croix-Rouge et fusillé.

Un soldat du peloton avait dû s'emparer du sabre, et l'apporter à la Prévôté militaire du Luxembourg.

Interrogatoires

Les condamnés défilaient. J'écoutais les interrogatoires. Toujours les mêmes, rapides, inexorables.

— Vous avez été arrêté, demandait le capitaine. Où ?

— Chez moi. Cette nuit. Je ne sais pourquoi...

Le prévôt levait les yeux. Invariablement, sans autres explications :

— Qu'on l'emène à la queue !

Ou, plus simplement, avec un regard vers la porte où quatre soldats se tenaient.

— A la queue !

Une femme fut poussée à la barre de cet effroyable tribunal. La barre était une barrière hâtivement installée, quelques planches neuves et nues où les clous brillaient.

La femme resta droite en face du prévôt. Elle fixa le capitaine de ses yeux largement ouverts :

— Monsieur l'officier, dit-elle la première, fermement, on est venu me prendre chez moi ; j'ai laissé mes deux enfants seuls. Je voudrais savoir ce que j'ai fait.

— C'est la femme d'un insurgé, interrompit le greffier aux manches de lustrine qui tenait le rôle d'assesseur.

une journée

Et, feuilletant quelques papiers :

— Vous vous appelez bien X... (le nom n'est point resté dans ma mémoire) et vous demeurez rue Malebranche !

— Oui, répondit la femme.

— Où est votre mari ? continua le greffier.

— Je ne sais pas, répondit plus doucement la femme.
Je ne sais pas...

— Il s'est battu ?

— Je ne sais pas, monsieur... Je ne sais pas... répondait de plus en plus bas la jeune femme.

— Enfin, vous ne l'avez pas vu depuis ces jours derniers !

La jeune femme sentait s'enfoncer de plus en plus le fer dans la plaie. Le prévôt ne la quittait point du regard.

— Allons ! Avouez, avouez, disait le greffier.

— Je ne sais pas, reprenait toujours l'accusée. Je ne sais pas s'il est rentré...

— Allons donc ! Dites-nous donc qu'il s'est battu, reprit l'homme en ricanant.

Le prévôt émiettait la cendre de son cigare.

On emmena la jeune femme. Je la vis partir, s'en aller entre les soldats. C'était à mon tour de m'accouder à la barre du tribunal.

à la queue

— Ce sont deux étudiants, dit l'homme au brassard tricolore, qui se tenait près de nous. J'ai vu ce qu'ils avaient au bras. Ça m'a paru suspect. Et puis, ils m'ont semblé tout effrayés quand je les ai abordés.

— Où les avez-vous pris ? demanda le prévôt.

— Là, rue de Vaugirard, en face la grand porte.

— Qu'avez-vous à répondre ? continua le prévôt. Pourquoi avez-vous ce brassard ?

— Je suis médecin, répondis-je. C'est pourquoi j'ai ce brassard de la Société internationale des blessés. J'étais déjà médecin sous le siège...

— Et médecin de qui êtes-vous maintenant ? Quels blessés soignez-vous ?

— Mais, tous, repris-je, un peu embarrassé. J'ai soigné tout le monde pendant la bataille, les soldats de l'armée et ceux de la Commune.

— Vous n'êtes point médecin de l'armée ?

— Non... Mais...

— Vous êtes resté à Paris sous la Commune ?

— Oui...

Le prévôt se pencha à l'oreille de l'assesseur en manches. Ils semblèrent se concerter un moment. Et le capitaine, s'adressant toujours aux agents :

— Conduisez-le à la queue !

Deux agents m'entourèrent et me firent traverser la salle d'attente, de nouveau pleine de prisonniers. Où était-on allé les prendre ? Chez eux ou dans une salle voisine ? Je vis encore des hommes en vareuse, des femmes, des enfants, des gendarmes et des soldats, et toujours ces hommes à brassard tricolore, pourvoyeurs du grand abattoir.

ceux qui attendent

Je me retrouvai dans la petite cour du Sénat. Il était environ une heure. Le désordre y était encore plus bruyant que lorsque je l'avais traversée pour la pre-

mière fois, après notre arrestation. Des soldats débrailés, des officiers en tenue de campagne, des agents à brassard, des groupes d'inconnus lamentables, parqués ça et là, et dont on entrevoyait les faces hâves derrière les faisceaux des fusils.

Nous tournâmes à gauche. Un spectacle inoubliable m'apparut brusquement.

Parqués entre un long mur et la limite des bosquets, une masse d'hommes qu'entouraient des soldats.

A notre arrivée, les rangs s'ouvrirent et se refermèrent aussitôt sur moi.

C'était là ce que le prévôt appelait *la queue*.

J'avais à peine eu le temps de me ressaisir, qu'un peloton arrivait d'un pas tranquille, le fusil sur l'épaule. Les quatre lignards s'arrêtèrent à la tête du groupe, parlementèrent rapidement avec les soldats qui formaient barrière, et j'entendis distinctement, à deux pas de moi, cet appel :

— Six, hors des rangs.

Six hommes, les six premiers, se détachèrent. Ils furent vite enveloppés par les soldats du peloton. J'entendis un ricanement sonore.

— Eh bien ! hurlait un colosse moustachu, votre sacrée nom de Dieu de Commune, elle vous a tout de même foutu dans la mêlasse, comme dirait votre *Père Duchêne*...

Il me sembla que l'homme avait jeté les yeux sur moi... Serais-je reconnu... Mais non...

Au même moment, je voyais arriver mon ami A... qui avait été jugé après moi. Le groupe s'ouvrit. A... entra et vint se mettre à mes côtés.

— Allons! Allons! cria un agent. Faites un peu de place. Faut bien que tout le monde se case!

Et il éclata d'un gigantesque rire.

pensées

L'idée de sortir de cet enfer me hanta. On n'avait pas songé à me fouiller. J'avais sur moi deux ou trois cents francs, que j'avais mis dans une poche secrète, pour parer à tout événement.

— Si j'offrais cet argent? A qui? A un homme à brassard?

Je reconnus bientôt l'impossibilité de mettre mon projet à exécution.

Je poussai A... du coude. Je lui dis quelques mots. Lesquels? Je ne m'en souviens plus. Quelques dernières confidences. Nous allions certainement mourir tous les deux. Peut-être côte à côte, fusillés par le même peloton. Quelle bête de mort! En tas, pêle-mêle, sans que l'on sache mon nom! Ah! mille fois mieux la mort derrière la barricade... Mais ici, au Luxembourg...!

Et je songeais à ce jardin où j'avais flâné si souvent, à la musique où nous allions le soir, à un vieux gardien dont j'avais cru voir tout à l'heure la figure, et que je connaissais depuis des années.

Les agents hurlaient toujours... Je remarquai que des soupiraux qui s'ouvraient au bas du mur, s'échappaient des cris, des gémissements... Ces caves étaient, je le sus plus tard, pleines de prisonniers.

Les détonations se faisaient entendre, de plus en plus pressées, tout autour de nous...

— Tiens! Un pompier! cria subitement un agent. Ah!

une journée

ça va pas être long de lui faire son affaire à celui-là. (1)

Et, après un moment de silence :

— Les crapules ! Ils auraient foutu le feu à tout Paris, si on les avait laissés faire, avec leurs pompes à pétrole...

Il ne me restait plus qu'à me boucher de mon mieux les oreilles, à laisser venir tranquillement la mort qui se rapprochait à chaque nouvelle décharge du peloton d'exécution...

(1) Des l'entrée des troupes versaillaises, les pompiers qui étaient restés au service de la Commune furent en butte aux plus lâches et aux plus cruelles représailles. On accusait ces infortunés d'activer les incendies en emplissant leurs pompes de pétrole !

IV

lueur d'espoir

J'attendais que mon tour fût venu, quand je vis s'approcher un sergent à la fine moustache.

— Que faites-vous ici, me dit-il brusquement? Vous êtes étudiant. Je m'en doute à votre brassard...

Je n'avais point remarqué jusque-là le jeune sous-officier qui m'adressait la parole. Si j'avais pu songer un moment à m'échapper de cet enfer, ce n'était point vers les soldats que mes pensées s'étaient dirigées. Encore moins vers les officiers et sous-officiers, que je voyais, depuis des heures et des heures de poignante faction, le veston déboutonné, causant et blaguant, sans un regard de pitié pour cette foule misérable dont on venait, toutes les dix minutes, détacher un paquet pour la mort.

Le sergent continuait :

— Mais pourquoi êtes-vous ici? Dites?...

Cette insistance me frappa. Je me dis que, malgré tout, il y avait peut-être là une corde de salut que je pouvais bien saisir, dût-elle me glisser dans les mains.

une journée

— Mais, ce que je fais ici, répondis-je, ma foi, je n'en sais rien...

— Comment? Vous n'en savez rien... Mais, mais... Vous ne voyez donc pas ce qui se passe. Vous n'entendez donc rien...

J'entendais parfaitement. Depuis ma sortie de la salle du jugement, je savais que j'allais à la mort, et que de tous ceux qui m'entouraient, pas un peut-être ne sortirait vivant de ce jardin du Luxembourg.

— Mais, reprit le sergent, vous ne voyez donc pas que vous allez être fusillé?

Plus bas, presque sur mon visage, avec un geste qui embrassa toute cette effroyable « queue » de condamnés :

— Tous ceux qui sont là...

Et, désignant du regard les bosquets :

— Là, derrière...

Puis, m'empoignant par l'épaule :

— Allons, allons, reculez...

J'avais saisi le bras de mon ami A... Tous deux conduits, traînés plutôt par le sergent, nous traversâmes toute la longueur de la « queue ».

Nous ne nous arrêtâmes qu'au dernier rang.

Nous avons fait ainsi une vingtaine de mètres. Je calculai que nous étions bien là deux à trois cents misérables.

Lorsque je me trouvai immobile de nouveau, une pensée rapide traversa mon cerveau. J'étais à l'abri pour quelques heures encore. Les deux ou trois cents seraient pris avant moi, s'en iraient avant moi se placer devant les fusils. Et je songeais à la place que j'avais volée, à celle que je laissais au malheureux dont j'avais ainsi avancé l'heure dernière...

— Comme cela, nous dit le sous-officier, vous êtes en sûreté jusqu'à ce soir... Maintenant, vous ne m'avez pas encore dit pourquoi vous étiez arrêté ?

pour parler

— Je n'en sais rien, répondis-je. Nous passions ce matin devant la porte de cette cour, rue de Vaugirard, quand, à la hauteur de la chapelle, deux hommes nous ont conduits ici. Nous avons été interrogés par un capitaine. Depuis deux heures nous attendons.

Et, m'enhardissant, risquant ma dernière carte :

— Voyons, sergent, si nous devons, comme vous le dites, être fusillés... est-ce qu'il n'y a pas moyen de sortir d'ici ?

Le sous-officier avait relevé la tête. Nous causions tous trois assez librement, après nous être éloignés de quelques pas de la « queue » fatale.

— Sortir d'ici ?... Si vous êtes étudiants, je ne vois qu'un moyen. Je veux bien essayer... De quelle année de médecine êtes-vous ?

Ce fut à mon ami A... de répondre... Lui était véritablement étudiant en médecine — j'ai déjà dit qu'il est médecin près de Paris — il nomma ses professeurs, les nôtres donc...

— Moi aussi, je suis étudiant en médecine, interrompit le sous-officier. Je me suis engagé à la déclaration de la guerre et j'ai continué mon service à Versailles... Eh bien ! je vais aller voir le médecin-major. Je lui raconterai l'affaire. Et, ma foi, si je puis vous tirer de là, ce sera vraiment une veine... Et, surtout, si je tarde à re-

une journée

venir, ne vous laissez pas pousser en avant... Toujours à la queue... ça gagne du temps.

Le sergent nous quitta. Nous le suivîmes des yeux jusqu'à ce qu'il disparût par une porte basse qui semblait conduire à la salle d'attente du matin.

angoisse

Une heure après nous le vîmes ressortir. Il vint tout de suite vers nous.

— Très embêtant. Pas trouvé le médecin major. Je ne sais plus comment faire.

— Ne pourriez-vous pas voir quelque autre personne ? dis-je à tout hasard.

— Oui, reprit le sous-officier... Le général. Il n'y a que lui qui pourrait voir cela ?

Je songeai que ce général, c'était Cissey. Ah ! sûr, qu'il ne ferait rien, celui-là. C'était bien inutile d'aller lui raconter nos peines. Qu'est-ce que cela pouvait lui faire, à Cissey, que deux pauvres étudiants eussent été pincés par deux mouchards, conduits au Luxembourg et condamnés ? Et puis, où était-il, Cissey ? Du reste, en ce qui me regardait personnellement, il n'y avait pas d'espoir. Un interrogatoire complet, c'était au contraire la reconnaissance de ma véritable identité.

— Mais, au fait, reprit le sous-officier, il y a une chose bien plus simple. Redites-moi qui vous a arrêté, à quelle heure ?

— Ce sont, expliquai-je, deux « messieurs » en redingote noire, avec un brassard tricolore. Un gros, grand, noir, frisé ; un autre blond, avec des moustaches...

— Mais, ils sont encore ici ! Je viens de les rencontrer à la prévôté... Vous êtes bien sûr que ce sont ces deux-là ?

Et comme je faisais un geste d'acquiescement :

— Eh bien ! j'y vais. Si je vous fais signe de là-bas — et il me montra l'angle du mur, en tête de la « queue » — si je vous appelle, venez...

Et, avant de nous quitter, tout bas :

— Et, devant les agents, tutoyez-moi. Je suis un cousin. On vous a pris par hasard. Je vous ai reconnus... Oui, tutoyez-moi. Vous savez, je ne les connais pas, ces deux hommes au brassard...

Nous attendimes encore une grande heure, dans d'inexprimables angoisses. Allait-il réussir dans sa mission ? Déjà, le médecin-major avait raté. Si les deux mouchards allaient l'envoyer promener... Et je me rappelais que le matin, l'un des agents m'avait signalé « comme un bon ». Il allait, le gros frisé, se souvenir aussi que je l'avais appelé citoyen... Il se rappellerait cette insulte... Car, pour lui, c'était une insulte, et une grave... Ne m'avait-il pas menacé de sa botte ?

Nous attendions toujours. Je finissais par ne plus entendre les feux de peloton. Ils se succédaient pourtant terriblement près de nous... Je me haussai sur la pointe des pieds pour voir par-dessus la tête de mes compagnons. Oh ! les tristes faces, déjà marquées par la mort. Les têtes pendantes, les yeux qui ne regardaient plus... Je vis la cour toujours rouge de soldats, et, au beau milieu, le soleil argentant sa longue chevelure, tête nue, le prêtre dont je n'oublierai jamais le dur sourire... Un court sentiment de révolte me monta au cœur...

loin de l'Enfer

Je fixais imperturbablement cet angle de muraille, derrière lequel peut-être, à ce moment, marchait le sergent, expliquant aux agents notre arrestation, cherchant à ravir nos existences à la fusillade toute proche... Et, d'un coup, je vis apparaître notre sous-officier. Ses yeux s'étaient fixés sur nous. Il avança de quelques pas. Derrière lui, je vis nos deux hommes à brassard, les mêmes.

— Vous deux, là-bas, cria à haute voix le sous-officier, avec un geste d'appel autoritaire, venez ici...

Ce « venez ici » me perça comme une balle... Ici ! Au lieu de m'annoncer la délivrance, ce venez ici, crié d'un ton dur, était-il pour moi l'avant-coureur de l'exécution ? Car, j'avais trompé le sergent. Je ne lui avais pas raconté complètement mon arrestation, ma réception, mon signalement par l'agent. Je n'avais rien dit de l'épisode du « citoyen »... S'il avait changé d'avis ! S'il s'était douté, grâce aux renseignements complémentaires qu'il avait recueillis, que j'étais un vrai coupable... Miséricorde ! S'il avait appris, s'il savait qui je suis en réalité... que la veille encore, j'avais passé la moitié de l'après-midi avec Rigault... (1)

— Allons ! allons ! Et vite..., ajouta-t-il.

Nous nous détachâmes du groupe pour nous joindre au trio que formaient, en tête de la file des condamnés, le sergent et les deux hommes de police. Tous les regards

(1) Rigault (Raoul), membre de la Commune (8^e arrondissement). Procureur général de la Commune (27 avril). Né à Paris (1846). Tué rue Gay-Lussac (24 mai).

se tournèrent vers nous, regards de commisération et d'envie. Pour certains, c'était la liberté qui nous attendait. Pour d'autres, le peloton.

Sans mot dire, les trois hommes traversèrent rapidement la cour, se dirigeant vers la porte de la rue de Vaugirard. Nous les suivîmes. Pas un officier, pas un des civils qui faisaient en ces jours odieux le hideux et gratuit métier de pourvoyeur des cours martiales, ne se détourna pour savoir où nous allions.

Deux minutes après avoir quitté la « queue » des condamnés, nous étions sur le trottoir de la rue, à ce même endroit où nous avaient arrêtés le matin les deux hommes qui nous accompagnaient.

attendrissement

— Eh bien ! me dit brusquement le sergent, maintenant que « te » voilà dehors, j'espère bien que tu ne fouteras plus les pieds dans la rue pour te faire mettre encore la main sur l'épaule. Ah ! tu l'as échappé belle, et ton ami aussi. Et si je n'avais pas été là, vous passiez tous les deux un fichu quart d'heure.

Je me souvins que je devais, aux yeux des agents, jouer le rôle de cousin. Ce ne fut pas, toutefois, sans quelque effort, que je répondis avec un rire qui devait sonner un peu faux :

— Mais oui, mon vieux. Ah ! sapristi ! je t'en dois une belle...

— Foutre oui ! exclama le gros agent à la perruque de caniche noir. Ah ! nom de Dieu ! mes pauvres enfants, dire que vous y étiez, sans le cousin... Dame ! que vou-

une journée

lez-vous ? dans ces jours-là, on ne connaît personne !... Ah ! ce que nous en avons pincé cette nuit, et aujourd'hui... Tout de même, qu'est-ce qu'auraient dit vos parents, quand ils auraient appris ça ?...

Et l'agent s'attendrissait. Inexplicables replis du cœur humain !

Cet homme, qui, sûrement, avait conduit à la cour martiale, à l'abattoir, des centaines d'inconnus, sans un remords, sans une interrogation à sa conscience, s'apitoyait, pleurait presque sur le sort de deux jeunes gens qu'il ne connaissait ni d'Ève ni d'Adam, parents, il le croyait du moins, d'un sergent dont il ne savait même pas le nom.

On entendit une décharge derrière les grilles.

— Vous voyez, reprit l'homme... Ah ! mes enfants ! ce que je suis heureux tout de même de vous avoir fait sortir.

Il m'aurait embrassé de joie, l'homme au brassard.

— Oui, reprit-il, oui ! il nous faut aller prendre un verre.

— J'allais l'offrir, repris-je entre mes dents.

— Non, non. C'est moi qui veux le payer... Ce que j'ai soif... On n'a pas seulement le temps d'aller boire un coup...

Nous entrâmes tous cinq, les deux agents, le sergent, A... et moi, dans la boutique du marchand de vins qui existe toujours, à l'enseigne de *la Comète*, au coin de la rue de Vaugirard et de la rue Servandoni. Oh ! comme je le fouille du regard, quand je passe à cet endroit, ce cabaret, qui me rappelle de si effroyables souvenirs ! Je cherche des yeux la petite table ronde devant laquelle nous nous assimes. Je revois la grande porte du Sénat, les soldats qui entrent, les prisonniers qu'on pousse

en hurlant. Et j'entends toujours à mes oreilles le rire sonore de l'agent, joyeux et sinistre à la fois :

— Ah! mes enfants! Ce que je suis tout de même content de vous avoir sortis de là... Mais il nous faut retourner... Allons, j'ai pas le temps...

Et il se précipita, affairé, tout en essuyant ses moustaches, vers la prévôté...

Il me tendit la main... Cette poignée de main, j'en frémis encore.

Comme il nous faisait un dernier signe, je vis un groupe qui s'avavançait sur le trottoir. Trois hommes qui m'étaient inconnus, et une dame sévèrement voilée. Les trois hommes ne tournèrent pas la tête, mais la dame voilée eut comme un mouvement de stupeur qui attira mon attention. Je vis en même temps deux yeux briller à travers le voile. La dame voilée — oh! je le crois encore — me sembla être madame Sapia, veuve du commandant Sapia, (1) tué le 22 janvier sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Quelques jours auparavant, le dimanche, jour de l'entrée des Versaillais, invité à déjeuner à la délégation de l'instruction publique par Vaillant, (2) j'avais été son voisin de table.

Me retrouver là, entre deux agents de cour martiale et un sergent versaillais, tout ce monde-là se serrant la main!

(1) Sapia (Théodore), chef du 146^e bataillon de la Garde Nationale sous le Siège. Traduit en conseil de guerre (9 octobre) pour excitation à l'insurrection, défendu par maître Lachaud, acquitté. Frappé de deux balles le 22 janvier, place de l'Hôtel de Ville, et transporté à l'Hôtel-Dieu, il expira pendant le trajet.

(2) Vaillant (Edouard), membre de la Commune (huitième arrondissement). Né à Vierzon (Cher) en 1840. Délégué à l'enseignement (21 avril). Aujourd'hui député de Paris.

Nous restâmes seuls, A... et moi, avec notre sergent. Qu'allions-nous faire ? Ou, plutôt, qu'allais-je faire, moi, le plus compromis ?

A... qui par la suite ne fut pas poursuivi, pouvait, avec quelque chance, trouver un asile, attendre quelques jours et filer sur sa province. Mais moi ? Ce sergent, il allait me laisser là dans la rue.

Si je lui avouais tout, que je l'ai trompé, que je suis un véritable insurgé ? Si je lui demandais de me conduire dans un lieu sûr ?...

Ma foi, commençons par faire plus ample connaissance. Et je me risque :

— Dites, sergent, nous n'allons pas rester sur cette grenadine — je me rappelle que chez le marchand de vins, nous avons avalé des grenadines à l'eau de seltz, — vous allez bien accepter à dîner avec nous ? Car, ajoutai-je avec un rire forcé, depuis ce matin neuf heures, nous ne nous sommes rien mis sous la dent.

Nous nous dirigeâmes vers l'Odéon.

Le Sénat et les rues avoisinantes ressemblaient à un vaste champ de bataille, après la victoire. Les morts s'étaient étalés en plein soleil. Le sang tachait les murs. Il n'y avait guère de coin qui n'eût ses deux ou trois cadavres. J'en comptai cinq, autant que je pus le faire d'un coup d'œil rapide, le long du mur qui fait face au restaurant Foyot. A toutes les fenêtres, des officiers, des soldats.

Nous entrâmes au restaurant Martin, qui faisait alors le coin de la rue Molière et de la place de l'Odéon.

Quand nous fîmes à table, dans un cabinet isolé, je racontai au sergent stupéfait notre véritable histoire. Je lui dis comment j'étais tout aussi peu en sûreté, au moment où je lui parlais, que le matin ou la veille.

— Vous m'avez sauvé la peau, lui disais-je. Vous ne voudrez pas me la reprendre !

— Non, me répondit-il, un peu hésitant tout d'abord, non... Mais où voulez-vous aller ? Vous pouvez être repris la nuit, dans une perquisition... Ne quittez pas le quartier... Si vous étiez arrêté, on vous amènerait de nouveau au Luxembourg. Vous me demanderiez.

Et le sergent me dit son nom.

Nous ne quittâmes le restaurant qu'à la tombée de la nuit. A... s'en alla de son côté. Le sergent me conduisit jusqu'à la porte de la maison où j'avais résolu de m'abriter.

— Vous ! vous ! me dit en tremblant l'amie qui me donnait asile. Ah ! je ne croyais plus vous revoir...

Et, soulevant un coin du rideau de sa fenêtre, elle me montra le Collège de France, où les juges militaires avaient siégé toute la nuit.

— Ah ! si vous pouviez les voir d'ici !... Ce matin quand je suis sortie, mes genoux pliaient d'épouvante... Là-bas, là-bas, au coin de la rue Montagne-Sainte-Geneviève. C'est là qu'ils les mènent fusiller... Il y en a plus de cinquante... Ah ! l'épouvantable nuit...

V

l'abattoir du Luxembourg

Trois jours après cette terrible journée du jeudi 25 mai, le sergent venait prendre mes nouvelles. Il entra la main tendue, le sourire épanoui.

— Eh bien ! vous n'avez pas eu de perquisition?... Ma foi, je m'attendais d'un moment à l'autre à vous voir ramener au Luxembourg... Ah ! je vous jure qu'on ne chôme pas à la prévôté.

Et il me dit les nuits entières qu'il avait passées, de garde à la salle d'attente qui ne désemplissait pas, et où venaient échouer, à toute heure, les prisonniers faits dans les rafles.

— On perquisitionne partout, reprit-il. Tout le quartier y passera. Cela se fait par ilot. On entoure un paquet de maisons. Une fois cerné, on fouille. Et gare, si vous avez chez vous quelque chose de suspect. Un vieux pantalon de garde, un képi, un ceinturon, un bidon. Le moindre doute vous fait descendre dans la rue. Et puis, c'est selon l'humeur de l'officier qui commande, ou tout bonnement des soldats... Pan ! pan ! Au mur !... Si l'officier est bon garçon, ou s'il peut tenir ses hommes, on vous amène à la prévôté...

— Et alors ?

— Alors ? Eh bien, ma foi, c'est encore selon. Ou

une journée

commence par vous fourrer dans les caves, où vous attendez jusqu'à ce que le prévôt soit arrivé. Quelquefois, s'il y en a trop, on vide les caves pour faire de la place...

— Ce sont ceux que l'on mène à Versailles?

— Oui et non. Cela tient encore aux hommes qui sont là. Des fois on les mène à l'École militaire. Je crois que de là ils sont dirigés sur Versailles. (1) D'autres fois... d'autres fois...

— Eh bien?

— Eh bien...

Et le sergent hésitait...

— Eh bien. On les mène dans le jardin, à côté du grand bassin, et dame...

Et le sergent me raconta dans tous ses détails l'effroyable boucherie de la cour martiale.

Depuis l'entrée des troupes, on fusillait sans relâche.

(1) Le sergent se trompait. Ceux qui étaient conduits à l'École Militaire étaient fusillés dans la cour même de l'École, ou dans la cour de l'ancienne École d'État-Major de la rue de Grenelle. Voici, entre tous, un épisode de ces jours sinistres. Il m'a été récemment conté par un ami, le propre fils de l'officier supérieur qui commandait à l'École Militaire. Le narrateur avait, à l'époque de la Commune, quinze ans.

« La femme d'un commerçant du voisinage était venue, éplorée, réclamer son mari, arrêté quelques heures auparavant. — Il vient de sortir à l'instant, répondit-on à la femme quand elle se présenta au poste installé dans l'ancienne École qui servait de quartier-général. C'était vrai. Le malheureux venait de sortir, mais étendu dans une voiture à bras de boulanger, ses deux pieds dépassant sous le couvercle abaissé. Le sang coulait à travers les planches du fond. L'homme avait été fusillé dans le jardin de l'École, contre un vieux mur tapissé de lierre. »

Autre épisode, de la même source, et toujours à l'ancienne École d'État-Major de la rue de Grenelle :

« Un des jours de la semaine de Mai, un matin, une femme, portant un nourrisson dans les bras, reconnaît, parmi les fédérés qui s'en allaient mourir dans la cour où l'on fusillait, son mari. Elle se précipite, veut lui parler. Mais, un coup de crosse la jette sur la bordure du trottoir, tandis que l'enfant va rouler dans le ruisseau. »

On fusillait derrière ces bosquets, dont le vert feuillage m'était apparu et que je revoyais criblé de gouttes de sang. Là, c'était le simple peloton. Quatre par quatre contre un mur, contre un banc, et les soldats s'en allaient, rechargeant tranquillement leur fusil, passant la paume de la main sur le canon poussiéreux, laissant là les morts.

On fusillait aussi autour du grand bassin, près du lion de pierre qui surmonte les escaliers menant à la grande allée de l'Observatoire, le long de la balustrade de gauche. Regardez attentivement. Vous verrez sur les balustres des places plus fraîches. Ce sont les endroits écornés, hachés par les balles, que l'on a dû réparer ensuite. (1)

— Et tous ces morts, qu'en fait-on ?

— Tous ceux qu'on a fusillés jeudi, le jour où vous y étiez, me répondit le soldat, on les a enlevés la nuit suivante. De grandes tapissières ont été amenées. Je crois qu'on a tout emporté à Montparnasse.

Je me représentai l'horrible scène. La montagne de morts, ceux qui avaient été fusillés les premiers, écrasés sous le poids de ceux qui étaient venus s'abattre sur leurs cadavres, toute cette chair trouée et sanglante sur la pelouse barbouillée de sang.

Le sergent avait repris son récit. Il détaillait l'abattoir, place par place, peloton par peloton.

— Et, lui demandai-je, on fusille toujours ?

(1) C'est à cette place, adossé au piédestal de l'un des lions de pierre (celui de gauche) qui ornent l'entrée de l'avenue de l'Observatoire, que fut fusillé, le matin du 28 mai, le docteur Tony-Moilin. Son seul crime avait été de faire partie, dans les premiers jours qui suivirent le 18 mars, de la municipalité du 6^e arrondissement (Saint-Sulpice).

Le sergent fixa sur moi ses yeux étonnés. Nous étions, autant qu'il m'en souviene, à la matinée de dimanche, à la dernière agonie de la bataille.

— Certainement, me répondit-il. On n'a pas cessé depuis que nous sommes entrés à Paris. Ah! vous n'avez rien vu. Moi, j'ai commencé à voir cela à la Croix-Rouge, où nous avons tourné les barricades par le bas de la rue de Rennes. On en a fusillé là un paquet, surtout des officiers.

Brusquement des cris éclatèrent en bas, au-dessous de nous. Le sergent se mit à la fenêtre :

— Voilà une bande de prisonniers, dit-il sans se retourner. On les conduit certainement au Luxembourg.

Les prisonniers, qui venaient du Collège de France, étaient bien une cinquantaine. Ils avançaient entre deux rangées de soldats. Tout ce monde marchait à une allure accélérée. J'eus le temps de voir des têtes nues, des bras collés au corps, des visages pâles et abattus. Trois femmes se donnaient le bras. Une foule hurlante suivait. Et j'entendis distinctement le cri féroce :

— A mort! à mort! Au Luxembourg!

— On en amène comme ça tous les quarts d'heure, dit le sergent.

— Mais alors, repris-je, ce n'est pas par centaines, mais par milliers que, dans tout Paris, on arrête et on fusille...

Le soldat ne répondit pas.

errant

Quelques jours après, je revis encore le sergent. Il m'aborda d'un air embarrassé, presque défiant :

— Je crois que vous feriez bien de partir d'ici, me

dit-il en me prenant à l'écart. J'ai comme un pressentiment que vous n'y êtes plus en sûreté. Au Luxembourg, on me regarde d'un drôle d'œil, comme si j'étais devenu suspect. J'ai quelquefois un doute sur mes deux agents au brassard... Vous n'avez raconté l'histoire à personne ?

Je répondis que j'avais le premier tout intérêt à garder le secret.

— Ça ne fait rien, continua le soldat, je vous conseille vivement de chercher un autre abri. Et puis, voyez-vous, on va bientôt perquisitionner par ici... Si on vous reprend dans le coup de filet, cette fois, je ne réponds plus de rien...

Je vis que mon sergent n'était pas rassuré. Et ma foi, pourquoi le compromettre, si peu que ce fût, ce brave garçon qui m'avait arraché à la fusillade ! Allons, il faut filer.

— Eh bien, dis-je, c'est entendu, je suis de votre avis.

Nous nous quittâmes. Une heure après, j'étais sur le pavé. Je m'étais dit que j'irais jusqu'à la rue du Val-de-Grâce, où j'avais un ami. Il habitait dans une maison, au fond d'un grand jardin. Certainement je serais là tranquille.

Je me dirigeai donc vers la place de la Sorbonne, remontant la rue Saint-Jacques. Au carrefour qui croise la rue Gay-Lussac, je crus que le cœur allait me manquer. La place était grise de soldats d'un bataillon de chasseurs, l'arme au pied. Des groupes s'étaient formés et regardaient. A un étage supérieur, je vis les fenêtres s'ouvrir, des têtes, des képis apparaître et, brusquement, des paquets tomber.

une journée

Un soldat jeta un fusil qui résonna sur le pavé. On perquisitionnait dans la maison voisine d'un chantier de démolition. Bientôt la porte s'ouvrit et j'en vis sortir une demi-douzaine d'hommes entourés de chasseurs. Du gibier pour la cour martiale ou pour Versailles.

Le carrefour se vida. Je pus continuer la rue et atteindre mon refuge. Nous passâmes, un ami, que je rencontrai là, et moi, la journée dans le jardin, prêts à nous esquiver par une porte entr'ouverte si les perquisitionneurs arrivaient.

Ces perquisitions ! Qui pourra jamais raconter ce qu'elles accumulèrent de terreurs !

Où aller ? Si proche parenté que vous puissiez invoquer, chacun redoutait pour soi-même la conduite à Versailles. Les prétextes pour vous laisser à la rue étaient nombreux. Je me suis laissé raconter par un de mes amis, très compromis, qu'arrivé un jour dans une famille fidèle, il y rencontra un autre camarade, déjà accepté. Ce ne fut point la famille qui renvoya ce second arrivant, mais bien le premier caché, qui s'écria :

— Non, non, pas toi ici ! Tu vas nous faire fusiller tous !

Le soir, je quittai le jardin, qui ne m'offrait qu'un incertain asile. Le boulevard Saint-Michel est désert. Aux coins des rues, des sentinelles. Qui vive ! Au large !... Je suis enfin au terme de ma course périlleuse. Là-haut, sous les toits, brille une lumière. Je frappe. La porte s'ouvre. Je grimpe au sixième. Effusion.

— Tu tombes à merveille, me dit l'ami. Je suis ici très tranquille. La maison a été perquisitionnée. On n'y reviendra plus...

dénonciations

Les quatre murs de la chambrette où j'avais enfin trouvé le repos — jusqu'à la fuite hors Paris — n'offraient au fond qu'une sécurité relative.

La maison avait été perquisitionnée, il est vrai, et il n'y avait plus à craindre le coup de filet de la cour martiale.

J'avais encore à redouter — et tous ceux qui se trouvaient dans ma situation le redoutaient également — les dénonciations du premier venu, du voisin, du concierge, du marchand de journaux, de quiconque pouvait se douter qu'un insurgé se cachait là.

La lâcheté était universelle. Elle fut si honteuse, cette lâcheté, si colossale, si hideuse, que l'autorité militaire elle-même, qui n'était pas douce au plus petit des vaincus, se révolta contre cette incroyable bassesse. Des chefs de corps firent brûler en masse les milliers de lettres qu'ils recevaient chaque jour. Quelques dénonciateurs, plus remarqués que d'autres, furent appelés à la cour prévôtale pour s'expliquer. Ils virent l'appareil des massacres, et s'enfuirent, épouvantés, craignant d'être collés à ce mur où ils avaient rêvé d'envoyer le voisin dénoncé par eux, parfois leur débiteur, leur rival en affaires ou en amour...

On me racontait récemment, à propos de ces dénonciations, une histoire qui ne manque pas d'un certain comique.

Un coiffeur, qui avait fait au Quatre-Septembre étalage de zèle républicain, au point de demander l'arrestation du commissaire de police de son quartier, éprouva, après la chute de la Commune, le besoin de faire du zèle.

Il dénonçait, dénonçait, dénonçait. On le voyait partout sur le passage des convois de prisonniers, gesticulant, criant à mort.

Un jour, il avise un passant dont l'allure lui semble suspecte.

— Arrêtez-le, crie-t-il à un sergent de ville — un des aimables gardiens de la paix à chassepot et revolver des journées de mai — arrêtez cet individu. Il a été de la Commune !

Le gardien de la paix regarde notre homme, le dénonciateur. Soudain il lui flanque la main au collet :

— Mais vous, n'avez-vous pas fait arrêter jadis mon commissaire ? Je vous reconnais.

Et l'individu est poussé dans un groupe de prisonniers qui passaient. Il fut conduit à Versailles, passa en conseil de guerre, et fut condamné à la déportation. Il en revint.

Le moindre indice suffisait à rendre suspect. Dans cette effroyable terreur du sabre, les yeux s'ouvraient tout grands :

— Tiens ! mais voilà monsieur B. qui rentre depuis hier avec des provisions !

Ou encore :

— Mais monsieur B. achète bien des journaux ! Il en apporte deux ou trois fois par jour.

Conclusion :

— Il doit avoir quelqu'un d'étranger chez lui... quelqu'un de caché... quelqu'un de la Commune peut-être... Si on voyait ?

Et le concierge, ou le voisin, monte, s'arrête à la porte de la chambrette, écoute... Il entend causer... Mais on cause tout bas... Le soir, on interroge discrète-

ment le locataire. On va écouter de nouveau... Sûrement, il y a quelqu'un... Et en voilà assez pour être dénoncé, empoigné, et en route pour la prévôté.

Un de mes amis fut ainsi dénoncé parce qu'il envoyait acheter une demi-douzaine de journaux chaque matin. Cela parut suspect. Il fut pris et fit huit ans de baigne.

Un autre, enfermé chez un ami que ses occupations appelaient toute la journée au dehors, eut le tort de fumer exagérément. L'odeur du tabac qui passait sous la porte le dénonça. Il fut pris, lui aussi. Plus heureux que le précédent, son amour de la cigarette ne lui coûta que la déportation.

Mes craintes n'étaient donc pas absolument vaines, au milieu de cette orgie dénonciatrice.

Je n'eus toutefois pas à me plaindre de mon séjour dans la chambrette. Le seul supplice que j'aie enduré, pendant ces huit à dix jours de captivité forcée, fut celui que m'infligea un voisin qui, du matin au soir, jouait avec une féroce insistance de la flûte. Cette flûte inexorable fut pour moi un cauchemar, et un cauchemar d'autant plus sérieux que l'animal en voulait à cette infortunée *Marseillaise*, qu'il écorchait du reste avec un rare bonheur. La *Marseillaise*, c'était presque un chant séditieux, en ces heures de réaction furieuse.

La *Marseillaise* ! Si un soldat allait monter, faire taire l'enragé flûtiste, l'arrêter peut-être, fouiller de nouveau ce sixième étage mal pensant ! Vraiment, j'en tremblais et j'enrageais chaque jour jusqu'à ce que le flûtiste eût remis son instrument de torture. Je n'entendais plus alors, dans le silence de l'état de siège, que l'appel lugubre de la sentinelle, debout sous mes fenêtres, derrière les grilles de l'église voisine. Qui vive ! Au large !

VI

Petites cours martiales

On ne fusillait pas qu'au Luxembourg et dans les grandes cours martiales. On fusillait partout, au coin des rues, dans les allées des maisons, dans les chantiers de démolitions, partout où l'on trouvait un mur pour y pousser les victimes.

Les bas quais de la Seine furent témoins de féroces massacres. Au bas du Pont-Neuf, on fusilla pendant plus de huit jours. L'après-midi, les gens respectables allaient voir tuer les prisonniers, comme ils étaient allés attendre leur arrivée à Versailles. Des couples élégants se rendaient à cette boucherie comme à un spectacle. On y vit des jeunes filles en toilettes d'une irréprochable fraîcheur, qui riaient à gorge déployée, en faisant tourner leurs ombrelles. Pouah!

Dans ce coin de la rive gauche qui entoure le Panthéon, — le Quartier — une demi-douzaine de ces petites cours martiales fonctionnaient. La grande tuerie était au Luxembourg. Mais on tuait aussi à la Monnaie, à l'Observatoire, à l'École de Droit, à l'École

polytechnique, où mourut Treilhard (1) — sa femme vint le lendemain rapporter les 40.000 francs restés en caisse à l'Assistance publique — au Panthéon, où l'on conduisit Millière (2) pour l'assassiner « à genoux ». On fusillait au Collège de France, sur les condamnations prononcées par un prévôt installé dans la salle à gauche de l'entrée principale. On fusillait dans le marché Maubert.

Six cours martiales pour ce seul quartier. Pour chacune d'elles, des morts et des morts. Le Luxembourg à lui seul surpassa le millier. A mesure qu'ils avançaient, les Versaillais installaient, de place en place, ces sinistres prévôtés militaires, dont toute la besogne était de tuer — le jugement ne comptait pas.

Autour des grands abattoirs — le Luxembourg, l'École militaire, la caserne Lobau, Mazas, le parc Monceau, la Roquette, le Père-Lachaise, les Buttes-Chaumont — d'autres encore — « travaillaient » sourdement, avec moins d'étalage et de gloire, d'innombrables boucheries de minime importance.

Croira-t-on maintenant comme le dit Maxime du Camp (3) — que l'on n'en tua que six mille? Qu'auraient donc fait alors toutes ces cours martiales qui, pendant huit jours, ruisselèrent de sang!

(1) Treilhard, directeur de l'Assistance publique (13 avril). Arrêté à son domicile après l'occupation du 5^e arrondissement (Panthéon); conduit à l'École polytechnique, il y fut passé par les armes.

(2) Millière (J.-B.), élu à l'Assemblée nationale (1871). Fusillé sur les marches du Panthéon, le 26 mai. Le capitaine Garcin, qui dirigeait l'exécution, fit mettre de force Millière à genoux. Né à Larmache (Côte-d'Or) en 1817.

(3) Maxime du Camp, auteur des *Convulsions de Paris*. Membre de l'Académie française. Né à Paris (1822), mort à Bade (1894). Décoré pendant les journées de juin 1848.

l'Opéra

L'Opéra fut transformé, lui aussi, en abattoir.

M. Charles Nutter, (1) alors archiviste de l'Académie nationale de musique, avait conservé, comme irrécusable témoignage des fusillades de l'Opéra, une photographie du mur, déchiré par les balles, contre lequel étaient adossés les infortunés envoyés à la mort.

M. Charles Nutter a, en quelques lignes poignantes, fait à M. Louis Gallet, (2) un tableau fidèle de ces horreurs.

L'Opéra était occupé — dit M. Charles Nutter — par deux compagnies ayant chacune un capitaine et occupant, l'une le côté de l'administration, c'est-à-dire les bâtiments à droite en entrant dans la cour, l'autre le bâtiment de l'entrée du personnel à gauche.

Il y avait, dans la cour, une foule de gens arrêtés, et, à tout instant, on en amenait d'autres.

Le capitaine, du côté de l'administration, faisait enfermer dans les caves ceux qui lui étaient présentés. Le capitaine, du côté du théâtre, *les faisait fusiller.*

Parmi ces gens, certains avaient été pris les armes à la main. D'autres ne se révélaient combattants par aucun signe immédiatement apparent. Mais on examinait leurs chaussures. S'ils avaient aux pieds des godillots, leur affaire était jugée. On les retenait.

Et selon que la chance les envoyait devant le capitaine

(1) Nutter (Charles), auteur d'un grand nombre de livrets d'opéras et ballets, *la Source, Coppélia*, etc. Né et mort à Paris (1828-1899).

(2) Gallet (Louis), auteur dramatique et librettiste. Auteur du *Roi de Lahore, Thais*, etc. Né à Valence (Drôme) en 1835, mort à Paris (1898). Il publia chez Calmann Lévy, sous le titre *Guerre et Commune, d'intéressants souvenirs*, dont nous extrayons (page 315) le récit poignant de Charles Nutter.

une journée

de gauche ou le capitaine de droite, ils étaient encavés ou fusillés.

Pourquoi? On n'en a jamais rien su.

Les prisonniers de la cave devaient être convoyés sur Versailles ou sur quelque autre dépôt dans Paris. Ceux que l'on exécutait étaient fusillés dans la cour même, au fond, contre le mur, maintenant tout percé de balles. J'ai la photographie de ce mur, appelé à disparaître un jour. C'est un document pour mes archives. Malgré les petites dimensions de l'épreuve, on y distingue très bien la trace des coups de feu.

Pendant ces tristes scènes, auxquelles il nous fallait assister, quelques jeunes soldats demeuraient au repos, assis ou couchés sur l'escalier du perron de gauche. Quelques-uns, trouvant dans les foyers le matériel et les accessoires ayant servi pour la représentation de *Freischütz* et de *Coppélia*, le dernier spectacle de l'Opéra, avaient pris les crânes, les masques et les draperies des fantômes qui apparaissaient dans l'opéra de Weber, à la scène de la fonte des balles. De sorte que l'on voyait là, veiller sur l'escalier, le fusil entre les jambes, des soldats drapés de suaires avec des têtes de mort branlantes et grimaçantes.

Et le plein soleil éclairant ces crânes blancs aux orbites sombres, sur ces uniformes de troupier, tandis qu'éclatait de temps en temps une fusillade au fond de la cour, et que des groupes mornes attendaient le jugement sommaire, cela faisait un tableau d'une saisissante horreur.

N'ajoutons pas un seul mot à ce témoignage.

Au mur les godillots

Cette haine des *godillots*, M. Charles Nutter n'a pas été le seul à la constater.

Les *godillots*, c'était la garde nationale.

La garde nationale s'était héroïquement comportée

dans les combats livrés sous Paris. Gustave Lambert, (1) Henri Regnault (2) avaient trouvé, à Buzenval, une mort glorieuse. Tous deux étaient de la garde nationale. L'armée — une partie de l'armée — n'en avait pas moins voué à la garde nationale le plus injurieux et le plus injustifié des mépris.

Un ami, Émile Giffault, (3) qui fut fait prisonnier après la bataille des rues et conduit à Versailles, me racontait que la plus grande joie du colonel qui l'interrogea pendant plus d'une semaine avant de l'envoyer devant le conseil de guerre, était de l'interpeller à tout propos sur son passage dans la garde nationale.

— Allons, voyons, soldat de Buzenval! lui disait goguenard le colonel.

Le prisonnier devait se contenir. Le colonel, lui, triomphait.

— Ah! c'est fini pour les soldats de Buzenval! Vous n'êtes plus à la noce, hein!

Dès qu'elle entra dans Paris, l'armée versaillaise songea à satisfaire ses rancunes contre cette garde nationale abhorrée.

Comment reconnaître le garde national? Bien naïfs ceux qui eussent gardé l'uniforme. Mais les pauvres, ceux qui avaient été vêtus, chaussés, qui conservaient

(1) Lambert (Gustave), explorateur, auteur d'un projet de voyage au pôle Nord, tué à Buzenval.

(2) Regnault (Henri), peintre, auteur de la *Salomé*, du *Maréchal Prim*, etc., tué à Buzenval.

(3) Giffault (Émile), commissaire à l'ex-Préfecture de police, condamné aux travaux forcés à perpétuité par les conseils de guerre. Mort en 1906.

encore les vestiges de leur passage dans ce corps maudit — se firent facilement prendre. S'ils n'avaient plus l'habit, au moins avaient-ils la chaussure — le *godillot* dénonciateur (ainsi nommé du nom du fabricant d'équipements militaires, Alexis Godillot).

Tout porteur de godillots fut arrêté. Gardes nationaux de la Commune ou du siège, qu'importe!

J'ai recueilli à ce sujet d'un de mes plus vieux amis, Francis Privé, (1) un récit effroyable.

Le lundi 29 mai, dans la matinée — il y avait donc vingt-quatre heures que la lutte était finie — Francis Privé, errant, cherchant un refuge, longeait la rue de Charonne. Tout à coup, il se heurte à un rassemblement. Il s'arrête.

Sur deux files, devant la boutique d'un charbonnier, une douzaine d'hommes, des prisonniers, attendaient. Aucun d'eux en uniforme. Tous en mauvais vestons, vareuses dont les passepoils avaient été arrachés, blouses. A quelques pas de la boutique, des soldats, le fusil en arrêt, et, devant les prisonniers, un jeune officier, tenant à la main une badine.

Privé s'approche aussi près que possible. Cette badine est une baguette de fusil.

— Allons! crie le jeune officier. Tous ceux qui ont des godillots, en avant!

En avant, c'était la devanture de la boutique du charbonnier.

Personne ne bouge.

(1) Privé (Francis), membre de la municipalité du 6^e arrondissement (Saint-Sulpice). Mort en 1902.

L'officier renouvelle son commandement, et, comme personne ne quitte encore la file, il passe lui-même sur le front des prisonniers, frappant durement de sa baguette de fusil sur l'épaule des infortunés.

— Allons, les *godillots*, au mur!

Les malheureux, encadrés par les soldats, furent poussés contre la devanture du charbonnier et fusillés à bout portant.

Pas une plainte, pas un cri.

le charnier de Charonne

Vingt mille morts. C'est là le bilan des cours martiales et des exécutions de la rue. Nous ne sommes certainement pas au-dessus de la vérité. Chaque coup de pioche donné dans le sol des faubourgs parisiens met au jour des ossements aujourd'hui desséchés, quelques-uns encore revêtus d'uniformes en loques, auxquels adhèrent des boutons, des traces de galons. Ce sont les fusillés de la Semaine sanglante, enfouis dans les fosses creusées après le nettoyage des rues au lendemain de l'hécatombe.

En janvier 1897, pour ne citer qu'un seul de ces exemples — ils abondent — au milieu de ce quartier de Charonne, qui vit les dernières convulsions de l'insurrection, des ouvriers terrassiers faisaient une lugubre trouvaille.

Derrière le Père-Lachaise, non loin de la gare du chemin de fer de Ceinture, existe un vieux cimetière désaffecté, le cimetière de l'antique église Saint-Germain, qui

date du quinzième siècle. On avait décidé de sacrifier une partie de ce cimetière, afin d'y creuser un réservoir pour les eaux de la Marne.

La pioche frappa sur tout un charnier, où les squelettes étaient accumulés par centaines.

Ce n'étaient plus quelques morts isolés, ramassés après la lutte derrière une barricade, ensevelis hâtivement avant la décomposition. On avait versé là des tombereaux de cadavres. On en compta huit cents, que l'on aligna les uns à côté des autres, drapés dans leurs uniformes déchirés et troués, la tête encore recouverte, pour quelques-uns du moins, du képi fédéré.

On fit rapidement disparaître cette épouvantable exhibition. Une fosse nouvelle fut creusée, adossée au mur du presbytère. Quelques piquets indiquent seuls l'emplacement du dernier champ de repos de ces morts inconnus.

le puits des Fédérés

Ce quartier de Charonne fut un des plus cruellement décimés dans l'épouvantable répression qui suivit la prise des faubourgs. Charonne fut occupé le samedi de la Semaine de Mai. Des deux côtés, la rage de la lutte avait atteint son paroxysme. Les incendies flambaient encore. La veille, non loin de là, les otages de la rue Haxo avaient été fusillés. Tout ce qui était pris était passé par les armes. Longtemps, les habitants de ce quartier entendirent, la nuit, craquer les mitrailleuses. On exécutait en masse et l'on enfouissait en masse aussi.

Non loin de la place des Fêtes, existe un ancien puits, creusé jadis dans des terrains vagues, connu dans le quartier depuis 1871, sous la dénomination de *Puits des Fédérés*.

Après les grands massacres, on y jeta pêle-mêle, comme on l'avait fait au cimetière de Saint-Germain, communards et versaillais.

M. Charles Bos, lorsqu'il était conseiller municipal du quartier, fit combler ce puits, dont on voyait encore en 1908 la margelle, mitoyenne à deux habitations, les numéros 17 et 19 de la villa Bocquet.

D'énormes convois de fédérés furent fusillés à l'ancien marché aux fourrages de la Villette, rue de la Monzaïa.

Les prisonniers y étaient conduits par troupeaux, par la rue de Belleville ou par la rue de Meaux. Un simple hochement de tête, un geste, suffisaient à vous faire pousser dans ce tas. On en prit ainsi par paquets, « sur la figure ».

Un de mes amis, qui fit huit ans de bagne, voyait de la fenêtre de la maison où il s'était réfugié, passer les lugubres cortèges. Des blessés, pris aux ambulances, étaient attachés sur des cacolets. On les descendait au marché, et la fusillade les achevait...

Ces abattoirs sinistres couvraient Paris.

Un témoin, qui parcourait le champ de massacre, les yeux troublés à ce hideux tableau, bute du pied.

— Prenez garde, monsieur, dit un soldat, vous allez tomber.

L'homme marchait sur une tranchée fraîchement recouverte. Émergeant du sol, un pied humain...

le compte des morts

Maxime du Camp, le comptable officiel de cet effroyable massacre, évaluant cette montagne de cadavres, fixe à six mille le chiffre des morts.

Au cimetière de Charonne, il lit cent trente-quatre morts inscrits sur le registre d'entrée. Ce n'est pas cent trente-quatre, on vient de le voir, mais huit cents qu'il devait lire.

Ce n'est pas six mille fusillés que compte la Semaine infâme. C'est, de l'aveu du général Appert, dix-sept mille. (1)

Vingt mille. Plus encore peut-être !

Qui le saura jamais ?

(1) Voir *Enquête parlementaire sur l'Insurrection du 18 mars*, édition in-quarto. Déposition du maréchal de Mac-Mahon, page 183.

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

MAXIME VUILLAUME. — mes cahiers rouges. — *une journée à la cour martiale du Luxembourg.* — le Jeudi 25 mai 1871. — dixième cahier de la neuvième série :

Avant-Propos de LUCIEN DESCAVES ;

MAXIME VUILLAUME. — *mes cahiers rouges.* — I. — **une journée à la cour martiale du Luxembourg :**

- I. — déroute ; pantalons rouges ; pavés maudits ; lendemain de victoire ; perquisitions ;
- II. — Citoyen ! ; entre les deux gendarmes ; ma montre ; « le Socialisme » ; un prêtre ; le Prévôt ; sur deux rangs ;
- III. — devant le tribunal ; le Sabre ; Interrogatoires ; à la queue ; ceux qui attendent ; pensées ;
- IV. — leur espoir ; pourparlers ; angoisse ; loin de l'Enfer ; attendrissement ; refuge ;
- V. — l'abattoir du Luxembourg ; errant ; dénonciations ;
- VI. — Petites cours martiales ; l'Opéra ; Au mur les godilots ; le charnier de Charonne ; le puits des Fédérés ; le compte des morts ;

un cahier blanc de 108 pages, marqué deux francs

Le présent onzième cahier faisant suite à ce précédent dixième, et les cahiers rouges de notre collaborateur M. Maxime Vuillaume devant comporter un index alphabétique général des noms propres cités, on remarquera que nous paginons à la suite.

mes cahiers rouges

L'HISTOIRE QUI MENT

L'HISTOIRE QUI MENT⁹

Voilà plus d'un tiers de siècle que la Commune est morte. Son souvenir ne vit plus que dans la mémoire de rares combattants. Combien sont-ils, ceux qui ont vu les incendies, les ruines et les massacres ! Les monuments reconstruits ont revêtu cette belle robe grise qui leur donne un air de tranquille et respectable vieillesse. Les arbres ont grandi sur les fosses. Les morts ne se sont pas réveillés. On rencontre bien par-ci, par-là, sous la pioche, quand on fouille le sol parisien, quelque amas de squelettes encore recouverts de lambeaux d'uniformes ; on charge ces témoins gênants sur un tombereau, et vite aux Catacombes. Si quelque indiscret demande d'où viennent ces restes, on en est quitte pour lui dire qu'il y avait là quelque vieux cimetière, très vieux. L'indiscret se rassure.

La Commune de 1871 est morte, bien morte. Il semble que, sans soulever aucune passion, sans agiter aucun spectre, on puisse aujourd'hui dire la vérité, ou du moins ce que l'on sait de vérité, sur certains actes et sur certains hommes, quelque rôle qu'aient

joué ces hommes, et quelque poignants que soient les drames auxquels ils ont été mêlés. C'est ce que je me suis proposé de faire en écrivant ces quelques pages sur la mort des otages de la Roquette et de la rue Haxo.

Combien de mensonges, devenus aujourd'hui des légendes, et qui seront peut-être un jour de l'histoire! Pauvres historiens, je m'imagine leur effroi quand ils feuilletteront aux Archives — où l'on finira par les déposer un jour — les innombrables pièces des dossiers des conseils de guerre, qui ont jugé et condamné les coupables, et souvent aussi ceux qui ne l'étaient pas.

Ah! ils auront fort à faire, les historiens, s'ils veulent démêler la vérité. Des témoins qui mentent, d'autres qui apportent à la barre les racontars d'une presse infâme: d'autres, qui restent muets, par peur des représailles; des faux — le « *Flambez Finances* » n'est pas le seul — solennellement invoqués, authentifiés par des experts, (1) faux ridicules, qu'il suffit de regarder une fois pour les juger; des innocents traînés au poteau ou au bagne, tandis que les noms des vrais acteurs ne sont même pas prononcés: c'est là l'histoire stupéfiante de tous les grands procès de la Commune.

(1) A l'audience du 21 août 1871 (procès des membres de la Commune), on produit le fameux « *Flambez Finances* ». L'expert Pierre Delarue, expert à la Cour d'appel, a reconnu l'écriture de Ferré.

M. Bigot, avocat de Ferré. — J'aimerais mieux une autre autorité. M. Delarue nous fait toujours rire au barreau depuis qu'il a reconnu dans un rapport la signature d'un traducteur et celle d'un juge d'instruction pour la signature d'un accusé. (*Rires dans l'auditoire*)

L'HISTOIRE QUI MENT

Le 8 janvier 1872 s'ouvrent, devant le sixième conseil de guerre, siégeant à Versailles, les débats du procès dit de l'Archevêque. Pendant treize longues audiences, le président du conseil, le colonel De la Porte, interroge vingt-trois accusés, entend quatre-vingt-huit témoins. Le commissaire du gouvernement prononce son réquisitoire. Puis viennent les plaidoiries des avocats. Des témoins, et non des moindres, ont cru reconnaître, ont reconnu, au nombre des accusés, l'homme qui a commandé le feu. Ils l'ont affirmé de toute la force de leur conviction. Ils l'ont vu. C'est lui le grand coupable de la journée maudite. C'est lui, c'est le commandant Pigerre, et le peloton de Satory lui est réservé. Pigerre proteste. Il veut bien avoir été le chef du 25^e bataillon, mais il n'a joué aucun rôle dans cette soirée du mercredi 24 mai ; il n'est pas entré à la prison. Peine perdue. Pigerre est désormais la victime expiatoire.

Mais voici qu'un extraordinaire coup de théâtre éclate à la dernière audience. On avait tout simplement oublié d'interroger un homme, un prisonnier, qui devait cependant en savoir long, puisque c'était lui le principal acteur du drame. Sicard, malade, mourant, est apporté devant le conseil et la vérité apparaît. Ce n'est plus Pigerre, chargé cependant par tous, c'est Sicard qui a commandé le feu contre l'Archevêque et ses cinq compagnons. Non qu'il dise toute la vérité, Sicard. Il ment lui aussi. Mais il ment pour sauver son complice, Fortin, qui est là sur le banc des accusés et qu'il ne veut pas reconnaître.

Maxime Vuillaume

Naïf historien, as-tu compris ? Penche-toi sur tes dossiers, renifle l'odeur de moisi des vieilles paperasses, note, déchiffre, compulse, rédige et publie. Souviens-toi cependant que de ceux dont tu interrogues si avidement les dépositions, la plupart ont trahi la vérité, les uns pour proscrire, les autres pour sauver.

Doit-on s'étonner maintenant de la facilité avec laquelle sont accueillies les plus basses légendes ! Quelques heures avant le drame de la Roquette, on fusille, sur la place de la Mairie du onzième arrondissement, un capitaine d'état-major (de la Commune), Beaufort. Il est à peine tombé, qu'une femme « s'accroupit sur le cadavre », hurlant : « J'en pisse de joie. » C'est un témoin qui a vu cela. Il a tout vu, ce témoin. Il a assisté à tout. Rue Haxo, il a revu « la même femme à cheval », sortant du jardin où l'on avait fusillé les otages, et criant : « As-tu vu ce vieux bougre de curé, il ne voulait pas crever, j'ai été obligée de lui foutre deux coups de revolver sur la gueule. » Et ces mêmes témoins, qui ont tout vu, tout entendu, sont les mêmes qui avaient vu Pigerre à la Roquette !

Dans ce procès de la rue Haxo, ils feront, cette fois, condamner un innocent — au moins un — Saint-Omer, qui était là en spectateur, une canne de jonc à la main. Saint-Omer alla jusqu'au poteau de Satory. En retour, comme dans le procès de l'Archevêque, le nom de celui qui a préparé et conduit le massacre, le colonel Émile Gois, sera à ce point ignoré du conseil de guerre, qu'on ne le prononcera qu'incidemment, à la dernière

audience, un quart d'heure avant que le conseil se retire pour délibérer.

Je parlerai aussi de Jecker, puisqu'il était à la Roquette. Longtemps cette affaire resta entourée du plus profond mystère. Il était entendu qu'on ne parlerait pas de Jecker. Tandis qu'on arrêtait, quatre ou cinq ans après la Commune, de pauvres diables qui avaient « usurpé » telle ou telle infime fonction publique, inspecteur des marchés, syndic des successions en déshérence — cette fonction exista (1) — et qu'on le condamnait sans pitié à la déportation, jamais il ne fut question de traduire en conseil de guerre les exécuteurs de Jecker. Quand, par hasard, un témoin imprudent prononçait le nom du banquier mexicain, vite on lui fermait la bouche. Allait-on évoquer, à la veille peut-être d'une restauration impériale, désirée sinon possible, le fantôme de Queretaro ?

A l'audience du 12 janvier 1872 du procès de l'Archevêque, (2) le greffier du conseil de guerre lit la déposition écrite d'un certain Salmon, limonadier, qui avait fait une demande « pour rentrer à la préfecture de police ». Ce Salmon avait été arrêté sous la Commune, enfermé à Mazas, et transféré le lundi 22 mai, à la Roquette. (3)

(1) Le titulaire était Henri Sauton (2 mai).

(2) *Affaire des Otages*, sixième conseil de guerre. Compte rendu *in extenso* des débats, page 172. Paris, 1872.

(3) Gaston Da Costa, dans son livre *La Commune vécue*, publie la liste des 52 prisonniers qu'il fit transférer de Mazas à la Roquette, le lundi 22 mai. Sur cette liste, au numéro 38, figure « Salmon, mouchard ».

Maxime Vuillaume

— Le jeudi 25 mai, dit Salmon dans la déposition que lui lit le greffier, je n'ai rien de particulier à signaler... Je ne sais rien sur M. Jecker, que je ne connaissais pas...

Mais tout de suite, le président du conseil interrompt la lecture du greffier.

— Merci... Merci.

Et, s'adressant au témoin :

— Vous n'avez rien à modifier ?...

Si les conseils de guerre sont volontairement restés ignorants du meurtre de Jecker, par contre, M. Maxime du Camp en a parlé. Mais de quelle étrange façon ? Tout d'abord, lui qui a eu en mains, à ce qu'on assure, tous les documents officiels — les nôtres et ceux de Versailles — il erre de la façon la plus grossière, sur le jour même de l'exécution. Jecker fut tué le vendredi 26 mai, et M. Maxime du Camp s'entête à le faire mourir le jeudi 25 mai. « Dans la matinée du jeudi 25 mai... » commence-t-il son récit. (1) Erreur d'impression ou lapsus, non ; car il dit, quelques lignes plus loin : « On se rappelle que la veille, Genton, dressant la liste des otages... » Or, la veille, c'est mercredi, le jour de l'Archevêque. M. Maxime du Camp entend donc bien fixer à jeudi l'affaire Jecker. Plus loin, il écrit encore : « Il est au moins étrange qu'on ne l'ait pas fusillé dans le chemin de ronde (de la Roquette) comme les otages de la veille... » M. Maxime du Camp n'a pas su

(1) *Convulsions de Paris*, 8^e édition, tome I, pages 27 et suivantes.

le premier mot de l'affaire Jecker. La suite de son récit s'en ressent. Il fait intervenir François, Genton, Ferré, Véric, qui n'ont pris aucune part à l'exécution du banquier mexicain.

Mort de l'Archevêque, mort de Jecker, mort des otages de la rue Haxo, personne n'a dit jusque à ce jour la vérité. (1) Ce que je vais écrire est-il la vérité? Est-ce seulement ce « peu de vérité » que je promets à mes lecteurs? C'est dans tous les cas le résultat d'une minutieuse enquête, près des rares survivants des derniers jours d'agonie de la Commune.

Dans les pages qui suivent, je n'ai rien caché, ni omis de ce que j'ai appris, mon récit dût-il, en certains passages, être sévère pour les exécuteurs. Je n'avais pas à faire œuvre de parti, si je voulais faire œuvre de vérité.

(1) Voir aux Annexes, note 1, page 221.

MES CAHIERS ROUGES

II. — *un peu de vérité*

sur la mort des otages

24 ET 26 MAI 1871

L'ARCHEVÊQUE

(mercredi 24 mai)

L'ARCHEVÊQUE

(Mercredi 24 mai)

le capitaine de Beaufort

Dix heures du matin, le mercredi 24 mai. La Commune, qui vient d'évacuer l'Hôtel de Ville en flammes, siège dans la salle des mariages de la mairie du onzième arrondissement.

La place est pleine de troupes, fédérés, turcos, vengeurs, enfants perdus, cavaliers, caissons et canons, mêlés dans un effroyable désordre.

A la porte de la mairie, sur les escaliers, des femmes cousent des sacs à terre pour les barricades.

Partout une fièvre furieuse, des exclamations, des appels aux armes, des sonneries de clairons.

Au pied de la statue de Voltaire, accoudés contre les grilles, deux membres de la Commune, reconnaissables à leur écharpe rouge à glands d'or, silencieux, les traits tirés, regardent cette foule aux gestes pleins de menaces.

Un fourgon d'artillerie passe au galop.

— Où allez-vous ?

un peu de vérité sur la mort des otages

— Au Père-Lachaise. Montmartre est foutu. Nous allons tirer sur les buttes.

Le fourgon disparaît à l'angle de la rue de la Roquette.

Un grand mouvement se fait soudain du côté de l'entrée du boulevard Voltaire. Des bras se lèvent, avec de grands cris.

— A mort ! A mort !

Au-dessus des têtes, dépasse le torse en uniforme d'un cavalier, capitaine d'état-major, la poitrine barrée d'aiguillettes d'or. Le cheval blanc se cabre. L'officier disparaît, tiré à bas de sa monture. Les cris redoublent.

— A mort le traître !

Une cantinière en uniforme, ceinturée de rouge, la jaquette déboutonnée, le chapeau rond rejeté en arrière, désigne du doigt l'officier. C'est la cantinière du 66^e bataillon fédéré, Lachaise, (1) qui crie d'une voix éclatante :

— C'est la canaille qui nous a fait massacrer !

Les hommes qui entourent Lachaise racontent à leurs voisins la terrible histoire, premier acte du drame qui va se dérouler.

L'officier est le comte Charles de Beaufort, qui signait ses ordres du titre de capitaine d'état-major, secrétaire du général ministre de la Guerre. (2)

Ancien sergent d'infanterie, capitaine pendant le siège d'un bataillon de garde nationale du faubourg Saint-Antoine, proche parent du membre du Comité

(1) Lachaise (Marguerite Guindaire, femme Prévost, dite), acquittée dans le procès de l'Archevêque, condamnée à mort (puis commuée) dans le procès Beaufort (19 juin 1872).

(2) Un de ces ordres, en date du 7 avril 1871, est reproduit dans *l'Autographe*, volume 1, page 230. Voir aussi *Officiel*, 17 avril.

central Édouard Moreau, (1) Beaufort flânait à l'Hôtel de Ville, en quête d'une situation ou d'un grade, quand il rencontra Cluseret, (2) qui l'emmena dans sa voiture jusqu'au ministère. Beaufort y resta.

Très élégant, Beaufort affichait d'étincelantes bottes vernies sur une culotte de peau de daim d'une irréprochable blancheur. Il fit partie de l'état-major de la Légion d'honneur, mais peu de temps et sans fonctions bien définies.

Beaufort était brave — il avait été à Neuilly, aux côtés de Dombrowski — (3) et quelque peu noceur. Un jour qu'il rentrait au ministère, le factionnaire de garde, un fédéré du 66^e bataillon, le trouvant par trop éméché, lui barra l'entrée. Furieux, le capitaine d'état-major interpella grossièrement le factionnaire et les fédérés rassemblés au bruit de la dispute.

— Ah ! vous êtes le 66^e, leur cria Beaufort en les quittant. Je me souviendrai de vous et je vous promets de vous purger à ma façon.

Cette parole devait coûter la vie au beau capitaine.

— Vois-tu pas l'aristo qui veut nous purger ! s'exclama en riant un garde.

Quelques jours après cette scène, l'armée de Versailles entra à Paris.

Le 66^e bataillon était envoyé aux avancées à la Madeleine, où grondait déjà la bataille. Il y était

(1) Édouard Moreau, membre du Comité central, fusillé à la caserne Lobau, le 26 mai.

(2) Cluseret (Gustave), membre de la Commune, délégué à la Guerre (4 avril-1^{er} mai).

(3) Dombrowski (Jaroslaw), général de la Commune, blessé mortellement le 23 mai à la barricade de la rue Myrrha, mort à l'hôpital Lariboisière.

un peu de vérité sur la mort des otages

décimé, laissant soixante des siens sur le pavé. Six hommes du bataillon, cernés et faits prisonniers, avaient été fusillés sous les yeux de leurs camarades, retranchés un peu plus bas.

Dans la nuit du mardi, harassés, traînant leurs blessés, ramenant quelques-uns des morts, les hommes du 66^e regagnèrent le onzième arrondissement.

Ils étaient tous des environs de la mairie où depuis le matin siégeait la Commune, de la rue de la Roquette, du boulevard Voltaire, du boulevard de Ménilmontant, de toutes les rues industrielles et populeuses du quartier. Sous le siège, ils avaient eu pour commandant Avrial, (1) qui avait été élu membre de la Commune, et pour porte-drapeau Genton. (2)

Genton est là-haut, à la mairie, près de Ferré, (3) qui en a fait, huit jours auparavant, un juge d'instruction.

Les sanglants épisodes de la journée de combat à la Madeleine reviennent toujours dans les conversations des groupes. On les discute. Tout à coup un homme dit :

— Ah ! oui, nous l'avons été, purgés ! Le capitaine nous l'avait promis. Vous savez, ce capitaine avec qui nous nous sommes disputés au ministère.

Et voilà qu'il apparaît, ce capitaine maudit ! Par quel

(1) Avrial (Augustin), membre de la Commune (onzième arrondissement), membre de la Commission exécutive (11 avril), membre de la Commission de la guerre (22 avril).

(2) Genton (Gustave), juge d'instruction attaché au parquet du procureur de la Commune (15 mai), condamné à mort, procès de l'Archevêque. Fusillé à Satory le 30 avril 1872.

(3) Ferré (Théophile), membre de la Commune (dix-huitième arrondissement), délégué à la Sûreté générale (14 mai). Fusillé le 28 novembre 1871.

tragique hasard est-il venu se jeter au milieu de ces combattants du 66^e qu'il a si durement injuriés !

Il n'ignore pas cependant que le siège de leur bataillon est là, tout près, dans cette petite boutique de la rue Sedaine, où tout à l'heure...

Beaufort n'a pas posé le pied à terre qu'il est saisi, entraîné, écrasé par la foule. Son uniforme est en pièces. Ses aiguillettes d'or pendent arrachées. Il est tête nue. Un vent de mort a passé. On le pousse vers la mairie. Les femmes quittent leurs sacs à terre pour se joindre au groupe qui accompagne l'officier jusqu'à la salle où se tiennent les membres de la Commune.

Un flot de paroles arrive, mêlées, incohérentes, jusqu'à Ferré, qui est là, assis devant une grande table recouverte de serge verte, le masque froid, impénétrable, les yeux brillants derrière les verres du lorgnon.

Ferré écoute. Il se penche vers Genton, qui est à son côté. Il lui dit quelques mots à voix basse. Genton se lève.

— Descendons, dit-il à ceux qui semblent commander à la foule... Nous allons le juger.

premier cadavre

En bas la foule est toujours massée.

Dès que Beaufort apparaît ce sont des vociférations, des cris répétés de : « A mort ! »

Genton fait un signe de la main. Son écharpe rouge impose silence aux premiers rangs.

— Citoyens, dit-il, la Commune a décidé que le capitaine de Beaufort passerait devant la cour martiale.

un peu de vérité sur la mort des otages

A ce même moment, m'a raconté un témoin, se dirigeait vers le Père-Lachaise, traversant la place, une file de corbillards, portant à l'avant un drapeau rouge, et que suivaient des gardes en armes et des femmes.

Ce sont les morts de la bataille que l'on conduit à la fosse commune.

Beaufort est toujours là.

Un grand cri s'élève :

— C'est son tour à lui !

La cour martiale s'installe dans le bureau du 66^e, la petite boutique de la rue Sedaine. Le colonel Émile Gois la préside, le même colonel Gois (1) que nous reverrons, le vendredi, préparant la grande tragédie de la rue Haxo. Genton est près de lui, et aussi le secrétaire de Genton, Fortin. (2)

— Nous ne voulions pas, m'a dit Fortin, condamner Beaufort à mort. Il ne nous était pas prouvé qu'il fût responsable de la défaite du 66^e à la Madeleine. Nous convinmes entre nous trois qu'il serait dégradé, qu'on lui retirerait ses insignes et son uniforme de capitaine, et qu'il serait conduit à la barricade la plus proche pour y faire le coup de feu avec les autres. C'est ce que nous dites aux hommes auxquels il fut remis.

— S'il ne se bat pas bien, ajouta un de nous, cassez-lui la tête.

La foule accusait Beaufort, non seulement du désastre du 66^e, mais encore d'avoir joué le rôle d'espion à la

(1) Gois (Émile), colonel d'état-major, président de la cour martiale (13 mai), mort en 1889.

(2) Fortin (Émile), condamné à dix ans de travaux forcés, procès de l'Archevêque, mort en décembre 1906.

solde de Versailles. Beaufort se défendit vivement de cette accusation. (1) Quand on le fusilla, on trouva sur lui une somme d'argent minime, trois cents francs. Il n'avait d'autres papiers que des ordres de la Commune et sa commission de capitaine.

A peine Beaufort apparut-il sur le seuil de la boutique où il venait d'être jugé, que les clameurs s'élevèrent plus violentes encore :

— Il nous le faut ! Il nous le faut ! Il y a assez longtemps qu'il nous trahit !

L'heure était tragique. Nul doute ne pouvait s'élever sur le dénouement. On alla chercher Delescluze, (2) qui descendit, monta sur un banc, chercha à faire entendre sa voix déjà à demi éteinte.

Fortin, lui aussi, veut s'interposer, d'autres encore. Peine inutile. Genton parle, cherche à apaiser les fureurs.

Déjà Beaufort est loin d'eux, roulé par la vague désormais irrésistible.

C'est la mort.

Quelqu'un qui a suivi cette foule effroyable a vu Beaufort jusqu'à ce qu'il tombât pour ne plus se relever.

Le brillant capitaine qui, à son arrivée sur la place, caracolait, secouant ses aiguillettes d'or, n'a plus forme humaine. La face tuméfiée, l'uniforme couvert de boue

(1) Lissagaray (*Histoire de la Commune*, édition Dentu, page 552) reproduit une lettre signée de Beaufort, adressée au général Borel. Mais il déclare qu'il n'en a pas confronté l'écriture avec celle du capitaine de la Commune. Lissagaray ignorait la parenté de Beaufort et d'Edouard Morceau. Voir aux *Annexes*, note II, page 222.

(2) Delescluze (Charles), membre de la Commune (onzième arrondissement), délégué à la Guerre (11 mai), tué sur la barricade du boulevard Voltaire (25 mai).

un peu de vérité sur la mort des otages

et de crachats, il se laisse traîner sur les genoux par ses bourreaux.

Le voilà au bout de son calvaire, une palissade en planches qui, sur le côté gauche de la place, clôt un chantier de marchand de bois. (1)

Beaufort déchiré, défiguré, sanglant, eût attendri les pavés de la rue. La cantinière qui l'a dénoncé, celle qui a demandé à grands cris sa mort, Lachaise, sent à cet instant suprême son cœur de femme s'amollir. Elle se jette en face des fusils.

— Ah! ne le tuez pas, crie-t-elle désespérée. Je ne veux pas qu'on le tue!

Vaines et tardives supplications. La foule ruée sur Beaufort ne pourrait même plus arrêter son élan. Les fusils s'abattent sur le capitaine.

la cantinière Lachaise

Dans ce premier acte du grand drame qui va se terminer au pied du mur de la Roquette, la cantinière du 66^e tient le premier rôle. C'est elle qui dénonce Beaufort. C'est à sa voix qu'obéissent ceux qui l'arrêtent et qui, bientôt, le fusilleront.

L'influence qu'exerçait sur les hommes du 66^e la cantinière Lachaise est expliquée par les deux documents suivants, extraits l'un et l'autre du *Cri du Peuple*, de Jules Vallès. (2)

(1) Sur l'emplacement de ce chantier se trouve un café-concert (1899).

(2) Vallès (Jules), membre de la Commune, rédacteur en chef du *Cri du Peuple*.

L'ARCHEVÊQUE

Tout d'abord une note, parue dans le *Cri* du 8 avril 1871, après la désastreuse affaire du plateau de Châtillon, où fut fait prisonnier Duval : (1)

La cantinière du 66^e bataillon, la citoyenne Lachaise, est une gaillarde et une crâne femme. Elle a bien mérité de Paris et nous sommes heureux de le lui dire.

Cette brave femme du peuple n'a cessé, depuis trois jours, de faire le coup de feu dans la plaine de Châtillon et de voler au secours de ceux qui tombent, frappés par les balles des sbires de Versailles.

Elle est à la fois soldat et chirurgien.

Brave femme, il coule du sang de lionne dans ses veines.

Le *Cri du Peuple* du 11 avril reproduit la lettre suivante, adressée à la Commune par le 66^e bataillon, dont fait partie Lachaise :

Aux citoyens membres de la Commune de Paris.

Citoyens,

Les citoyens soussignés, appartenant au 66^e bataillon de la garde nationale de Paris, déclarent que Marguerite Guinder (*sic*), épouse Lachaise, cantinière au dit bataillon, demeurant rue Sedaine, 65, dans le combat du 3 courant, en avant de Meudon, a tenu une conduite au-dessus de tout éloge et de la plus grande virilité, en restant toute la journée sur le champ de bataille, malgré la moisson que faisait autour d'elle la mitraille, occupée à soigner et panser les blessés, en l'absence de tout service chirurgical.

En foi de quoi, citoyens membres de la Commune, nous venons appeler votre attention sur ces actes, afin qu'il soit rendu justice au courage et au désintéressement de cette citoyenne républicaine des plus accomplies.

Salut et fraternité.

(Suivent les signatures du 66^e bataillon.)

(1) Duval (Émile-Victor), membre de la Commune (treizième arrondissement), fusillé le 4 avril, au Petit-Bicêtre, sur ordre du général Vinoy.

un peu de vérité sur la mort des otages

Nous allons retrouver la cantinière du 66^e à la porte de la Roquette, tentant en vain de faire revenir en arrière les hommes de son bataillon qui se sont mêlés au peloton d'exécution.

Six fusillés, six otages

A quelle heure précise le capitaine de Beaufort fut-il exécuté, le mercredi 24 mai? Il est difficile de fixer ce détail avec précision. (1) Ce n'est déjà point chose facile de recoudre les épisodes que l'on recueille de la bouche des témoins, pour en former un tout qui soit la vérité, ou une part de la vérité.

A quelle heure la foule, que la fusillade d'un seul

(1) Lors de la publication de ce récit dans l'*Aurore* (mai 1902), je reçus de mon vieil ami et camarade de proscription Gouhier, membre du Comité central du 18 Mars, ancien combattant de Juin, aujourd'hui (1907) âgé de près de quatre-vingts ans, et qui finit ses jours à la maison municipale de retraite de Brévannes — ces communards se sont tous fait des rentes! — la note suivante :

« ...J'ai vu de près, m'écrivait Gouhier, l'affaire du capitaine de Beaufort.

« Je me trouvais avec son cousin, notre infortuné Edouard Moreau, et Gaudier, à la porte du Conseil de guerre (la cour martiale de la rue Sedaine), et j'appris de Moreau, qui y était entré et qui venait d'en sortir, que Beaufort était perdu.

« Je voulais à toute force pénétrer dans la salle, pour essayer de tirer de là Beaufort, étant connu moi-même dans le onzième arrondissement, et très lié avec Genton.

« Mais Moreau m'entraîna, et nous nous rendîmes ensemble, pour y retrouver Grélier, avec qui nous avions rendez-vous au sujet de l'intendance, chez un frère de ce dernier, qui demeurerait tout près. De là nous entendîmes les coups de feu. Il était entre une heure et deux heures... »

Le renseignement que me donnait Gouhier concordait avec ceux que j'avais recueillis déjà. Beaufort fut donc fusillé vers deux heures de l'après-midi, le mercredi 24 mai.

La note de Gouhier me confirme, en outre, que Beaufort était parent d'Edouard Moreau. Cette parenté avait été signalée déjà

homme n'a point satisfaite, songea-t-elle à de nouvelles représailles ?

Que se passa-t-il, dans l'intervalle, dans l'âme de cette masse exaspérée, que la défaite enfermait dans un cercle de plus en plus étroit ?

D'heure en heure, les nouvelles sinistres se succédaient. Des fuyards de la rive gauche apportaient le récit de l'attaque du Panthéon, laissant prévoir qu'il serait occupé presque sans combat. En juin 1848, il avait fallu crever à coups de boulets ses portes de bronze. (1)

Vers quatre heures, le Père-Lachaise tonne. A cette heure, le drapeau tricolore flotte sur la Montagne Sainte-Geneviève. C'est pire que la défaite, c'est la déroute, l'annonce des représailles toutes proches, des fusillades en masse, des cours martiales et de leurs horreurs.

— Il nous faut les otages ! crie quelqu'un dans un groupe.

Et l'on répète partout :

— Il nous faut les otages ! Qu'on exécute le décret !

La loi des otages, votée le 5 avril à l'Hôtel de Ville,

par Lesfrançais (*Souvenirs d'un Communard*, dans le *Cri du Peuple* du 7 juillet 1887). Voir *Annexes*, note II.

On sait qu'Edouard Moreau fut l'un des membres les plus actifs du Comité central. C'est à Edouard Moreau que fut confiée la rédaction des proclamations adressées au peuple de Paris, après la victoire du 18 Mars.

Arrêté le jeudi 25 mai, conduit à l'infâme cour martiale du Châtelet, Edouard Moreau fut fusillé à la caserne Lobau, de sanglante et exécrationnelle mémoire.

La parenté d'Edouard Moreau et de Beaufort expliquerait l'adhésion de ce dernier à la Commune, et détruirait cette légende d'espionnage dont on avait injustement flétri la mémoire du capitaine fusillé place Voltaire.

Gaudier et Grélier, dont il est question dans la note ci-dessus, faisaient partie, comme Edouard Moreau et Gouhier, du Comité central.

(1) Voir aux *Annexes*, note III, page 224.

n'a jamais reçu d'application. Les prétextes n'auraient certes pas manqué, mais les pourparlers entamés avec Versailles pour l'échange des prisonniers, de l'archevêque contre Blanqui, avaient fait que malgré les massacres avérés de prisonniers, le décret n'avait pas été mis à exécution. (1)

La mort du premier otage n'eût-elle point été comme le prélude, l'ouverture d'une ère pleine de menaces, d'une Terreur peut-être ?

La Commune avait laissé le décret en souffrance, désireuse au fond que quelque incident — l'acceptation de l'échange de Blanqui contre un certain nombre de détenus de marque, dont l'archevêque — la délivrât du cauchemar d'un massacre possible dans les prisons, d'un renouvellement de l'Abbaye et de la Force.

— Les otages ! Les otages !

La parole de sang a couru dans cette foule. La Roquette est là, tout près, à cent pas. Sinistre voisinage. Depuis deux jours, les prisonniers de Mazas y ont été transférés : l'archevêque, le curé de la Madeleine, le président Bonjean, des prêtres, des jésuites, des sergents de ville, des gardes de Paris — sans compter le banquier Jecker. (2)

(1) Le jury d'accusation, convoqué tardivement, toujours dans l'attente d'une solution pacifique, ne siégea pour la première fois que le 19 mai. Voir, à ce sujet, la conversation entre Raoul Rigault et maître Rousse, bâtonnier des avocats, défenseur de Gustave Chaudey, reproduite dans *Leçons du 18 mars*, d'Edmond de Pressensé, page 157.

(2) Les otages arrivés le lundi soir à la Roquette avaient été enfermés dans les cellules de la quatrième section (1^{er} étage du bâtiment de l'Ouest). Les otages arrivés le mardi furent enfermés dans les cellules de la troisième section (1^{er} étage des bâtiments de l'Est); au deuxième étage étaient les gardes de Paris, gendarmes et sergents de ville.

Une délégation, prise dans un groupe, entre à la mairie, demande, exige l'exécution du décret. (1)

C'est toujours Ferré qui est là, ayant encore près de lui son juge d'instruction Genton et son secrétaire Fortin. Il signe un ordre d'exécution (2) de six otages, sans les désigner autrement, ordre à présenter au directeur de la Roquette, François.

L'ordre est remis à Fortin, qui redescend avec la délégation.

Fortin porte l'écharpe rouge en sautoir, le sabre au côté. Ce sabre — qui jouera tout à l'heure un rôle — est le propre sabre de Ferré, qui l'a donné à Fortin l'avant-veille, au cours d'une visite faite ensemble, pour en retirer des papiers importants, à une chambrette qu'avait Ferré, rue Dauphine.

Fortin monte sur un banc.

— Qui vient avec moi? crie-t-il. Voilà l'ordre de fusiller six otages, en représailles des six du 66^e, fusillés à la Madeleine.

— Tous! Tous! répond la foule dans un grondement formidable.

(1) Le décret du 5 avril 1871 dit: « Chaque exécution d'un prisonnier de guerre ou d'un partisan du gouvernement régulier de la Commune de Paris sera suivie sur le champ de l'exécution d'un nombre triple des otages retenus par le verdict d'accusation et qui seront désignés par le sort. »

(2) Sur cet ordre d'exécution, et sur ce qui suivra, les erreurs de M. Maxime du Camp ne se comptent pas. La mort des otages fut, pour lui, décidée par une cour martiale où siégeaient Genton, un vieillard « sordide » et un officier fédéré « ivre ». (*Convulsions*, I, page 260, 8^e édition) Cette cour martiale désigna l'archevêque. (page 261) Genton écrivit la liste avec l'archevêque en tête. (page 263) C'est Mégy qui se rend au greffe pour y porter la liste. (page 264) C'est Ferré qui envoie Sicard à la Roquette. Enfin, c'est Genton qui commande le feu. (page 270) Autant d'affirmations, autant d'erreurs. Nous ne relevons que celles-là.

un peu de vérité sur la mort des otages

Un pompier, casqué, est au premier rang. Il fera feu le premier en face du mur de mort.

— Moi ! moi ! crie-t-il. Ils ont assassiné mon frère !

Fortin est vite entouré d'une soixantaine d'hommes. Les deux tiers sont du 66^e.

C'est en courant qu'ils se précipitent vers la prison.

A la porte, quand ils sont déjà engagés dans l'allée d'arbres — l'allée de la guillotine — ils croisent leur cantinière, Lachaise, qui les bouscule.

— Vous n'irez pas ! leur crie-t-elle. Ou vous n'êtes plus que des assassins !

Mais ils ont déjà franchi l'entrée. La porte de fer qui donne accès à la cour est fermée.

Ils passent un par un par la petite loge du guichetier, à gauche. (1)

Il y a là un râtelier d'armes. Le pompier décroche à la hâte un fusil, vérifie en marchant s'il est chargé.

Tout le monde est maintenant dans la cour.

Fortin entre au greffe. Il tend à François, (2) qui est là, l'ordre de Ferré.

François pâlit. Ses mains tremblent. Il n'a certainement pas entrevu une si lourde responsabilité.

— Six ! six ! répète-t-il. Qui ? Pourquoi Ferré n'a-t-il pas indiqué les noms ?

Et il s'en va prendre dans un casier des feuilles volantes. Sur ces feuilles volantes ont été inscrits les

(1) La Roquette n'existe plus. Ceux qui voudront suivre les incidents de ce récit pourront consulter les photographies qui en ont été prises avant la démolition en 1900; elles sont au musée Carnavalet.

(2) François (J.-B.), directeur de la Roquette : travaux forcés à perpétuité, procès Archevêque ; mort, affaire rue Haxo ; fusillé à Satory le 24 juillet 1872.

noms des otages transférés l'avant-veille de Mazas à la Roquette.

François jette un coup d'œil sur les listes. Il hésite, ne se décide pas à choisir. Enfin il lit à voix haute cinq noms, pris parmi les premiers inscrits, devant Fortin, qu'ont rejoint une douzaine d'hommes, le pompier à l'avant :

— Deguerry..., Bonjean..., Allard..., Clerc..., Ducoudray... (1)

François s'arrête.

— Il en faut six ! dit quelqu'un.

François lit alors un sixième nom.

Ce nom, j'ai en vain cherché à le connaître. Personne ne s'en est souvenu.

Les six sont désignés. François remplit vivement les listes, comme s'il était enfin délivré d'un cauchemar.

Fortin et ceux qui l'ont accompagné au greffe sortent et rejoignent les hommes qui les attendent dans la cour. On jette à la hâte à la foule les six noms. Tout est décidé. Il ne reste qu'à faire descendre de leurs cellules les prisonniers, quand une voix s'élève :

— Et l'archevêque !

L'archevêque n'est pas parmi les six.

— L'archevêque ! reprend le chœur. Il nous faut l'archevêque ! (2)

(1) Deguerry, curé de la Madeleine, arrêté le 4 avril ; Bonjean, ex-président de la Cour de Cassation, arrêté le 21 mars ; les Pères Clerc et Ducoudray, arrêtés le 4 avril à la maison des Jésuites de la rue Lhomond ; le Père Allard, aumônier des ambulances, arrêté le 5 avril. Voir sur le Père Allard, le très curieux article de Lucien Descaves, dans *le Figaro* du 26 juin 1907.

(2) L'archevêque Darboy avait été arrêté le 4 avril, et conduit à Mazas, en même temps que son vicaire, Lagarde, « qui n'avait jamais lu l'histoire de Régulus ». Le mot est de M. Maxime du Camp. (*Concussions*, I, 8^e édition, page 70) Pour une fois, nous sommes du même avis.

Nous voulons l'archevêque.

— Allons ! donne-moi l'archevêque, et biffe le dernier ! dit Fortin à François.

— Je n'ai pas d'ordre ! répond François. Je ne le livrerai pas sans ordre.

— Retournons à la mairie ! crient les hommes du peloton. Ferré signera l'ordre.

Pourquoi en voulaient-ils à l'archevêque, ces hommes ?

Loin d'avoir combattu la Commune, le prélat s'était employé de tout son pouvoir à faciliter l'échange de Blanqui, prisonnier depuis le 17 mars, contre un certain nombre d'otages. L'archevêque — je tiens ces impressions de Benjamin Flotte, (1) qui vit à plusieurs reprises le prélat dans sa cellule de Mazas — était outré des procédés sanguinaires de Versailles.

— C'est un brave homme, Darboy, me disait Flotte.

Pourquoi ils en voulaient à l'archevêque ? Ils n'en savaient rien. L'archevêque, c'est de tradition. Affre (2) frappé à mort sur les barricades de juin. Sibour (3) assas-

(1) Flotte (Benjamin), condamné à cinq ans de détention dans l'affaire du 15 mai 1848, revenu en France à l'annonce de la déclaration de guerre, fut chargé, par Raoul Rigault, d'une mission à Versailles, au sujet de l'échange des otages contre Blanqui, prisonnier. (Voir sa brochure *Blanqui et les Otages*)

(2) Affre (Denis-Auguste), archevêque de Paris, blessé mortellement à la barricade du faubourg Saint-Antoine, le 25 juin 1848, au moment où il prêchait la réconciliation.

(3) Sibour (Auguste), archevêque de Paris, succéda à Affre. Assassiné à Saint-Etienne-du-Mont par un prêtre interdit, Verger. Ce fut Sibour qui célébra à Notre-Dame le fameux *Te Deum* du 1^{er} janvier 1852, qui inspira à Victor Hugo les vers vengeurs des *Châtiments* :

Prêtre, ta messe, écho des feux de peloton,
Est une chose impie.

siné — par un prêtre. Les archevêques de Paris ont, semble-t-il, une destinée tragique.

L'archevêque Darboy avait le pressentiment de la mort cruelle, et, disons-le, imméritée, qui lui était réservée.

Il avait été vicaire général de Sibour, et, auparavant, avait travaillé aux côtés de Affre. Il le rappelait avec une douloureuse insistance à ceux qui lui rendaient visite dans sa cellule.

— Je mourrai comme monseigneur Affre, disait-il à Flotte — tout ému lui-même, ce brave Flotte... Je mourrai avec sa croix sur la poitrine.

Et l'archevêque montrait la croix pastorale qu'il tenait du prélat, son ancien maître.

Ce souvenir de son prédécesseur tué en juin, l'archevêque ne pouvait l'effacer un seul instant de son souvenir.

— Y a-t-il des barricades à Paris? demandait-il à son défenseur, M. Plou, qui venait le voir à Mazas.

— Beaucoup, monseigneur.

— Que ne puis-je mourir sur l'une d'elles, comme monseigneur Affre! reprenait le prisonnier.

Oserai-je confesser ici que la mort de l'archevêque, si peu de responsabilité qui puisse m'en incomber, m'a laissé, sinon un remords, du moins une impression pénible qui subsiste encore en moi?

Je ne puis me rappeler, sans maudire l'injustice des hommes, que nous avons fusillé celui qui fit tant pour Blanqui — notre maître à tous, notre idole et notre espoir, — et qui le fit sans l'arrière-pensée basse de sauver sa propre existence.

— Croyez-moi, disait-il encore à Flotte, qui me le

un peu de vérité sur la mort des otages

répétait le soir même d'une de ses visites à Mazas, vous n'obtiendrez rien de Thiers. M'aider à me sauver, moi ! Mais vous ne savez pas, vous ne pouvez savoir de quelles haines me poursuivent, jusque dans ma prison, ceux que j'ai combattus toute ma vie... (1)

L'archevêque, si bien fixé qu'il fût sur son sort tragique, n'en écrivait pas moins à Versailles toutes les lettres qui pouvaient être utiles à la cause que défendait Flotte, la liberté de Blanqui.

Jusqu'au mercredi matin de la semaine de Mai, je possédai un original de chacune de ces lettres, transcrites de la main même du prélat.

Ces précieux autographes avaient été remis à Flotte par l'archevêque, en vue de la publication, dans l'*Officiel* de la Commune, d'un récit des négociations entamées avec Versailles. Ce récit a paru, sous ma signature, dans l'*Officiel* du 27 avril 1871. On pense bien que je n'avais pas donné « à la composition » les précieux originaux qui m'avaient été remis.

Quelques heures avant l'attaque du Panthéon, je courus chez Flotte, qui demeurait rue de la Huchette. Ses entrevues avec Thiers le mettaient à l'abri de toute poursuite. Je lui confiai les lettres de l'archevêque, pour qu'il me les conservât jusqu'à des jours moins périlleux.

Le lendemain, j'étais arrêté. Je ne revis plus Flotte, qui retourna en Amérique, revint en France et mourut dans son pays natal, dans le Var.

J'ignore en quelles mains sont aujourd'hui les lettres du prélat fusillé à la Roquette.

(1) Monseigneur Darboy fait ici allusion à ses démêlés avec Rome. Voir aux *Annexes*, note IV, page 225.

Et notamment l'archevêque.

Fortin retourna donc à la mairie du onzième arrondissement. Il fit part à Ferré des exigences des hommes restés à la prison.

Ferré, sans mot dire, reprit des mains de Fortin l'ordre d'exécution déjà signé pour six otages *non désignés*, et de son écriture régulière d'ancien clerc, ajouta au bas, en travers, cette mention, qui était l'arrêt de mort définitif du prélat :

— *Et notamment l'archevêque.*

Fortin redescendit rapidement les degrés, traversa en courant la place et la rue de la Roquette. Il entra à la prison, avec Genton qui l'avait accompagné et un officier fédéré, Benjamin Sicard. (1)

Genton et Fortin avaient croisé Sicard en face même de la Roquette, au coin de la rue des Boulets.

Benjamin Sicard était en costume d'officier d'état-major. Son titre officiel, dont il signait ses ordres, était « capitaine d'état-major près le colonel commandant l'ex-préfecture de police ». (2)

— Où allez-vous donc? leur cria de loin, dès qu'il les aperçut, Sicard, qui connaissait de longue date Genton et Fortin.

(1) Sicard (Benjamin), capitaine d'état-major à la préfecture de police. Arrêté après la semaine de mai, mort à l'hôpital de Versailles.

(2) Le colonel commandant l'ex-préfecture de police était Chardon (J.-B.), membre de la Commune, élu par le treizième arrondissement.

un peu de vérité sur la mort des otages

— Fusiller les otages! répondit Fortin, en agitant l'ordre de Ferré.

Et Fortin ajouta, voyant Sicard en uniforme et tout galonné :

— Viens avec nous! Tu commanderas le feu!

— Mais, fit observer Sicard, portant la main à son ceinturon, je n'ai pas mon sabre!

— Je te prêterai le mien, reprit Fortin.

Tous trois franchirent le seuil de la geôle et entrèrent au greffe.

François prit l'ordre annoté par Ferré.

Le sort de l'archevêque était décidé.

La Descente

J'ai refait, dans la prison déjà désaffectée, déserte, noire et lugubre comme un cercueil de pierre, le trajet que suivirent les six condamnés, depuis le corridor des cellules du premier étage, où ils étaient enfermés, jusqu'au mur au pied duquel les couchèrent les balles des exécuteurs.

La cellule de l'archevêque était l'avant-dernière, à droite, dans le corridor. Elle était numérotée 23, la dernière ne portant pas de numéro. Le lit de fer était encore là, avec une maigre pailleuse poussiéreuse, rongée aux vers. Le plancher délabré. Sur cette pailleuse sordide s'était reposé l'archevêque de Paris, avant de descendre, suivi de ses cinq compagnons, le noir et étroit escalier de pierre en colimaçon (l'escalier de secours) qui conduit au rez-de-chaussée, à la cour dite de l'infirmerie.

Quelle descente, dans la nuit tombante — il était entre sept heures et demie et huit heures — au milieu des cris, des heurts de fusils, des détonations de la bataille, des canons qui grondent tout près, au Père-Lachaise!

Le cortège, otages et hommes armés, s'engagea dans une galerie longeant le côté droit de la cour. Les hommes vérifièrent là si leurs armes étaient bien chargées. Puis ils se remirent en marche, et s'arrêtèrent devant une porte solidement verrouillée.

La porte s'ouvrit. Une grille aux lourds barreaux, étroite — j'ai compté sept barreaux — tourna sur ses gonds. L'ouverture ne donne guère place qu'à deux personnes de front. Il faut descendre encore cinq marches de pierre, avant de poser le pied sur le pavé du premier chemin de ronde. (1)

L'archevêque s'appuya sur la rampe de fer qui bordait l'un des côtés du court escalier. Les cinq autres otages suivirent.

Au bas, massés près du petit jardin qui servait de potager aux employés de la prison, les hommes armés attendaient.

Le prélat avait au doigt l'anneau pastoral, legs de l'archevêque Sibour, et sur la poitrine, dépassant sous

(1) Cette route des otages peut être suivie sur les quatre photographies prises après la Commune, reproduites dans *Le Siège, l'Invasion, la Commune*, de M. Armand Dayot (Flammarion, éditeur). Bien entendu, les personnages photographiés sont des mannequins, et il ne faut ajouter aucune foi à leur disposition, encore moins aux figures de convention qui leur ont été attribuées. Ces photographies reconstituent toutefois avec exactitude l'état de la prison aujourd'hui disparue.

un peu de vérité sur la mort des otages

le rabat, brillait la croix que lui avait donnée son autre maître, l'archevêque de Juin.

Sicard, qui était là avec Genton et Fortin, donna l'ordre d'encadrer les prisonniers.

Vers la mort

Lentement, sans une parole, on se mit en marche. Le cortège tourna à droite pour, au bout de quelques pas, s'engager dans le long couloir, bordé d'un côté par le haut mur de pierres meulières du chemin de ronde, de l'autre par l'aile ouest de la prison.

Dans l'angle, une petite tourelle. C'est dans cette tourelle que se déroule, mal éclairé par deux étroites ouvertures, l'escalier tournant que viennent de descendre les condamnés.

Cette tourelle dépassée, la voie devient plus resserrée, plus obscure, plus sinistre aussi. Trois étages de fenêtres solidement barricadées de fer. Au premier étage, les fenêtres des cellules doubles que viennent de quitter les six prisonniers et où sont encore enfermés ceux qui n'ont pas été portés sur la liste de mort.

La première de ces fenêtres grillées, c'est la cellule de l'archevêque.

Le prélat — je cite ici les paroles mêmes d'un témoin — marchait appuyé au mur, la tête penchée, comme étranger à ce qui se passait autour de lui. Sa barbe longue, poussée en prison, presque blanche, ses joues creusées par la souffrance et par l'inquiétude de ces deux mois de réclusion, donnent à sa physionomie une expression d'indéfinissable tristesse.

Quatre hommes du peloton sont en tête, le fusil sur l'épaule.

Derrière, un groupe confus.

Deux lanternes, que tiennent haut les porteurs, les mêmes qui ont éclairé la descente des prisonniers dans la tourelle de l'escalier de secours, jettent sur cette scène des lueurs vacillantes. Il n'est pas loin de huit heures. Le jour va tomber. Déjà, entre ces hautes murailles du chemin de ronde, l'obscurité s'est à peu près faite. (1)

Pas une parole ne fut prononcée au cours de cette traversée lugubre. Bien des phrases ont été placées, dans les divers récits qui ont paru, dans la bouche de l'archevêque. Le prélat, à la vérité, parla une seule fois.

Fortin, qui était au pied des marches quand les otages se présentèrent à la grille, ne quitta pas des yeux l'archevêque jusqu'au mur fatal.

— C'est après avoir descendu ces marches, me dit-il, que l'archevêque, se tournant vers nous, dit d'une voix faible : « Et cependant j'ai écrit à Versailles. » Il faisait allusion aux lettres qu'il avait adressées à Thiers pour l'échange des prisonniers. Personne ne souffla mot. Je suivis le peloton. Je n'ai plus rien entendu. J'étais très près d'eux.

A l'extrémité du chemin de ronde intérieur, le cortège se heurta contre une grille qui donne accès au deuxième chemin de ronde, le chemin dit extérieur, dont le mur sud longe la rue de la Vacquerie.

C'est au bout de ce chemin que devaient tomber les six otages.

(1) Voir aux *Annexes*, note V, page 227.

la fusillade

Quand on eut atteint le fond de l'allée, le peloton s'arrêta.

Sicard se plaça à l'angle du mur.

A côté de lui, Fortin. Derrière eux, le peloton des exécuteurs — une trentaine d'hommes armés. Tout au fond, François, qui avait rejoint le groupe sans avoir suivi le cortège, et Genton.

Les six otages étaient allés, sur un signe de Sicard, se placer au bas de la muraille qui faisait face aux exécuteurs.

Tout près de Sicard, le premier du rang, le pompier casqué. Puis un fédéré, Lolive, (1) et, un peu plus loin, Mégy, le mécanicien du Creusot.

Les hommes avaient chargé leurs armes dans la cour de l'infirmerie. Ils mirent en joue, attendant le commandement.

Là encore, je voulus savoir si quelque exclamation, injure, protestation, avait été remarquée. Rien. Le silence.

Sicard leva le bras. Mais le commandement de « Feu ! » ne sortit pas de ses lèvres. Il s'était rappelé qu'il n'avait pas d'arme. Il se tourna vivement vers Fortin.

— Fortin, ton sabre !

Ce ne fut qu'un geste, un éclair.

(1) Lolive (Joseph), garde au 244^e bataillon fédéré, ne fut pas compris dans les accusés du procès de l'Archevêque. Il comparut plus tard, le 25 mai 1872, devant le conseil de guerre. Condamné à mort. Fusillé à Satory le 18 septembre 1872.

Fortin tira son sabre du fourreau — le sabre que lui avait donné Ferré l'avant-veille. Il le tendit à Sicard, qui, sans lever l'arme — les exécuteurs étaient tellement pressés les uns contre les autres qu'il eût pu blesser quelqu'un d'eux — cria :

— Feu !

Le peloton tira.

Tous tombèrent, excepté l'archevêque.

— Mais il est donc blindé, celui-là ! cria Lolive, en rechargeant rapidement son chassepot. (1)

Il ajusta le prélat, qui porta la main à sa poitrine, en s'affaissant.

Quelques coups isolés éclatèrent encore.

L'horloge de la prison sonna à ce moment huit heures.

Les hommes du peloton abandonnèrent le lieu de l'exécution, laissant là les cadavres qui furent conduits la nuit au Père-Lachaise et ensevelis avec leurs vêtements, tout près du mur, qui devait devenir fameux, lui aussi, et s'appeler le mur des Fédérés.

Genton et Fortin quittèrent la prison et regagnèrent la mairie du onzième arrondissement, pour y rédiger le procès-verbal de l'exécution, comme le leur avait prescrit Ferré.

Sur le seuil de la mairie se tenaient à ce moment plusieurs membres de la Commune, Vermorel (2) qui

(1) Quand il comparut devant le conseil, Lolive avoua avoir rechargé son fusil.

Le président. — Combien avez-vous tiré de coups de fusil ?

Lolive. — Deux, je crois.

Le président. — Alors, non content d'avoir tiré un premier coup de feu, vous avez rechargé votre arme pour tirer de nouveau.

(2) Vermorel (Auguste), membre de la Commune (dix-huitième arrondissement) ; blessé boulevard Voltaire le 25 mai, mort à l'hôpital de Versailles le 20 juin 1871.

un peu de vérité sur la mort des otages

devait être grièvement blessé le lendemain, Jourde, (1) Theisz, (2) Avrial.

— Eh bien ! c'est fait, leur dit Genton, en s'approchant. Nous venons de fusiller l'archevêque !

— Vous avez fait là une jolie besogne, reprit vivement Vermorel. Nous n'avions peut-être qu'une dernière chance d'arrêter l'effusion du sang... Vous venez de nous l'enlever... Maintenant, c'est fini.

le nain féroce

La Commune eût tenté en vain de s'opposer au massacre ordonné par Ferré, comme elle tenta en vain de s'opposer à celui de la rue Haxo, le surlendemain vendredi.

L'écharpe rouge à glands d'or n'imposait plus le moindre respect. Elle n'était même pas une sauvegarde pour ceux qui la portaient encore. Delescluze, lui-même, ne sera-t-il pas, le lendemain, forcé de rétrograder devant les injonctions d'un simple commissaire, quand il voudra franchir la porte de Vincennes ?

La nouvelle de l'exécution de l'archevêque s'était répandue rapidement dans la foule qui encombrait les abords de la mairie et de la prison.

Les hommes du peloton avaient raconté les détails du drame. L'odeur de sang qui flottait depuis le matin

(1) Jourde (François), membre de la Commune (cinquième arrondissement) ; délégué aux finances (21 avril).

(2) Theisz (Albert), membre de la Commune (douzième arrondissement) ; délégué aux postes et télégraphes (6 avril).

enivrait les combattants, sûrs désormais que la mort les attendait à brève échéance, la pire mort, celle des repréailles qui déciment les vaincus.

Un de mes amis, Francis Privé, (1) traversait à ce moment la place, avec Jourde, le délégué aux finances, et Combault, qui fut directeur général des contributions directes. Jourde avait son écharpe rouge. Tous trois s'approchèrent d'un groupe où l'on discutait bruyamment.

Au milieu du groupe, un fédéré d'une taille minuscule, véritable nain, le fusil, plus long que lui, sur l'épaule, gesticulait et criait. Brusquement, le nain fend la foule, s'approche de Jourde.

— Eh bien ! lui crie-t-il insolemment au visage, on vient de lui en foutre dans la peau, à l'archevêque !

— Taisez-vous, riposta Jourde. Vous feriez mieux d'aller au feu.

Le nain pâlit. Ses yeux s'allumèrent. Il fit mine d'épauler son arme.

— Ah ! c'est comme ça ! Ça vous déplaît, à vous autres, qu'on fusille les curés !

Et, plus menaçant encore, pendant que le groupe se resserrait autour de Jourde et de ses amis :

— Est-ce que vous voudriez par hasard qu'on leur en foute aussi, aux membres de la Commune !

Un rassemblement se formait. Les trois amis s'éloignèrent sans mot dire, poursuivis par les injures du nain féroce.

(1) Privé (Francis), membre de la municipalité du sixième arrondissement (Saint-Sulpice).

Devant le Conseil de guerre

Genton, Fortin et François comparurent devant le deuxième conseil de guerre.

Seul, Genton fut condamné à mort. François eut les travaux forcés à perpétuité. Fortin, dix ans de bagne.

La cantinière Lachaise, qui avait, dans la matinée, désigné Beaufort à la foule, se faisant, inconsciemment, l'inspiratrice de la grande tragédie de la Roquette, était également au nombre des accusés. On l'acquitta. On la reprit plus tard pour le procès Beaufort, et, cette fois, elle eut la mort, puis la commutation au bagne.

Ce fut Lachaise qui perdit Genton, en affirmant qu'il était bien là au moment où elle avait tenté de détourner les hommes du 66^e de la besogne de mort.

— Ah! Genton était là! dit victorieusement le commissaire du gouvernement, Genton était là. C'est ce que je voulais faire préciser.

— Mais pourquoi as-tu dit cela? lui demandait Fortin à la sortie de l'audience.

Elle, naïve et hébétée, ne sut que pleurer, comme elle avait pleuré devant Beaufort, quand elle l'avait vu aculé au mur de la place Voltaire.

— Mais, puisque c'est la vérité, répétait-elle entre deux sanglots. (1)

(1) La femme, la « compagne » de François, eut une attitude très étrange.

Elle était aux derniers jours de sa grossesse. Elle devint mère au cours des débats.

A l'une des audiences, en parlant de François, elle dit : « Mon mari ».

Le commissaire du gouvernement, le commandant Rustant, crut

Poignante confrontation

On a lu plus haut l'incident du sabre avec lequel Sicard commanda le feu, sabre remis par Fortin à Sicard, à l'instant même où ce dernier devait faire le geste suprême.

Cet incident était ignoré du président du conseil de guerre, le colonel De la Porte, et du commissaire du gouvernement, le commandant Rustant.

Divers témoins avaient bien fait allusion à la remise d'un sabre faite par un officier à un autre, mais ces témoins se trompaient. Ils plaçaient la scène de la remise du sabre au-dessous des cellules du bâtiment de l'Ouest, peu après l'arrivée des otages dans le premier chemin de ronde.

A la dernière audience du procès — qui en compta treize — le président du conseil résolut de faire comparaître Sicard, dont le nom avait été prononcé par le témoin Jarraud, greffier de François à la prison, et de le confronter avec les accusés.

Sicard, qui avait été arrêté, se trouvait dans l'une des prisons de Paris. On l'y retrouva, après maintes recherches, phthisique, mourant. Il fut conduit à Versailles, accompagné du commissaire Clément et de trois

de son devoir de protester et le dialogue suivant s'engagea entre le commandant et la « compagne » de François :

Le commandant. — Votre mari ?

Zélie Grandel. — Oui. Mon mari !

Le commandant. — A la mode de la Commune.

Zélie Grandel. — Oui, monsieur. Mais mon mari !

L'acte d'accusation portait: Fille Grandel, concubine de François.

un peu de vérité sur la mort des otages

agents, dans un fiacre, qui marchait au pas. Arrivé, on le restaura et on l'amena à la barre du conseil.

L'apparition de ce cadavre aux joues hâves, d'une maigreur effrayante, produisit sur les accusés et sur le conseil une impression poignante. Était-ce donc là celui qui, un pied déjà dans la tombe, allait faire jaillir la vérité ?

Sicard est assis dans un fauteuil qu'ont apporté deux infirmiers. Il ne peut presque plus parler. Mais ses yeux brillent d'un extraordinaire éclat. C'est sur Fortin que se fixe son premier regard.

— Je tressaillis dans tout mon être, me disait Fortin, quand je sentis attaché sur moi le regard de feu de Sicard. Qu'allait-il dire dans cette confession suprême ? Un mot de lui, un mot de vérité, c'était pour moi le poteau de Satory.

Sicard est confronté avec d'autres, avec le brigadier Romain, avec le gardien Picon, avec François — qu'il ne veut pas reconnaître — avec Genton, avec ceux qui ont désigné un autre accusé, Pigerre, (1) comme l'officier qui a conduit le peloton d'exécution, avec le greffier Jarraud, qui le reconnaît, lui, Sicard, et qui sauve du même coup Pigerre.

Vient le tour de Fortin. Le commissaire du gouvernement insiste pour que Sicard et Fortin soient mis en présence. Se douterait-il que toute la vérité est là ?

— Levez-vous, Fortin, dit le colonel-président. Approchez-vous de Sicard.

(1) Pigerre (J.-B.), commandant le 25^e bataillon, antérieurement condamné, pour sa participation à l'insurrection, à la déportation dans une enceinte fortifiée (16 septembre 1871).

Fortin s'est approché. Il touche presque le moribond.
— Sicard, dit le colonel, vous avez juré de dire toute la vérité. Vous connaissez Fortin ?

Sicard reste muet.

Il est comme accablé. On dirait qu'il cherche à rassembler des souvenirs lointains, confus, dans son pauvre cerveau déjà figé par la mort toute proche.

Il ne quitte pas Fortin du regard. Il fait un effort qui secoue dans le fauteuil trop large son corps débile. Il tourne enfin la tête avec un signe de dénégation.

Non. Il ne connaît pas Fortin.

Le président adjure Sicard. Il voit qu'il y a là un mystère terrible, et que ce mort va l'emporter dans sa tombe.

Sicard penche la tête. Il semble se rendormir, lassé de l'effort qu'on lui a imposé. Il fait un nouveau et dernier signe de dénégation. C'est fini.

Les deux hommes qui ont apporté le malade à la barre s'emparent du fauteuil, et avec mille précautions, comme on emporte un enfant endormi, ils emportent le colonel Sicard, celui qui a commandé le feu sur l'archevêque.

les acteurs du drame

Des personnages mis en scène au cours de ce récit, aucun ne survit.

Ferré, qui signa l'ordre d'exécution; Genton, qui le porta à la Roquette; François, qui livra les prisonniers: fusillés à Satory.

Fusillé aussi Lolive, qui tira deux fois sur l'arche-

un peu de vérité sur la mort des otages

vêque, et qui, après sa condamnation, disait à un de ses camarades de prison : « Je ne l'ai pas volé. »

Morts : Sicard, qui commanda le feu ; Fortin, qui lui prêta son sabre pour faire le geste fatal ; Mégy, qui faisait partie du peloton. (1)

Morte la cantinière du 66^e décimé à la Madeleine, Lachaise.

On n'a jamais su le nom du pompier qui s'offrit place Voltaire, et qui se plaça, le premier, bien en vue, tout près de Sicard, pour « venger son frère ».

(1) Un de nos amis a connu à Londres l'un des hommes du peloton, Jouannin, mort, lui aussi. Jouannin, qui avait vingt ans en 1871, servit, pendant les deux mois de la Commune, comme cuisinier à l'office du Palais de la Légion d'honneur. La défaite arrivée, il avait pris le fusil. Il passait place Voltaire quand le peloton se dirigeait vers la Roquette. Il se mêla aux hommes, et les suivit jusqu'au mur. Jouannin mourut il y a une dizaine d'années, à Moulins, sa ville natale. Sa famille lui fit faire des obsèques religieuses.

L'HOMME DU MEXIQUE

(vendredi 26 mai)

L'HOMME DU MEXIQUE

(Vendredi 26 mai)

Si nous allions chercher Jecker (1)

Le vendredi 26 mai, peu après le lever du jour, la pluie se mit à tomber, fine et serrée, une pluie à traverser les os.

A la barricade de la place du Trône, les fédérés attendaient.

Seuls, quelques hommes, conduits par un lieutenant, s'étaient portés en avant, vers Mazas.

(1) Un récit de l'exécution de Jecker a paru dans les *Droits de l'Homme* du 19 janvier 1877, sous la signature Z. Marcas, pseudonyme de notre regretté ami Eugène Razoua, député démissionnaire de la Seine à l'Assemblée de Bordeaux, commandant sous la Commune l'École militaire, mort en exil, à Genève, en 1878.

Razoua tenait son récit d'un réfugié qu'il désigne sous le nom d'Armand, et que j'ai connu comme lui, à Genève. Cette version de la mort de Jecker, exacte dans ses grandes lignes, Razoua l'orna d'un cadre élégant, mais parfois inexact. Armand, de son côté, la tenait très probablement de l'un des cinq qui allèrent, le vendredi matin, prendre Jecker à la Roquette, car lui-même ne faisait pas partie de ce groupe.

Ces cinq sont : Clavier, commissaire de police du quartier Piepus-Bel-Air; Liberton, commandant du 25^e bataillon; G., capitaine d'armement du 25^e; B. et M., secrétaire du commissariat.

Clavier et Liberton sont morts. Les trois autres vivent (1907) et il m'est impossible de les désigner ici autrement que par des initiales.

un peu de vérité sur la mort des otages

La barricade était amplement pourvue de munitions. Une vingtaine de barils de cartouches étaient rangés à l'écart.

Trois hommes donnaient des ordres aux combattants : Liberton, commandant du 275^e ; G..., capitaine d'armement au même bataillon, et Adolphe Baudoin, lieutenant de la 1^{re} compagnie.

Ce 275^e, bien que tardivement formé, n'en prit pas moins une part très active à la lutte. Lorsque le 9 mars 1872, le Conseil de guerre jugea l'affaire dite de Saint-Éloi, dans laquelle Adolphe Baudoin fut condamné à mort et son frère Théophile aux travaux forcés à perpétuité, (1) le capitaine adjudant-major dudit 275^e, un Polonais, Mizgier de Turzina, accusé lui aussi, se présenta devant le Conseil, se soutenant sur des béquilles. Il n'était pas encore guéri d'une terrible blessure reçue en combattant au Trône.

Les derniers préparatifs de défense étaient terminés. On ne s'attendait pas à l'attaque avant le soir.

Les trois hommes que nous venons de désigner se dirigèrent vers le commissariat de police voisin, à la tête duquel était Clavier. Ils y trouvèrent ce dernier, causant avec un membre de la Commune de l'arrondissement, Géresme (2) et deux autres amis B... et M...

La conversation s'engagea sur la défense du Trône.

— C'est dommage que nous n'ayons pas de cañons ! dit G... Ce qu'on balayerait ça, de là-haut !

(1) Adolphe Baudoin qui, au moment où éclata le 18 Mars, était sous-officier d'artillerie de l'armée, fut fusillé à Satory le 6 juillet 1872. Théophile Baudoin mourut au bagne de l'île Nou.

(2) Géresme (J.-B.), membre de la Commune du douzième arrondissement.

— Des canons! répondit Clavier. Mais vous n'avez qu'à descendre au onzième. On vous donnera un ordre et vous irez les chercher au parc des Partants.

Le parc d'artillerie des Partants était l'un des nombreux dépôts de canons répartis un peu partout dans les points élevés des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements. Le parc des Partants était situé dans un terrain vague que l'on atteignait en montant le chemin, aujourd'hui rue des Partants, qui part de la rue des Amandiers et finit sur les hauteurs de Ménilmontant. (1)

Les six amis, Clavier, Liberton, Géresme, G... B... et M... descendirent le boulevard Voltaire. Adolphe Baudoin retourna place du Trône.

Arrivés à la place Voltaire, Liberton et Géresme montèrent seuls à la mairie, où se tenaient encore quelques membres de la Commune.

Clavier resta sur la place avec les trois autres. (2)

Jusqu'ici, soit à la barricade du Trône, soit au commissariat, soit pendant le trajet vers la mairie, il n'a pas été question une seule fois de Jecker, ni d'aucun autre otage.

(1) Pour suivre ce récit, il est indispensable de se reporter à une carte du Paris de 1871. Ici, par exemple, le lecteur ne comprendrait pas, sans consulter une carte, pourquoi, pour atteindre les hauteurs de Ménilmontant, on passe par la rue des Partants. Cette rue, ce « chemin », comme on disait alors, était la seule voie d'accès à ces hauteurs. L'avenue Gambetta, qui longe le côté nord du Père-Lachaise, a été percée après les événements.

(2) Dans le récit des *Droits de l'Homme*, c'est Clavier, désigné sous le nom de « l'homme », qui apporte de la mairie l'ordre de fusiller Jecker. C'est une erreur. Clavier n'est pas monté à la mairie, et il n'y a eu aucun ordre, ni de la Commune, ni de qui-conque.

un peu de vérité sur la mort des otages

Le nom du banquier mexicain (1) est prononcé pour la première fois par Clavier, on ne sait à la suite de quelle association d'idées.

Est-ce le voisinage de la Roquette où on a fusillé l'avant-veille, le mercredi soir ?

Pourquoi Jecker plus qu'un autre ?

Clavier en a-t-il conféré déjà avec quelque ami ?

Est-ce une détermination prise d'avance et dont il ne parle qu'en ce moment ?

Toujours est-il qu'il se retourne brusquement vers la Roquette, et indiquant du doigt la prison :

— Quand ils seront descendus, savez-vous ce que nous ferons ? Eh bien ! nous irons chercher Jecker !

— C'est une idée ! répondit l'un. Mais, avant tout, il nous faut nos canons pour le Trône !

— Et nous allons le fusiller, ce « crapulos », appuya Clavier avec un geste de menace. (2)

A cet instant, Liberton et Géresme redescendaient, porteurs de l'ordre de prendre des canons aux Partants.

Clavier leur fit part de sa proposition d'aller chercher Jecker pour le fusiller.

Géresme protesta et quitta le groupe.

(1) Dans tout ce récit, nous désignons Jecker sous l'appellation de banquier mexicain. J.-B. Jecker, dont le nom était devenu célèbre à la suite de ses opérations financières au cours de la campagne du Mexique, était d'origine suisse, né en 1810 à Porrentruy (canton de Berne).

(2) Lissagaray, si bien renseigné d'habitude, se trompe, lui aussi, quand dans son *Histoire de la Commune* (édition Dentu), il dit que Jecker fut conduit à la mort par Genton, François, Bo... et Cl... Ces deux derniers faisaient bien partie des cinq, mais ni François ni Genton, n'étaient là.

L'ordre de retirer les canons du parc des Partants fut porté au Trône par un fédéré. Ordre bien inutile. Le parc était évacué depuis huit jours.

les cinq à la Roquette

Les cinq hommes que nous désignerons encore une fois, car tout le monde s'est jusqu'ici trompé sur leur identité — Liberton, Clavier, G..., B... et M... — se dirigèrent vers la prison, par le chemin qu'avaient suivi le mercredi soir Genton et Fortin, porteurs de l'ordre d'exécution des six otages.

Ce fut Clavier qui sonna à la porte.

— François est-il là? demanda-t-il aux hommes du poste.

Sur une réponse affirmative, tous cinq entrèrent dans la cour et ensuite au greffe, où était François.

Après échange de poignées de main, tous étant de vieux camarades de luttes politiques :

— Tu as ici Jecker? demanda Clavier.

— Oui.

— Eh bien! nous venons le prendre.

— Vous avez des ordres?

— Ne t'occupe pas de cela. C'est notre affaire.

Et comme François résistait, temporisait, Liberton et G... tirèrent leurs revolvers, et, sans mot dire, les placèrent sous le menton de François.

— Tu n'as plus d'observation à faire? demanda ironiquement Clavier. Allons! qu'il descende vite!

— Vous me donnerez un reçu? reprit encore François.

un peu de vérité sur la mort des otages

Clavier écrivit un reçu de la remise du prisonnier, reçu qu'il déposa sur la table du greffe.

François donna l'ordre d'extraire Jecker de sa cellule, la cellule 28. La figure inquiète, il tournait et retournait dans ses doigts le reçu de Clavier.

— Une désagréable surprise pour ce pauvre Jecker! dit-il à demi-voix. Hier encore, il me proposait un million pour s'évader. (1)

La porte de l'escalier qui conduisait au corridor du premier étage du pavillon Ouest, où était Jecker, s'ouvrit.

Le condamné parut.

Interrogatoire

La redingote serrée à la taille, boutonnée jusqu'au menton, les cheveux coupés ras, la barbe grisonnante soigneusement taillée, correct, Jecker avait le visage grave, avec une légère pâleur.

Il ne se faisait certainement aucune illusion sur le sort qui l'attendait, se sachant désigné pour la mort. A l'un de ses compagnons de captivité qui cherchait à le rassurer, il avait confié qu'il était poursuivi par une haine violente, étrangère à la Commune, et que cette haine ne le laisserait pas sortir vivant de la prison.

Jecker était donc tout préparé à la mort. Ce fut d'une voix ferme qu'il répondit au semblant d'interrogatoire que lui fit subir Clavier, dès qu'il fut entré dans la salle du greffe.

(1) Ici, comme partout, j'enregistre purement et simplement ce qui s'est dit. G... m'a affirmé que telles avaient été les paroles de François, mais qu'il n'ajoutait aucune foi à son dire.

Clavier questionna le prisonnier pendant un grand quart d'heure. Il lui reprocha « l'immense fortune » acquise dans les spéculations mexicaines.

Jecker ne répondait pas, faisant seulement de la tête quelques signes de dédaigneuse dénégation.

— Mais enfin, dit Clavier, cette fortune, vous l'avez ! Où est-elle ? Où l'avez-vous cachée ?

Jecker continua de protester, avec calme.

— Je n'ai rien, répétait-il. Rien. C'est moi qui ai été volé. Je dois des millions à mes créanciers, et c'est pour tenter la fortune que je voulais retourner à Mexico. (1)

— Alors, reprit Clavier, comment faites-vous concorder vos déclarations actuelles avec les offres d'argent que vous faisiez hier encore à François ?

— Mais, répondit brusquement Jecker, je n'ai jamais fait d'offres à personne, pas plus à M. François qu'à quiconque.

— François vient de me dire à l'instant que vous lui aviez offert un million pour vous faire évader.

Jecker haussa les épaules.

— Je vous répète que je suis pauvre. Je n'ai rien, rien. Comment voulez-vous que j'offre un million !

L'interrogatoire prit fin.

— Allons ! En route ! dit Clavier.

Les six hommes sortirent de la prison.

Jecker marchait, toujours grave, le chapeau haut de forme sur la tête, impassible.

(1) Jecker fut arrêté à la préfecture de police le 10 avril, il venait demander un passeport sous le nom de Ycre. Le chef du bureau des passeports, Charles Riel, lui ayant posé quelques questions, Jecker se troubla. On le conduisit devant Rigault, et là, il avoua qu'il était Jecker.

un peu de vérité sur la mort des otages

Le commandant Liberton, revolver au poing, précédait le groupe.

— Où allons-nous ? demanda quelqu'un.

— Allons aux Partants ! répondit Clavier. Comme cela, nous verrons si l'on a envoyé nos canons au Trône !

La montée

Après avoir suivi la rue de la Roquette, jusqu'au Père-Lachaise, et longé ensuite le boulevard de Ménilmontant, on s'engagea dans la rue des Amandiers, étroite, bordée de maisons grises, avec des échappées sur le Paris des faubourgs, vitrages d'ateliers pauvres, cheminées d'usines, jardins entourés de murs galeux.

Malgré l'heure matinale, des fédérés, des femmes, des gamins, sont sur le pas des portes, à l'entrée des allées.

On dévisage le prisonnier, dont la tenue correcte, l'attitude sévère, augmentent la curiosité.

— Qui est-ce ?

— Où allez-vous ?

Et quand ils apprennent que cet homme, entouré si étroitement, est « l'homme du Mexique », celui dont le si nom a si souvent frappé leurs oreilles, Jecker, le fameux Jecker :

— Nous en sommes !

Et ils suivent, le fusil sur l'épaule.

— Il nous fallait, me disait G..., refuser du monde !

Augmenté des hommes « de bonne volonté », le cortège arriva au coin du chemin des Partants.

Le chemin des Partants, dont la physionomie n'a

point changé, est une sente étroite, rapide, avec des bosses et des heurts, des angles et des courbes, tout cela bordé de terrains incultes, mystérieux.

Jecker était muet, comme absorbé.

On marchait depuis plus d'un quart d'heure.

C'est bougrement loin ! dit M., quand on arriva rue de Puebla (1)... Si on le fusillait là...

Jecker ne broncha pas.

On fit halte une seconde.

— Allons jusqu'au bout ! dit l'un des hommes. Vous savez bien qu'il nous faut aller au parc.

On obliqua à droite, vers la rue des Basses-Gâtines, (2) que l'on monta jusqu'à la rue de la Chine.

Le parc des Partants était tout près. On pouvait maintenant se débarrasser du prisonnier.

Le « mur » de Jecker

Bordant la rue de la Chine, à gauche, courait un vieux mur au bas duquel était creusé un fossé.

Ce mur existe encore (1902). Le fossé a été comblé pour l'établissement de la chaussée actuelle.

De l'autre côté du mur, un terrain aujourd'hui en

(1) Aujourd'hui rue des Pyrénées.

(2) Il y avait alors deux rues des Gâtines, la rue des Hautes-Gâtines (aujourd'hui rue Orfila) et la rue des Basses-Gâtines (aujourd'hui rue des Gâtines). Le mur contre lequel fut adossé Jecker est donc actuellement à l'angle de la rue des Gâtines et de la rue de la Chine. L'hôpital Tenon, la mairie du vingtième et le square qui les sépare aujourd'hui, n'existaient pas en 1871. Les terrains sur lesquels ils sont construits étaient un ensemble de jardins et de petites rues.

un peu de vérité sur la mort des otages

777
contre-bas, où s'élevaient de rares constructions et où campait une compagnie de fédérés.

— Mettons-le là ! dit Liberton.

On fit quelques pas, deux ou trois.

Jecker était toujours silencieux.

Il ne chercha pas une phrase, pas un mot.

— Descendez ! lui dit Clavier.

Jecker descendit au fond du fossé.

Liberton se plaça à deux pas du prisonnier, le revolver braqué sur la tempe de Jecker.

Une quinzaine d'hommes se mirent en face, l'arme en joue.

— Feu ! commanda Liberton.

Seuls, quelques-uns tirèrent.

Les autres relevèrent l'arme.

Jecker tomba.

Une bande de gamins, affreuse vermine de la rue, s'abattit sur le cadavre. (1)

— Qué qui faut en faire ? demanda de sa voix traînard un des horribles mômes.

— Laissez là « cette charogne » ! (2) dit Clavier, courroucé, chassant du geste la horde des gamins.

(1) Maxime du Camp (*Concussions*, I, 8^e édition, page 277) dit que François « fouilla le cadavre, prit le portefeuille et le portemonnaie ». Or, François n'était pas là.

(2) Nous répétons le mot tel qu'il nous a été rapporté par l'un des acteurs du drame. Voir aux *Annexes*, note VI, page 229.

LA RUE HAXO

(vendredi 26 mai)

LA RUE HAXO

(Vendredi 26 mai)

Préparatifs

Jecker venait de tomber, quand deux hommes, attirés par les coups de feu, arrivèrent en courant.

L'un de ces hommes était Émile Gois, président de la cour martiale, qui avait siégé rue Sedaine, lors du jugement du capitaine de Beaufort.

Gois était en uniforme de colonel fédéré, sabre au côté, revolver à la ceinture. L'autre officier, C..., en vareuse de fédéré et képi de capitaine.

— Nous étions à côté, chez un marchand de vins des Partants, en train de manger un morceau. Nous avons entendu les détonations...

Et, fixant le cadavre :

— Qui est-ce ? Un mouchard ? demanda Gois.

— C'est Jecker.

— Jecker !... Où l'avez-vous été prendre ?

— A la Roquette.

Gois sembla réfléchir...

— Ah ! à la Roquette...

un peu de vérité sur la mort des otages

Puis brusquement :

— Mais, si nous allions en chercher d'autres, à la Roquette!... Des curés... Des gendarmes... (1)

Personne ne répondit.

Gois poursuivit :

— Nous prendrions avec nous une compagnie d'Enfants Perdus... Ça y est-il?... Et puis, j'ai aussi mon peloton d'exécution.

Ce que Gois appelait son peloton d'exécution, était une compagnie, formée par lui, composée d'hommes choisis, triés parmi les plus violents et destinés à exécuter les sentences de la cour martiale qu'il présidait. Ces hommes portaient au képi une large bande rouge.

Les Enfants Perdus, placés sous les ordres d'Eudes, se reconnaissaient à leur costume vert foncé, pantalon à la zouave du même ton, serré au bas dans des guêtres de cuir. Comme coiffure, un chapeau mou, dit garibaldien, et plume de coq.

— Il faut aller demander l'avis d'Eudes, dit quelqu'un. Il doit être au secteur.

(1) Maxime du Camp (*Convulsions*, I, 8^e édition, page 301) dit que Gois avait reçu de la Commune un ordre vague, ne désignant personne nominativement, « prescrivant au directeur du Dépôt des condamnés, François, de remettre à qui de droit les gendarmes détenus à la Grande Roquette et tous les otages que le peloton d'escorte pourrait emmener ».

Cet ordre vague n'a jamais existé que dans l'imagination de M. Maxime du Camp. Là aussi, comme dans ses récits de la mort de l'archevêque et de la mort de Jecker, M. Maxime du Camp a maintes fois faussé compagnie à la vérité. « Gois monte à cheval. » (page 307) Ravvier dit à Gois à la mairie de Belleville : « Va me fusiller tout cela aux remparts. » (page 310) Autant d'inventions, sans oublier la fameuse vivandière à cheval, vêtue de rouge et le sabre à la main ! Ce n'est pas de l'histoire que fait Maxime du Camp, c'est du roman.

Le « secteur » était rue Haxo, au numéro 81, en face de la rue des Tourelles, à quelques cents mètres des fortifications, tout en haut de Belleville. Pendant les six mois du siège, un petit pavillon y avait servi de bureau au général Callier. (1)

Nombre d'officiers fédérés, C..., entre autres, étaient venus au rapport dans la salle basse de cette bicoque grise, sur le bord d'un grand jardin tout en arbres et en friche. (2)

A ce secteur, s'étaient donné rendez-vous, ce vendredi 26 mai, divers membres de la Commune et du Comité central. Eudes devait se trouver là.

Rue Haxo, Eudes écouta ce que lui dirent Gois et G..., l'un des cinq de Jecker, qui l'avait accompagné. Mais quand Gois demanda à Eudes ses Enfants Perdus, ce dernier eut une hésitation :

— Vois s'ils veulent venir avec toi ! dit-il à Gois, mais, pour moi, je ne leur donne aucun ordre.

Gois ne se découragea pas pour cela. Il quitta Eudes, racola, avec G..., une vingtaine d'Enfants Perdus, trouva, dans la foule des combattants en retraite, une dizaine d'hommes de son peloton d'exécution, et, accompagné de cette escorte, une trentaine d'hommes

(1) L'enceinte de Paris avait été, au commencement du siège, divisée en neuf secteurs. Le 3^e secteur (Belleville), comprenant les bastions 12 à 24, de la route de Montreuil à la route de Metz, et les portes de Montreuil, Bagnole, Ménilmontant, Romainville, Saint-Gervais et Panlin, d'un développement de 40 kilomètres, était commandé par le général Callier. Le quartier général était rue Haxo, 79.

(2) C'était ce qu'on appelait la Cité de Vincennes. Aujourd'hui une Société civile a acquis le terrain, et, au-dessus de la porte d'entrée, on voit resplendir, en lettres dorées, ce titre : *Villa des Otages*. (1898)

un peu de vérité sur la mort des otages

en tout, il redescendit avec G. vers le Père-Lachaise et la Roquette, où l'attendaient depuis de longues heures ses compagnons.

Il m'en faut cinquante.

Ces préparatifs avaient pris toute la matinée. Il était déjà deux heures quand les cinq exécuteurs de Jecker, Gois, C... et leur troupe armée, se présentèrent à la prison.

La scène du matin se renouvela.

A François, qui se présenta, Gois dit brusquement :

— Nous venons chercher les otages !

— Tu as un ordre ? interrogea François. Je ne te livrerai personne sans ordre. C'est déjà assez de Jecker. Qu'en avez-vous fait ?

M. et G. tirèrent leurs revolvers, qu'ils mirent encore une fois sur la gorge de François :

— Allons ! dit Gois, donne les listes...

Et il ajouta, fixant François immobile :

— Et cette fois, il m'en faut cinquante !

François eut un sursaut d'épouvante.

— D'abord les curés, reprit Gois, sans lever les yeux des listes qu'on avait apportées. Et, écrivant sur une feuille volante les noms qu'il choisissait... les Jésuites... ceux de Picpus... Maintenant les gardes de Paris... Et puis, avant tout, les quatre mouchards...

François avait relevé la tête.

— Oui, disait Gois... Ah ! je sais bien que tu voudrais en sauver un... Mais, sois tranquille, j'ai l'œil dessus...

Et, ce disant, Gois tenait son regard, fixe et dur, attaché à une table, derrière laquelle, assis, écroulé,

cherchant à dissimuler son visage, était un homme, l'un des quatre...

Cet homme s'appelait Greffe. Il était ami de François.

— Ajoute donc à la liste, dit Gois à François, les quatre noms que tu connais bien : Largillière, Ruault, Greffe et Dereste.

— Greffe! s'exclama François. Mais pourquoi lui!

— Tu me le demandes!... Prends garde à toi!... Je sais que tu l'as déjà fait fuir. Mais cette fois, il n'échappera plus... Assez de paroles. Fais descendre tout cela.

— Mais, objecta encore François, où les conduis-tu?

— Que t'importe! Allons! fais vite copier la liste. Et en marche!

La liste recopiée au greffe, Gois la parcourut, la confronta avec celle qu'il avait dressée, compta encore une fois les noms. Un quart d'heure après, les otages voués à la mort étaient réunis dans le préau central.

Trente-six gardes de Paris, la plupart faits prisonniers au 18 mars, dix prêtres et réguliers, quatre civils. (1) Plusieurs tête nue. Quelques-uns, qui croyaient à un simple changement de prison, portaient à la main leurs hardes nouées dans un foulard.

Un gardien fit l'appel. Les cinquante prisonniers, sur

(1) On avait, à la vérité, fait descendre trente-sept militaires, mais l'un d'eux se cacha et fut sauvé. Presque partout, on lira qu'il y avait onze prêtres; c'est une erreur, ils n'étaient que dix. Avec les quatre civils, cela fait cinquante.

Un témoin et acteur du drame, que nous avons consulté, se souvient très nettement de ce chiffre de cinquante, en premier lieu parce qu'il a compté lui-même les otages à la Roquette, et aussi parce qu'il a assisté, avant la fusillade, à leur partage en cinq groupes de dix dans la cour où ils attendaient.

un peu de cécité sur la mort des otages

un ordre bref de Gois, se dirigèrent vers l'entrée de la prison. Placés sur les deux côtés de l'allée d'arbres où se trouvaient, avant leur enlèvement, les cinq pierres de la guillotine, (1) les Enfants Perdus attendaient, armes chargées.

Le cortège, qu'avait entouré, dès la sortie, une foule menaçante, prit la direction du Père-Lachaise.

— Où allez-vous ? criait-on à ceux qui avaient pris la tête de la colonne ?

— A Belleville !

Conversation à la prison

Il s'en était fallu de peu que la Roquette vît se renouveler la scène tragique du mercredi.

Pendant que les gardiens faisaient l'appel des victimes, Gois et ses compagnons discutaient dans la cour.

— Où allons-nous les conduire ? dit l'un d'eux.

Personne n'y avait encore songé.

Celui qui venait de poser cette question continua :

— Je serais d'avis que l'on se débarrassât des curés tout de suite...

— Que veux-tu dire ?

— Je dis qu'il faut fusiller les curés ici, ainsi que les quatre de la police...

— Pourquoi ?

— Parce qu'ils nous gêneront plutôt quand nous serons

(1) Les dalles, encastrées dans le pavé, sur lesquelles s'appuyaient les bois de justice au jour des exécutions capitales, avaient été arrachées le 6 avril 1871. François les avait fait transporter chez lui, 17, rue de Charonne, où il avait sa boutique d'emballeur. Elles s'y trouvaient encore à la date du 14 janvier 1872. François fut fusillé à Satory le 24 juillet 1872.

dehors... Nous pouvons, en effet, dire à la foule qui va nous entourer, que les militaires — les gardes de Paris — que nous escortons sont des prisonniers faits à l'armée de Versailles... Cela pourra produire quelque impression sur les combattants, leur faire croire que nous sommes vainqueurs, ou tout au moins que notre cause n'est point irrémédiablement perdue ; tandis qu'en ce moment tout le monde croit à la déroute... Je vous dis que l'on peut ainsi donner du courage à ceux qui désespèrent... Si vous êtes de mon avis, vous voyez bien qu'il ne faut pas emmener les curés, ni les mouchards... Nous allons en finir avec eux ici même, avant de quitter la prison.

Les autres écoutaient sans mot dire.

— Bah ! dit Gois, il vaut bien mieux leur régler leur compte ensemble.

Quelques minutes après, on se dirigeait vers le Père-Lachaise et Belleville.

les quatre otages civils

Les quarante-six otages, prêtres et militaires, vont périr emportés dans la tempête révolutionnaire, victimes anonymes qu'aucune haine personnelle ne poursuit. Il n'en est pas de même des quatre otages civils, de trois d'entre eux du moins.

Pendant tout le trajet de la prison au mur contre lequel ils seront adossés, on ne les quittera pas un seul instant du regard. C'est le revolver braqué sur la tempe qu'ils seront accompagnés. Quand les derniers coups de feu auront éclaté, on fouillera le bloc sanglant pour s'assurer qu'ils sont bien là et que pas un n'a échappé.

un peu de vérité sur la mort des otages

Quels étaient ces hommes ? Pourquoi cette haine implacable ?

Pour ceux qui les menaient à la mort, le crime des quatre otages civils était d'appartenir à la police, avec cette circonstance, particulièrement aggravante pour trois d'entre eux, Largillière, Ruault et Greffe, qu'ils étaient accusés d'avoir trahi leurs compagnons de luttes politiques en s'enrôlant parmi les agents de la police impériale.

On n'avait certes aucune trahison à reprocher à l'officier de paix Dereste. Son crime était « d'avoir fait son devoir ». Il avait été mêlé à toutes les affaires politiques de la fin de l'Empire. Secrétaire du fameux chef de la police politique, Lagrange. C'est pour cela seul qu'il avait été choisi.

Largillière, vieux combattant de 1848, avait été, pour sa participation à l'insurrection de Juin, condamné aux travaux forcés. Il fut gracié. Il figura parmi les accusés du procès de la Renaissance (décembre 1866 — janvier 1867) à côté de cette jeunesse qui devait, pour une bonne part, être de la Commune.

Ruault parut dans le procès dit de l'Opéra-Comique. (1) Il était lié avec Delescluze. Un de ceux

(1) Les débats du procès dit de l'Opéra-Comique se déroulèrent du 7 au 16 novembre 1853, sous la présidence de Zangiacomì. Dans son réquisitoire, le procureur général Rouland dit à propos de Ruault :

« Ruault ! Pourquoi discuter ? Il est mêlé à tout. Il a tout organisé. Conspirateur rusé, tenace, sombre, il est impassible, il oppose une dénégation absolue aux charges qui l'écrasent. Il est l'un des plus coupables. Qu'il soit sévèrement frappé par votre justice ! »

Ruault fut condamné à la déportation.

Lorsqu'Albert Ferré publia, en 1869, son livre des *Conspirations du second Empire*, Ranc, qui avait été des accusés dans le complot de l'Opéra-Comique, lui écrivait : « Après quinze ans, je vois

qui l'avaient connu et estimé, et qui était bien loin de se douter de la vérité, pleura, m'a-t-on dit, quand il apprit la terrible accusation qui pesait sur Ruault.

Greffe avait, dès 1861, inauguré, avec quelques jeunes, la campagne des enterrements civils. Il était le plus ardent et il amenait chaque jour de nouvelles recrues. Protot, (1) le délégué à la justice de la Commune, qui en était alors à ses premières armes, me disait tout récemment encore ses impressions sur Greffe, comment, sous couleur de faire des néophytes, il avait entouré, cerné de gens suspects ses jeunes amis.

Comment fut connue la trahison de ces trois hommes, comment ils furent arrêtés et écroués à Mazas, Émile Giffault, (2) qui joua à la Préfecture de police, près de Raoul Rigault, un rôle de confiance, et qui fut chargé de s'assurer de Largillière et de Ruault, me l'a raconté. Voici son récit, dans ses curieux et poignants détails.

Largillière, Ruault et Greffe

Dans le courant d'avril 1871, Émile Giffault songea à examiner de nouveau (des recherches avaient déjà été faites après le 4 septembre) les papiers que pouvait

encore les bancs de la Cour d'assises, je vois, assis entre deux gendarmes, Joseph Ruault, un caractère stoïque, une âme impassible... »

Quelles mystérieuses et atroces misères ont conduit ce fier combattant aux infâmes besognes qu'il paya d'une mort, hélas méritée!

(1) Protot (Eugène), membre de la Commune (onzième arrondissement), délégué à la Justice (17 avril), membre de la Commission exécutive (27 avril).

(2) Giffault (Émile), commissaire de police attaché au cabinet du délégué à l'ex-préfecture de police. Condamné aux travaux forcés à perpétuité.

un peu de vérité sur la mort des otages

avoir laissés dans son cabinet le chef de la police secrète impériale, Lagrange.

Le cabinet de Lagrange était situé dans les vieux bâtiments, assez loin du bureau du délégué de la Commune.

Lorsque Giffault pénétra dans le cabinet de Lagrange, le foyer de la cheminée était encore plein de papiers presque entièrement consumés, qui étaient les fameuses fiches au moyen desquelles il était possible de retrouver les noms des agents secrets. Quant au casier A. S. (Agents Secrets), il était entièrement vide. En fin limier, Lagrange avait garé tout son monde.

On ouvrit les autres casiers. Nombre de pièces sans importance y étaient entassées en désordre, comme si on les eût replacées après avoir fait un tri des plus précieuses. Le tout fut porté au cabinet de Raoul Rigault. Elles devaient dévoiler quelques secrets.

Quand on les dépouilla, on trouva d'abord plusieurs lettres au bas desquelles on crut reconnaître la signature de Largillière. Ces lettres paraissaient être entièrement de sa main. L'une d'elles était une demande d'argent, adressée à Lagrange.

Raoul Rigault signa immédiatement un mandat d'amener contre Largillière.

Mais où le rencontrer ? Aucune nouvelle de lui depuis le 4 septembre. On savait seulement qu'il habitait Belleville.

On eut l'idée de chercher sur les états de la garde nationale, qui révélèrent son inscription dans une compagnie sédentaire du 47^e bataillon. La compagnie était de garde au ministère des finances.

Lorsque Giffault, chargé d'arrêter Largillière, entra

dans le poste du ministère, il vit Largillière, qu'il connaissait pour l'avoir souvent rencontré dans les réunions de l'Empire, étendu sur un lit de camp, fumant tranquillement sa pipe.

Giffault fit un signe. Largillière se leva. Les deux hommes sortirent.

— Rigault te demande à la préfecture.

Largillière avait pâli.

— Pourquoi ?

— Un renseignement.

Deux agents en bourgeois s'étaient approchés. Largillière comprit.

— Encore des calomnies ! s'écria-t-il. Je sais que j'ai des ennemis qui ont déjà voulu faire croire que j'étais de la police.

Giffault ne répondit pas.

Une voiture stationnait. Largillière y monta avec Giffault et un agent, l'autre sur le siège.

Pas une parole ne fut échangée pendant le trajet.

Arrivés à la préfecture, tous quatre montèrent au cabinet de Rigault.

Rigault était assis devant son bureau, la lettre de Largillière ouverte.

— Tiens, lis, dit Rigault au prisonnier. C'est bien ton écriture...

Largillière ne trouva pas une parole. Il était livide.

Sur un geste de Rigault, quatre gardes l'entourèrent. Un secrétaire timbra l'ordre d'écrou, tout prêt. Largillière fut conduit au Dépôt, et ensuite à Mazas, d'où il ne sortit que pour être transféré, avec les autres otages, le lundi 22 mai, à la Roquette.

En même temps que la lettre de Largillière, les dos-

un peu de vérité sur la mort des otages

siers de Lagrange avaient livré des papiers qui semblaient tout aussi compromettants pour Ruault. (1)

Un mandat d'amener fut lancé contre ce dernier. Giffault fut encore chargé de l'exécuter.

Ruault habitait Montmartre. On le retrouva comme on avait retrouvé Largillière. Il était inscrit, malgré son âge, dans un bataillon de marche, détaché à Clichy.

Lorsque Giffault le rejoignit, après s'être muni de nouveaux renseignements à l'état major de la place, Ruault était à la barricade d'Asnières, proche de l'imprimerie Paul-Dupont, le long du chemin de fer.

Ruault était étendu derrière les pavés.

Inexplicable énigme! Cet homme, accusé par les siens, se bat et ne craint pas d'exposer sa vie aux postes les plus périlleux!

A la Préfecture, ce fut en présence de Regnard (2) que se trouva Ruault.

Regnard prit une des pièces, non signées, que l'on supposait avoir été écrites par Ruault. Il la tendit à Ruault qui resta silencieux, se contentant de hausser les épaules.

(1) Lors de sa comparution devant le conseil de guerre, Gaston Da Costa fit la déposition suivante : « En faisant des recherches à la Préfecture de police sous les ordres de M. de Kératry, nous reconnûmes (Rigault, alors commissaire central, et Da Costa), que Ruault était agent secret depuis 1857, à 200 francs par mois. Si nous avions voulu le faire fusiller sous la Commune, nous l'aurions dénoncé à son bataillon et il aurait été fusillé. Rigault interrogea Ruault le 16 mai. Il lui dit que s'il ne faisait pas de révélations, il serait fusillé le lendemain. Le lendemain, Ruault faisait des révélations, et l'affaire n'eut pas de suite. » (*Gazette des Tribunaux*. Procès Da Costa, 28 juin 1872)

(2) Regnard (Albert), docteur en médecine, secrétaire général de la Préfecture de police.

On mit devant Ruault une feuille de papier blanc, et on lui dit d'écrire quelques lignes.

Ruault se mit à pleurer. Regnard abrégéa la pénible scène. Da Costa signa l'ordre d'écrou.

Grefse avait été arrêté dans une circonstance tout au moins singulière. Il suivait l'enterrement d'un fédéré au Père-Lachaise, une pensée à la boutonnière — la libre pensée — quand il fut reconnu, conduit à la Préfecture de police et ensuite à Mazas.

Quand Grefse fut amené, le 22 mai, à la Roquette, en même temps que Largillière et Ruault, François le prit avec lui comme employé aux écritures, avec le projet de le faire évader. Déjà, à Mazas, il avait pu s'échapper. Fortin, le même qui reçut de Ferré l'ordre de faire fusiller l'archevêque, apprit que Grefse était retourné chez lui. Il alla le reprendre et le réintégra à la prison.

Les suprêmes efforts de François pour sauver Grefse de la mort échouèrent, comme on l'a vu, devant les injonctions menaçantes de Gois.

Jusqu'à la Mairie de Belleville

A peine les cinquante otages avaient-ils franchi la porte de la Roquette, que la foule se répandit en malédictions.

Le cortège n'avait pas fait les premiers pas dans la direction du Père-Lachaise, qu'il fallait déjà protéger les prisonniers contre les femmes qui leur jetaient des immondices.

Quand on tourna le coin du boulevard Ménilmontant, la rage qui couvait dans cette masse désordonnée,

un peu de vérité sur la mort des otages

combattants en uniforme, femmes affolées, gamins effrayants, dégénéra en furie.

— A mort ! A mort ! criait-on de toutes parts. A mort les calotins !

Des hommes se faufileaient à travers les rangs, cherchant à atteindre les otages et à les frapper.

Ceux qui conduisent les prisonniers s'efforcent en vain de les soustraire aux fureurs de la foule. G. reçoit un coup de trique. M. est frappé d'un coup de crosse de fusil.

Au carrefour Oberkampf, au moment de s'engager dans la chaussée Ménilmontant, le cortège n'est plus qu'une effroyable mêlée, qui roule, emportée dans une clameur de cris et dans un cliquetis d'armes.

Une barricade fermait la route. Elle arrêta la foule.

Les quelques Enfants Perdus d'Éudes, une trentaine avec les hommes du peloton de Gois, pris le matin au secteur, cherchaient en vain à apaiser les colères.

— J'ai bien cru qu'on allait les tuer tous là ! me disait l'un de ceux qui les accompagnaient.

Les hommes de la barricade, une cinquantaine du 74^e bataillon, sous les ordres du capitaine Dalivous, (1) s'étaient rangés contre les pavés.

— Peux-tu nous donner des hommes de renfort ? demanda Gois au capitaine.

— Je viens avec vous, répond Dalivous.

Grossis d'une vingtaine de gardes et de l'officier, le cortège s'engagea sur la chaussée. Sur toutes les portes, à toutes les fenêtres, des groupes, menaçants ou curieux.

(1) Dalivous (Louis), capitaine de la 3^e compagnie du 74^e fédéré. Condamné à mort, affaire Haxo. Fusillé à Satory, le 24 juillet 1872.

De toutes les rues qui s'ouvrent sur la vaste voie, des flots d'hommes, de femmes, d'enfants, viennent allonger la file.

Les clairons qui sont en tête commencent à sonner.

Couvrant les vociférations, ils sonnent à plein cuivre la marche populaire du siège :

Y a la goutte à boire là-bas...

Y a la goutte à boire !...

En tête, marche Gois, en costume de colonel fédéré, à pied. Ceux qui l'ont accompagné à la Roquette sont en simples gardes, quelques-uns avec des képis galonnés de capitaine ou de lieutenant.

Clavier, le commissaire du douzième, est en vareuse de fédéré, la taille ceinturée de rouge, un képi sans galons sur la tête.

A côté de lui, marche une cantinière, toute jeune, brune.

Viennent ensuite les gardes de Paris, en veston d'uniforme, pantalon de treillis gris et képi. Quelques-uns en casquette.

Les dix prêtres suivent, jésuites ou picussiens, en soutane.

A la queue, les quatre otages civils. Largillière, gros, de taille moyenne, en capote verte de garde national, celle qu'il portait quand il a été arrêté au poste du ministère des finances. Ruault, petit, trapu, en pantalon de velours bleu clair, blouse bleue, gilet de laine rouge, son costume de tailleur de pierre. L'officier de paix Dereste, droit, correct, pantalon et paletot noirs.

Près d'eux, surveillant leurs moindres mouvements, l'un de ceux qui les ont pris à la prison, C., le revolver

un peu de vérité sur la mort des otages

chargé en main, prêt à faire feu sur celui des quatre qui tenterait de fuir.

— A la mairie ! crie une voix en tête.

On était à ce moment au coin de la rue de Puebla, défoncée par les travaux d'ouverture de la nouvelle rue des Pyrénées.

Une foule épaisse, avertie par les rumeurs et les cris, s'était entassée là.

— A mort ! Qu'on les fusille !

Les femmes étaient féroces.

— Cochons ! criait l'une d'elles en fixant le groupe des prêtres. Cochons ! vous ne séduirez plus nos filles !

Le mot exact ne peut être reproduit, malgré tout notre souci de la vérité. (1)

Par la rue des Rigoles, on arriva à la mairie, alors en face de l'église.

Ranvier (2) était sur le seuil, le fusil sur l'épaule.

Il vit venir de loin le cortège.

— Où les conduisez-vous ? dit-il à ceux qui marchaient en tête, dès qu'ils furent arrivés près de lui.

— Au secteur !

Le cortège s'arrêta quelques minutes à peine. Il traversa la place et s'engagea dans la rue de Paris, aujourd'hui la rue de Belleville.

Rue de Paris

J'ai retrouvé, dans cette rue de Paris qui vit passer les cinquante otages, un témoin de ces heures farouches.

(1) Textuellement : « Vous ne b... plus nos filles ! »

(2) Ranvier (Gabriel), membre de la Commune, vingtième arrondissement. Membre du Comité de Salut public (2 mai).

Une après-midi, je parcourais ces quartiers, à la recherche des souvenirs des inoubliables jours, quand j'avisai une pauvre boutique de brocanteur, s'ouvrant sur le trottoir étroit, à mi-chemin environ de la rue Haxo.

Dans cette humble boutique, dont la porte grande ouverte laissait voir un amoncellement de vieilles choses, datant peut-être d'un demi-siècle, il me sembla que devait flotter encore, au milieu des paperasses et des détritrus, le souffle des terribles jours de la semaine de Mai.

Une femme était sur le seuil.

Qui sait? Jeune, déjà là, elle avait peut-être vu passer les otages!

— Vous n'avez rien sur le Siège? dis-je, sur la Commune? Des gravures, des insignes...

Et, comme elle m'offrait, dans un carton, des caricatures de l'époque...

— Vous étiez à Paris... du temps de la guerre?

— Ah! oui, monsieur. Et je m'en souviens comme d'hier.

— Et sous la Commune?

— Oui, c'est sous la Commune que je veux dire.

— Alors, vous avez dû voir bien des choses ici. C'est dans cette rue précisément que sont passés les otages fusillés rue Haxo.

La langue de la boutiquière se délia. Je la guidais dans ses souvenirs, l'interrogeant par-ci par-là sur un fait douteux, une légende, un racontar, que j'avais l'occasion d'éclaircir.

— Je n'oublierai jamais ce jour, me dit la femme. J'avais en ce temps-là une quinzaine d'années. Je vivais

un peu de vérité sur la mort des otages

seule ici avec ma mère, veuve... Il était sur les cinq heures du soir quand les otages passèrent devant chez nous. Tout le monde avait fermé portes et volets. On avait, vous le pensez, été averti par des voisins, qui savaient déjà leur arrivée à la mairie...

« Bientôt, nous entendons une musique infernale. Des clairons, des tambours. Puis de grands cris, et un piétinement comme si un régiment avait passé en courant...

« Déjà, au coin de la rue, on criait : A mort!

« Nous entendions, tremblantes, collées derrière nos volets.

« Et les clairons sonnaient, sonnaient à casser les vitres...

« Je hasardai un regard en dérangeant les volets. Je les vis à une vingtaine de pas.

« Ah! monsieur... »

La dame s'était tue, sous l'impression du souvenir terrible.

— Il y avait une cantinière, en tête, lui demandai-je, une cantinière à cheval, avec un filet blanc sur sa coiffure? Vous savez... C'est ce qu'on raconta.

La dame reprit, sans répondre à ma question :

— Je vois encore défiler cette troupe, comme si elle était là, devant moi. Les gendarmes étaient en tête. Je voyais les larmes sur leurs joues... Un tout vieux curé. Puis, toute sorte de gens. Des officiers de la Commune, des hommes avec des costumes que je n'avais jamais vus, des femmes avec des fusils, des enfants armés eux aussi. Des femmes qui étaient habillées en hommes, en costume de gardes nationaux...

Je crus le moment propice pour reparler de ma canti-

nière, la fameuse cantinière à cheval, habillée en zouave, dont parlent tous les récits.

La dame rassembla ses souvenirs.

— Non. Je ne me rappelle pas... Je ne vois personne à cheval... Non... Mais je vois encore, comme je vous vois, un grand diable qui criait : Rentrez vos têtes ou je tire dessus... Vous pensez si je fermai le volet que j'avais entr'ouvert...

« Pendant un quart d'heure j'entendis encore des cris, des sonneries de trompettes... Des gens passaient, courant après le cortège...

« Le soir, on nous dit qu'ils avaient tous été fusillés à la Cité de Vincennes. »

Rue Haxo

Quand on arriva rue Haxo, il était six heures.

— En ligne ! cria Gois.

Obéissant comme à la parade, les gardes de Paris s'aliguèrent en silence. Le premier, dominant les autres de sa haute taille, un brigadier, la médaille militaire épinglée sur la poitrine.

Les otages étaient rangés sur la chaussée, à l'endroit où la rue Haxo, montante depuis la rue de Paris, commence à redescendre vers la rue du Borrego.

A l'une des fenêtres d'une petite maison, en face de l'entrée du secteur, un groupe d'une demi-douzaine d'hommes, dont deux membres de la Commune, l'écharpe rouge sur leur costume civil.

Piétinant dans la boue, combattants en uniformes, fédérés ou corps francs, des femmes, des enfants grimpés sur les murs, des gardes assis à la porte des cabarets,

un peu de vérité sur la mort des otages

le fusil entre les jambes. Au milieu, serré dans la foule, un cavalier galonné.

Les otages attendaient.

Un des officiers qui avaient pris, depuis la prison, la tête du cortège, se tourna vers la fenêtre où se tenaient les deux membres de la Commune, et, du sabre nu, fit signe qu'il voulait parler.

A peine avait-il levé son arme, que dans cette foule désordonnée et hurlante, un silence se fit.

Tous les regards se dirigèrent vers la fenêtre.

L'officier parlait.

Il s'adressait à Eudes, qui était là, coiffé du chapeau mou de ses Enfants Perdus.

— Ce sont là, dit l'officier, en se tournant vers la file des prisonniers, les otages que nous sommes allés prendre à la Roquette... Où faut-il les conduire ?

— C'est toi qui les as amenés ici, répondit sèchement Eudes, déclinant, comme le matin, l'effroyable responsabilité. Je n'ai aucun ordre à te donner.

— Alors, file à droite. En avant ! cria l'officier.

File à droite ! c'était l'entrée au secteur.

Un homme alla ouvrir une grille qui donnait accès à une étroite et longue allée.

Une soixantaine de pas et les otages se trouvèrent rassemblés dans un terrain vague, bordé par un bâtiment à un seul étage surmonté d'un clocheton, au-dessous duquel courait un balcon en bois.

A quelques pas, les frondaisons vertes du jardin, et, à travers les feuilles, un haut mur noir.

Cette entrée au secteur ne s'était pas faite sans incidents. Appuyé contre le mur, à l'entrée, un homme d'une taille athlétique se tenait, injuriant, frappant les

prisonniers. Le fait m'a été confirmé par Avrial, qui était là.

En même temps que les otages entraient au secteur par l'allée, la foule envahissait le jardin. (1)

Quelque chose lui disait-il, à cette foule exaspérée par la déroute, qu'une vengeance terrible allait lui être offerte, et qu'au pied de ce mur qu'elle regardait depuis l'arrivée du cortège, les otages allaient être massacrés ?

le mur

Un quart d'heure avant la fusillade, trois hommes, dont un membre de la Commune, Avrial, et deux journalistes, Lissagaray (2) et Alphonse Humbert (3) se trouvaient dans la salle du premier étage d'un petit cabaret — le cabaret Debène — au numéro 78 de la rue Haxo, face à l'un des angles du jardin sinistre, le coin de la rue du Borrego.

L'un d'eux souleva le rideau, vit le jardin plein d'hommes armés.

Dans la rue, les femmes, féroces, hurlaient.

— Taisez-vous, leur criait Édouard Roullier (4) — un vieux de Juin et de Décembre — vous nous en ferez peut-être autant demain !

(1) On pénètre aujourd'hui dans le jardin par une porte située au numéro 79 de la rue ; l'allée est au numéro 85, en face de la rue des Tourelles.

(2) Lissagaray (Hippolyte), journaliste, directeur, sous la Commune, de *l'Action* et du *Tribun du Peuple*.

(3) Humbert (Alphonse), journaliste, l'un des trois rédacteurs du *Père Duchêne*.

(4) Roullier (Edouard), cordonnier, membre de la Commission du travail et de l'échange (5 avril).

un peu de vérité sur la mort des otages

Déjà, à l'arrivée du cortège, les quelques membres de la Commune qui se trouvaient rue Haxo avaient tenté de s'opposer au massacre.

Cournet (1) ceint son écharpe rouge et veut parler. On couvre sa voix. On le menace.

Varlin (2) fait des efforts surhumains. Il propose à ses collègues et à quelques amis de se rendre au milieu de la foule, dans le jardin.

— Non, objecte Roullier. Il ne faut pas que l'on puisse dire un jour que les membres de la Commune étaient là.

Appuyé au mur du jardin, Vallès parle dans un groupe. Près de lui, Henry Fortuné, (3) en civil, Alavoine, (4) Arnold. (5)

— Hein ! dit Arnold à Alavoine, ce n'est pas pour cela que nous faisons le Comité central !

A ce moment, les otages étaient poussés contre la grille du secteur.

Alavoine se précipite pour barrer l'entrée. Il se heurte à un fédéré à barbe blanche qui, se plaçant devant lui, lui ferme le chemin :

— Voilà huit jours qu'on fusille les nôtres en tas ! crie

(1) Cournet (Frédéric), député démissionnaire, membre de la Commune (quinzième arrondissement), délégué à la Sûreté générale (25 avril).

(2) Varlin (Eugène), membre de la Commune (sixième arrondissement), membre de la Commission des finances (30 mars), adjoint à la Commission de la guerre (6 mai).

(3) Fortuné (Henry), membre de la Commune (dixième arrondissement).

(4) Alavoine (André), membre du Comité central, administrateur de l'Imprimerie Nationale.

(5) Arnold (G.), membre de la Commune (dix-huitième arrondissement).

le vieux combattant. Et vous voulez qu'on épargne ces gens-là !

Et, sortant son revolver, il le braque sur Alavoine.

Le spectacle que présente la rue Haxo est terrifiant. Quand les hurlements de la foule s'apaisent, on entend les détonations de la bataille toutes proches. Tout près, les fuyards se ruent à la porte de l'enceinte pour tenter de franchir les lignes prussiennes.

Mêlés au sifflement des balles et au déchirement des obus, on distingue — ô dérision — les airs de valse que jouent, à quelque cent mètres du glacis de l'enceinte, les musiques allemandes.

Les otages sont entrés au secteur. Tout effort pour les arracher à la mort serait désormais vain. Il n'y a plus, pour ceux que révolte cette inutile hécatombe, qu'à se rejeter dans la bataille, et à fuir loin du forfait.

Alavoine, qui a reconnu dans les groupes de la rue quelques hommes de son arrondissement, le quatrième, trace à la craie sur le volet d'une boutique les mots : « Quatrième Légion ».

Quelques hommes en armes, appartenant aux bataillons du quartier, s'y réunissent et se dirigent vers les barricades qui entourent les Buttes-Chaumont.

Varlin s'était remis à signer des ordres, à délivrer des bons et de l'argent pour les réquisitions, calme en apparence.

Soudain, les coups de feu éclatent.

— Je n'oublierai jamais cette minute poignante, me disait l'un des trois amis que j'ai nommés tout à l'heure. Pas un de nous n'osait se lever pour aller à la fenêtre... La patronne du cabaret entra, tenant à la main le plat

un peu de vérité sur la mort des otages

que nous lui avions commandé pour notre repas, un plat de lapin sauté. Elle s'arrêta, pâle comme une morte. Les larmes mouillaient ses yeux. Elle posa vivement sur la table le plat que ses mains tremblantes ne soutenaient plus. Elle se cacha la figure et se mit à sangloter...

« Les coups de feu continuaient. Nous restions là, muets, atterrés... Enfin, nous n'entendîmes plus qu'un bruit confus, comme la fuite d'un régiment en déroute.

« Quand nous sortîmes, la porte du jardin était ouverte. Je m'appuyai contre la clôture en barreaux qui longeait la rue du Borrego. Les arbustes brisés, le sol piétiné, semblaient avoir été ravagés par un ouragan.

« Au bas du mur, une masse effrayante, déjà à demi noyée dans l'ombre, qui était le tas de cadavres. »

le massacre

Je sus plus tard comment s'était consommé le massacre.

L'un des acteurs du drame, l'un de ceux qui conduisaient le cortège, me détailla, devant le mur même, la scène sanglante.

Debout sur un petit mur bas, à quelques mètres de la haute muraille du fond, le capitaine Dalivous, sabre au clair, interpelle la foule.

Les fusils sont déjà abaissés.

— Attendez ! crie Dalivous. Ne tirez pas encore ! Attendez mon commandement !

A droite du mur, dans le passage qui relie le jardin à

la cour du secteur, on voit, à travers les branches, les pantalons des gardes de Paris et les soutanes des prêtres.

Les militaires sont à quelques pas.

Ils sont dix.

L'officier fédéré qui me décrit la scène, C..., est là. Il montre du doigt le mur.

Sans prononcer une parole, les gardes s'avancent, se placent face à la foule, en ligne.

— Face au mur ! crie Gois.

— Jamais ! crie un maréchal des logis.

Mais la foule a déjà trop attendu. Les fusils sont mis en joue.

Cent coups de feu partent ensemble. Les dix prisonniers s'affaissent.

A peine sont-ils tombés, que dix autres, appelés, poussés, se présentent.

On tire de tous les coins du jardin, au hasard, sans aucun commandement.

La fusillade est si désordonnée que les tireurs sont eux-mêmes blessés. Près de G., un homme a l'oreille entamée, un autre le pouce emporté.

Un otage, blessé seulement, se relève. Une fusillade l'abat.

— On les tirait comme des lapins ! me disait, en face du mur, en me désignant le coin sinistre d'où défilaient les otages, l'un des exécuteurs.

Les prêtres tombèrent après les militaires.

Les quatre civils furent tués les derniers. (1)

(1) Ruault fut tué l'avant-dernier. Cela ressort de la déposition d'un témoin devant le sixième conseil de guerre. Grimpé sur le mur de la rue du Borrégo, ce témoin vit, jusqu'au dernier moment, Ruault, qu'on appelait dans son quartier « le père Joseph ».

un peu de vérité sur la mort des otages

Quand tout fut fini, quand le tas ne remua plus, les Enfants Perdus, qui s'étaient placés au premier rang, remirent leurs fusils en bandoulière et quittèrent le jardin.

La besogne était terminée.

La foule redescendit vers la mairie, silencieuse, comme poursuivie déjà par le remords ou la responsabilité de l'effroyable hécatombe.

— J'étais resté l'un des derniers, me dit l'ami qui m'accompagnait, toujours debout sur le petit mur, tout près de Dalivous. J'étais comme cloué sur place. Tout d'un coup, je sautai à bas et ne m'arrêtai que dans la rue... Je jetai un coup d'œil sur mon uniforme. Il était plein de sang, avec des éclats de cervelle.

Je regardai l'ancien combattant.

— Vous n'y pensez pas, parfois ? lui dis-je.

— Pourquoi !... Ce n'est pas un crime... Un acte de justice révolutionnaire, comme à l'Abbaye...

le compte des morts

Deux hommes étaient restés dans l'enclos désert, Gois et l'autre officier, C...

Le jour commençait à s'assombrir. Le ciel était pluvieux.

— Plus personne ! dit Gois. Ah ! ils ont peur, maintenant, les lâches ! Pas un n'oserait rentrer ici.

Le spectacle était bien fait pour terrifier.

Ce tas de morts, au bas du mur, dans la terre rougie !

Gois sortit de sa poche un papier plié qu'il ouvrit lentement, et qu'il déposa sur le rebord du petit mur.

C'était la liste des cinquante otages qu'il avait pris à la Roquette. (1)

Les deux officiers s'approchèrent du tas des morts, les soulevèrent, comme s'ils cherchaient à les reconnaître, à les identifier.

— Nous cherchions les trois de la police, me disait C. Ils étaient bien là ! Nous reconnûmes aussi le grand brigadier, mutilé, l'œil sorti de l'orbite... Ma parole, il avait été brave, et c'est le seul que j'aurais voulu voir s'échapper !

Lorsque les morts furent étendus, ils les comptèrent.

— Cinquante-et-un ! tu as bien compté, toi aussi ?

— Oui, cinquante-et-un.

— Mais alors ?... Ma liste n'en porte que cinquante.

Et ils recomptèrent, un à un, craignant de se tromper encore.

— Voilà bien, dit Gois, dix curés... quatre de la police... trente-six militaires... Cela ne fait pourtant que cinquante...

Gois reprit sa liste, compta encore.

— Décidément ! il y en a un de trop !

celui qui est de trop

Les deux hommes se regardèrent.

Soudain, C. se souvint.

Pendant la fusillade, lorsque, du coin du pavillon, à

(1) Encore une fois, les otages pris à la Roquette étaient bien au nombre de cinquante. G., qui les a comptés à l'entrée au secteur, me l'a affirmé de la façon la plus formelle. Ceci pour rectifier les listes fantaisistes, toutes différentes, données jusqu'ici.

un peu de vérité sur la mort des otages

droite du mur, il assistait à l'exécution, à quelques pas seulement des otages qui tombaient, un homme de haute taille, spectateur venu là, on ne sait pourquoi et on ne savait d'où, avait crié :

— C'est ignoble !

Il n'avait pas fermé la bouche qu'un canon de fusil, s'abattant sur l'épaule de C., visait l'homme à bout portant et lui fracassait la tête.

Deux pas séparaient cette nouvelle victime du tas des morts.

On l'y poussa du pied.

Le cinquante-et-unième, l'inconnu, c'était cet homme.

— Il était revêtu, me dit C., d'un complet couleur « merdoie », alors à la mode, une couleur tenant du vert et du jaune. Il avait l'allure militaire. On aurait dit un gendarme déguisé.

Ce cinquante-et-unième, dont la fin tragique allongea la liste des massacrés, devait avoir un compagnon.

Au milieu du jardin, près de la vasque, alors pleine de gravats, gisait un autre cadavre, vêtu d'une vareuse de fédéré.

Comment avait-il trouvé la mort ?

Par un coup de feu tiré au hasard, quand on visait les otages, « comme des lapins dans une clairière », ou dans des circonstances identiques à celle qui coûta la vie à l'homme au complet verdâtre ?

Quand le compte des morts fut bien établi, Gois et C. quittèrent le jardin lugubre.

Ils passèrent la nuit dans un garni voisin.

C., blessé au pied depuis deux jours, pouvait à peine marcher.

Au petit jour, Gois vint le chercher dans sa chambre.

— Si nous retournions à la Roquette? lui dit-il.

Mais C. montra son pied impotent.

Ils redescendirent vers la mairie de Belleville.

Ce jour de samedi, pris de terreur à l'approche de l'armée envahissante, redoutant des représailles terribles, si les vainqueurs butaient, dès l'arrivée, contre cette montagne de cadavres, des habitants du quartier résolurent de cacher le crime, au moins pour quelques jours.

C'est ainsi que les morts furent précipités dans une fosse creusée pendant le siège au pied du mur.

On recouvrit de planches et de terre l'horrible trou.

L'odeur épouvantable qui s'échappait de ce charnier fit seule découvrir les morts.

Devant les juges

Sept condamnations à mort furent prononcées par le sixième conseil de guerre qui jugea l'affaire de la rue Haxo :

François, qui avait refusé de livrer les otages; Dalivous, un de ceux qui avaient commandé le feu; Bénol, (1) qui n'avait même point assisté au massacre et que perdit la déposition d'un de ses anciens officiers, Victor-Clément Thomas, le propre neveu du général fusillé à Montmartre; Saint-Omer, qui y avait assisté, mais sans y prendre d'autre part; et trois petits soldats de vingt ans, Aubey, Trouvé et Racine, dont le grand

(1) Bénol (Victor), colonel du 1^{er} régiment Bergeret. Condamné à mort, affaire Haxo, fusillé à Satory le 22 janvier 1873.

un peu de vérité sur la mort des otages

crime était d'avoir déserté le 18 mars et d'être entrés dans les rangs des fédérés.

Aucun de ceux qui avaient pris l'initiative du massacre ne fut poursuivi.

Leurs noms ne furent même pas prononcés au procès, sauf celui de Gois, dans la dernière audience. (1)

Quand, la vérité connue, on relit les débats, on ne peut se défendre d'une sensation de véritable effroi.

Quoi! Tant de dépositions, d'enquêtes et de témoins, et pas une lueur de vérité!

Et les condamnations pleuvent quand même, frappant innocents et comparses, quand les vrais acteurs restent ignorés!

François fut fusillé à Satory, le 24 juillet 1872, en même temps que Dalivous, Aubry et Saint-Omer. Bénot devait attendre encore six mois avant de s'adosser, le 23 janvier 1873, au poteau d'exécution.

Trouvé et Racine, plus heureux que leur camarade Aubry, virent la peine de mort, à laquelle les avait condamnés le conseil de guerre, commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Un de nos amis les connut au bagne calédonien de l'île Nou.

Gois, Clavier, Liberton sont morts. Ceux que nous n'avons pu désigner que par une initiale vivent.

(1) A l'audience du 21 mars 1872 (la dernière), François se lève et fait la déclaration suivante :

« Pendant tous ces débats, on m'a souvent interrogé pour que je dise le nom de l'officier qui commandait le peloton venu à la Roquette pour qu'on lui livrât les otages. Ni moi, ni ceux qui sont accusés avec moi ne l'avons dit. Si j'ai cru devoir me taire pendant le procès, je crois que je n'ai plus de raison de le faire, maintenant que le conseil va prononcer sa sentence. Voici donc la vérité : l'officier qui dirigeait le peloton était le commandant Gois. »

Saint-Omer

Le pauvre Saint-Omer mérite une mention spéciale.

Saint-Omer n'était coupable que d'avoir assisté au massacre, comme tant d'autres.

Il fut dénoncé, arrêté et mis à la prison des Chantiers de Versailles, où un de nos camarades, accusé d'usurpation de fonctions — ce qui lui valut cinq ans de prison, peine enviable en ces temps où le bague guettait tout le monde — l'a connu.

« Saint-Omer, nous raconta son ancien compagnon, était un homme d'environ quarante-cinq ans, à l'allure de Don Quichotte. Il était le propre fils du fameux Saint-Omer, professeur, avec Brard, de calligraphie. Henri Monnier rendit illustres les deux associés. Il avait été négociant à Cuba, et il était arrivé en France aux premiers jours de la guerre. Garde national, Saint-Omer s'était battu à Champigny et à Buzenval, où il fut porté à l'ordre du jour de son bataillon.

« Lorsqu'il fut compris dans le procès de la rue Haxo, où il avait accompagné ses hommes — il était capitaine — il devint inquiet. Nous croyions tous, au fond, qu'il serait acquitté, aucune preuve ne pouvant être invoquée contre lui. Aussi, ne lui ménagions-nous pas les frayeurs, ne pensant guère à l'issue fatale de sa comparution.

« — Omer, lui disais-je souvent, en supprimant le Saint, par plaisanterie — Omer, tu mourras au plateau de Satory !

« La figure d'Omer s'éclairait d'un gros rire.

un peu de cécité sur la mort des otages

« — Moi fusillé ? clamait-il. Mais comment pourrait-on me condamner. Je n'avais que ma canne à la main ! »

Pauvre Omer !

Émile Gois

Dans ce récit du massacre, une silhouette se détache, d'une allure brutale, celle d'Émile Gois.

Le président de la cour martiale de la Commune, l'organisateur de la terrible exécution de la rue Haxo, était l'un des fidèles de Blanqui. D'une énergie farouche, d'une conviction déjà maintes fois éprouvée, Gois avait été, après le 2 décembre, transporté à Lambessa. Il était ami de Benjamin Flotte, dont nous avons prononcé le nom à propos des pourparlers entamés par la Commune pour échanger les otages contre Blanqui, alors prisonnier au fort du Taureau. Ce fut chez Gois que se fabriquèrent une part des fameux poignards dont furent armés les blanquistes qui collaborèrent à l'échauffourée de La Villette, le 13 août 1870.

Quand l'heure de l'annistie eut sonné, Gois, qui s'était réfugié à Londres, revint à Paris, où il se mêla de nouveau au mouvement révolutionnaire. Il était alors comptable chez un marchand de vins en gros de la place des Vosges. Quelques années après son retour, la maladie le terrassait. Son intelligence s'était éteinte. Un de ses amis et des nôtres, Ledrux, qui commandait sous la Commune, avec le grade de colonel, le fort de Vanves, lui donnait ses soins. Il l'accompagnait dans les courtes promenades que le pauvre Gois pouvait faire encore. Parfois, le malade, entêté, se refusait à regagner le logis. La promenade, toujours la même,

comprenait une rue où se trouvait un poste de gardiens de la paix.

— Vois-tu — disait au malade l'ami qui le conduisait, en désignant les deux ou trois agents qui causaient sous la porte du poste — vois-tu, si tu ne veux pas rentrer, je vais aller le dire à ces messieurs, qui vont te prendre et t'emmener en prison...

Et le pauvre Gois — le farouche exécuter de la rue Haxo — baissait la tête, apeuré, et se laissait doucement conduire à la maison, comme un enfant.

Aujourd'hui

Le terrain vague, bossué de cailloux, qui vit le grand drame du 26 mai 1871, est aujourd'hui semé de gazon, coupé d'allées bien entretenues. La vasque du milieu est ornée d'un jet d'eau, sur lequel se jouent les arcs-en-ciel, et où s'ébattent, en secouant leurs plumes, de graves canards. (1)

Les grilles en bois qui fermaient l'enclos ont été remplacées par des murs en maçonnerie. Les arbres ont grandi. Le site est plein de fraîcheur et de vie.

Sur l'emplacement du jardin où furent parqués les prisonniers, on a bâti un patronage d'enfants. La bande joyeuse des gamins danse et rit, à cette même place où les cinquante otages attendirent la mort.

Le grand bâtiment à un étage, surmonté d'un cloche-

(1) Écrit en 1898. Voir pour la disposition du jardin en 1871, à défaut de photographie de l'époque, une gravure de *l'illustration* du 13 avril 1872.

un peu de vérité sur la mort des otages

ton, est toujours là, avec son balcon, d'où regardaient les officiers fédérés.

Le mur sinistre est tout noir. Le temps a effacé les marques blanches qui étaient les éclaboussures des balles.

Le jour où nous visitions, l'officier fédéré et moi, ce théâtre du massacre, le jardin était désert.

A peine la gardienne avait-elle ouvert la porte, que nos regards à tous deux se portèrent sur le mur. J'entrais là pour la première fois. L'officier revoyait, lui aussi, pour la première fois depuis 1871, ces lieux qui devaient lui rappeler de si poignants souvenirs.

Je regardai le visage de mon compagnon. Pas un pli ne ridait son front.

Brusquement, au détour d'une allée, apparurent trois prêtres, très vieux. Ils marchèrent lentement vers le mur. Nous les vîmes s'agenouiller.

Nous nous dissimulâmes, attendant, pour poursuivre notre visite, qu'ils se fussent éloignés.

Quand les trois prêtres furent partis, nous nous approchâmes.

A un mètre du mur, l'ouverture d'une fosse entourée d'une grille, autour de laquelle court un lierre, et que fleurissent des géraniums rouges.

Je jette un regard au fond de la fosse.

C'est là qu'ils furent entassés, tout sanglants.

Sur la haute muraille, nous cherchons la trace des balles.

L'officier fédéré me retrace la scène.

— J'étais là... Les otages arrivaient de ce côté...

Il parlait haut. Sa voix éclatait dans le silence.

J'entendis des pas sur le sable de l'allée...

Les trois vieux prêtres, que nous avaient cachés les arbres, étaient derrière nous.

Avaient-ils entendu? Avaient-ils compris qu'ils se trouvaient en face de l'un des exécuteurs de la terrible journée?

Comparaison

Lorsque nous quittâmes le jardin de la rue Haxo, nu et dévasté au jour du drame, aujourd'hui ombragé et fleuri comme une nécropole italienne, avant que la porte se refermât sur nous, je me retournai une dernière fois vers le mur.

Et, par la pensée, il me sembla revoir le tas des fusillés, les uniformes et les soutanes, les faces sanglantes et les membres hachés. Je sentis involontairement mon cœur se serrer, une tristesse m'envahir. Et il me sembla aussi que d'autres morts se levaient, — les nôtres, — ceux des infâmes cours martiales, ceux du Luxembourg, ceux de la caserne Lobau, ceux du square Saint-Jacques, ceux de Satory, qui marchaient en longues files, venant par centaines, par milliers, se coucher au pied du mur, emplir le jardin, former une terrifiante montagne dont j'avais peine à voir le faite, et sous laquelle disparaissaient les cinquante victimes du 26 mai 1871.

ANNEXES

ANNEXES

NOTE I

(Page 125. — *L'Histoire qui... se trompe*)

M. Maxime du Camp n'est pas le seul qui, volontairement ou non, ait travesti les faits. Certains membres de la Commune eux-mêmes, dans les ouvrages qu'ils ont publiés, un peu hâtivement peut-être, se trompent parfois étrangement.

C'est ainsi que Lefrançais (*Étude sur le mouvement communaliste à Paris en 1871*. — Neuchâtel, 1871) écrit, page 334, à propos de l'exécution de l'archevêque :

Le mercredi 24 mai, vers cinq heures, nous apprimes, Vallès, Longuet et moi, le drame qui venait de s'accomplir à la Roquette.

Sur des ordres donnés, nous dit-on, par deux membres de la Commune, dont on ne put nous préciser le nom, sans qu'il en eût été parlé devant personne de nous, ni devant Delescluze, ni devant le Comité de Salut public, un certain nombre d'otages, parmi lesquels MM. Bonjean, Darboy, Deguerry, Sura, viennent d'être passés par les armes...

Tous renseignements pris auprès de tous, y compris Delescluze, nous fûmes convaincus qu'aucun ordre émanant de la mairie du onzième arrondissement n'avait été donné concernant cette exécution.

un peu de vérité sur la mort des otages

Autant de phrases, autant d'erreurs.

Comment M. Lefrançais, si véritablement il s'est renseigné auprès de tous, si seulement il a été présent à la mairie, n'a-t-il eu aucune connaissance des pas et démarches de Genton et de Fortin, ses amis, non plus que des deux ordres signés de Ferré ?

Monseigneur Sura au nombre des six otages du mercredi !

Lefrançais dit encore que c'est vers cinq heures qu'il apprit l'exécution, qui, d'après lui, aurait donc eu lieu entre quatre et cinq. Or, les otages, nous l'avons montré, furent exécutés un peu avant huit heures.

Malon n'est pas plus exact dans sa *Troisième défaite du Proletariat Français* (Neuchâtel, 1871), page 464.

Dans cette journée du 26 (vendredi), écrit-il, furent exécutés de nouveaux otages à la Roquette.

Aucun otage ne fut fusillé le 26 à la Roquette. Jecker fut fusillé rue de la Chine. Les cinquante otages de l'après-midi furent conduits rue Haxo.

NOTE II

(Page 143. — *Sur Beaufort*)

Lissagaray dans son *Histoire de la Commune*, Da Costa dans sa *Commune Vécue*, semblent ignorer les circonstances dans lesquelles Beaufort se mêla au mouvement insurrectionnel.

Da Costa, parlant de Beaufort, dit : « ... le comte de

Beaufort, élégant et vigoureux jeune homme, venu, on ne sait comment, ni pourquoi, à la révolte ».

Et, plus loin, page 453, « ... ce jeune homme, dont la présence parmi nous est restée comme une énigme... »

L'adhésion de Beaufort à la Commune s'explique facilement par sa proche parenté avec Edouard Moreau, membre du Comité central.

Dans ses *Souvenirs d'un Communard*, Lefrançais, cette fois bien renseigné, avait déjà raconté les incidents qui précédèrent la mort de Beaufort.

Lorsque nous arrivâmes au onzième, vers midi, une grande animation y règne.

Nous rencontrons Delescluze sur l'escalier. Il interpelle vivement un homme d'une trentaine d'années, à la physionomie très intelligente, mais l'air très abattu.

— Je vous en conjure, dit-il à Delescluze, tentez encore une fois de le sauver.

— Nous venons de faire l'impossible, vous l'avez vu, sans y pouvoir parvenir.

Presque en même temps retentit une décharge non loin de là.

L'homme tressaille et se couvre le visage, éperdu.

— Entendez-vous, répond Delescluze. Voilà le résultat de vos menées contre la Commune. C'est vous et vos amis qui venez de tuer votre beau-frère.

Le citoyen auquel s'adresse notre collègue s'éloigne atterré.

— Qu'est-ce donc ? demandai-je. Quel est ce citoyen ?

— Vous ne le connaissez pas ?

— Non.

— C'est Moreau, du Comité Central. Les hommes du 166^e viennent de fusiller de Beaufort, son beau-frère.

Beaufort était donc, d'après Lefrançais, le propre beau-frère d'Édouard Moreau. Gouhier (voir note page 146) dit qu'il n'était que cousin du membre du Comité cen-

un peu de vérité sur la mort des otages

tral. Cette parenté explique, dans l'un ou l'autre cas, l'adhésion de Beaufort à la Commune.

D'après Lefrançais, Beaufort aurait été fusillé vers midi. Il était certainement plus tard, deux heures très probablement. Les hommes qui le fusillèrent faisaient partie du 66^e bataillon, et non du 166^e.

NOTE III

(Page 147. — *Sur la prise du Panthéon*)

Voici l'épisode des journées de juin 1848 auquel je fais allusion à propos de la lutte autour du Panthéon. Il est consigné dans le *Prologue d'une Révolution* de Louis Ménard (page 162. Édition des *Cahiers de la Quinzaine* juin 1904) :

L'insurrection s'était concentrée pendant la nuit dans le quartier Saint-Jacques, dans la Cité, dans les faubourgs Saint-Antoine, Saint-Denis et dans le quartier du Temple. Le tocsin sonnait dans plusieurs églises. Depuis le lever du soleil, on entendait sans interruption le bruit du canon et de la fusillade. Le Peuple s'était retranché dans le Panthéon et en avait fait son quartier-général sur la rive gauche. Ce point fut le théâtre d'un combat acharné; le général Damesme y fut blessé et mourut quelques jours après. Le canon brisa les portes du Panthéon et renversa une statue colossale qui se trouvait à l'extrémité du monument.

En écrivant que le Panthéon a été occupé « presque sans combat », j'ai éveillé, bien involontairement, les susceptibilités de quelques anciens camarades de lutte du cinquième arrondissement.

Je tiens donc à dire ici qu'il n'est pas entré dans ma pensée de méconnaître les efforts et la bravoure de ceux qui en défendirent les approches. Pendant toute la matinée et l'après-midi du mercredi 24 mai, la bataille fut acharnée rue Vavin, à la Croix-Rouge, place Saint-Sulpice, place Maubert, place Saint-Michel, partout.

Je le sais d'autant mieux, que notre bataillon des Enfants du Père Duchêne, si bravement commandé par mon vieil ami Gustave Maître, que j'accompagnais, fut décimé, son capitaine d'état-major, Samson, blessé, fait prisonnier et fusillé à la Croix-Rouge.

J'étais à la mairie du Panthéon, quand, vers deux heures, l'attaque du bataillon de chasseurs qui occupait le Luxembourg se dessina. Certes, on résista du mieux qu'on put. Il faut bien constater cependant, tout en glorifiant l'héroïsme des défenseurs, qu'à quatre heures le drapeau tricolore flottait au faite du dôme.

Je n'ai pas voulu dire autre chose.

NOTE IV

(Page 154. — *Sur l'archevêque*)

Voici ce que raconte M. E. Ledrain, dans un article intitulé : « M. Émile Ollivier et le Pape » (*Éclair* du 21 octobre 1904) :

Je ne crois pas être indiscret en répétant ce que m'a dit un jour M. Hyacinthe Loyson. Mandé à Rome pour s'expliquer sur certaines accusations de libéralisme et sur certains discours qu'on lui reprochait, M. Loyson fut accueilli à bras ouverts, embrassé tendrement par le Souverain Pontife

un peu de vérité sur la mort des otages

(Pie IX), qui le congédia avec ces mots : « Regardez-moi bien. Vous pouvez dire à votre empereur et à l'archevêque de Paris (considérés comme ennemis), que le pape se porte bien. »

M. Hyacinthe Loyson a confirmé ce grave propos dans un article, paru dans le *Siècle* du 22 janvier 1906, sous le titre « De Pie IX à Pie X ». Il rapporte comme suit sa conversation avec Pie IX :

Ce fut dans de telles conjonctures qu'eut lieu l'un de mes principaux entretiens avec Pie IX.

« Vous retournez à Paris, me dit-il, vous verrez votre archevêque, vous verrez votre empereur. Dites-leur que le pape se porte bien, qu'il n'en veut à personne, mais qu'il prie *ut inimicos Sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris* ».

Je répondis : « Très-Saint-Père, je ne fréquente pas les Tuileries, mais quant à l'archevêque de Paris, je crois pouvoir assurer Votre Sainteté qu'elle ne le trouvera jamais parmi les ennemis de l'Église. » — « *Speramio* », répliqua le pape en italien, puis il ajouta en français : « Il eût été beaucoup mieux ambassadeur à Londres qu'archevêque de Paris. »

Monseigneur Darboy — la parole de Pie IX le confirme avec une singulière rudesse — était alors « l'ennemi » dans le monde clérical.

Au sujet des dissentiments bien connus qui s'élevèrent, entre Monseigneur Darboy et le Saint-Siège, lire la fameuse lettre du 26 octobre 1865 : « Le Pape Pie IX au Vénérable Frère Georges, Archevêque de Paris »; reproduite par M. Émile Ollivier dans son livre *Le 19 Janvier* (à partir de la 3^e édition).

Lire encore l'étude très documentée parue dans la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses*, numéro de

mai-juin 1907, (Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris) intitulée : *Monseigneur Darboy et le Saint-Siège. Documents inédits.*

NOTE V

(Page 159. — *Sur deux lanternes*)

Da Costa, dans sa *Commune Vécue* (II, 8), au sujet des lanternes que tiennent, dans mon récit, deux hommes du cortège des otages, me reproche d'avoir voulu, par une « invention de journaliste, dramatiser mon tableau ».

Da Costa ajoute que mes deux lanternes eussent été bien inutiles, car il était à peine six heures et demie.

Je crois, moi, qu'il était, non six heures et demie, mais sept heures et demie.

Lorsque les exécuteurs, après la fusillade, s'éloignèrent du mur, huit heures sonnaient à l'horloge de la prison. Certainement le sinistre cortège ne mit pas plus d'une demi-heure à se rendre, par le chemin de ronde, du perron de l'escalier de secours par où étaient descendus les otages, au lieu de l'exécution.

L'heure de l'exécution est confirmée par plusieurs témoignages.

A l'audience du 8 août 1871 du troisième conseil de guerre (Procès des membres de la Commune), Trinquart, pharmacien de la prison, dépose : « J'ai entendu à huit heures un feu de peloton. »

Dans son livre, *Un prêtre et la Commune de Paris en 1871*, l'abbé G. Delmas, vicaire à Saint-Ambroise, ex-otage à la Roquette, écrit (page 202) : « Vers les huit

un peu de vérité sur la mort des otages

heures, nous bondîmes sous la détonation d'un feu de peloton qui sortait du chemin de ronde. » Le même abbé, qui, ne l'oublions pas, était enfermé à la Roquette, parlant de l'arrivée du peloton d'exécution, écrit : « A sept heures du soir, agitation inaccoutumée, apparition d'un fédéré dans la cour. » De sept heures à sept heures et demie, les otages ont été appelés, ils sont descendus au chemin de ronde. A huit heures, ils sont exécutés.

Voilà donc, une fois pour toutes, les heures des diverses phases du drame bien fixées.

Mais eût-il été six heures et demie, comme le veut Da Costa, que mes lanternes ont encore leur explication.

En quittant leurs cellules, les otages durent descendre l'étroit escalier de la tourelle, l'escalier « de secours », complètement obscur, tout au moins fort mal éclairé par d'étroites meurtrières percées sur l'extérieur, qui conduisait au chemin de ronde. Comment l'eussent-ils descendu sans lumière !

A plusieurs reprises, avant d'écrire mon récit, j'ai visité la Roquette, la dernière fois avec Gustave Geffroy, j'ai suivi le chemin que suivirent les otages. Si Da Costa en a fait autant, s'il est comme moi descendu par la tourelle, il a dû, comme moi, s'aider d'une lumière quelconque, d'une lanterne.

Et puis, voici encore un témoin du troisième conseil de guerre, qui va venir à mon secours.

A l'audience du 9 août 1871, Vattier, détenu de droit commun à la prison, dépose : « Quelques instants après l'entrée du peloton à la prison, on m'a fait éclairer le corridor qui conduisait à l'escalier de secours. J'ai vu passer les otages, etc. »

Ce Vattier, qui éclairait le corridor sur lequel s'ou-

vraient les cellules, a certainement éclairé l'escalier, plus obscur encore.

Mes lanternes sont ainsi expliquées. Elles ne sont donc pas, comme l'écrivit Da Costa, une « invention de journaliste ».

NOTE VI

(Page 180. — *Laissez là « cette charogne »*)

Comme le fait remarquer notre note en bas de page, nous enregistrons le mot, tel qu'il nous a été rapporté par l'un des acteurs du drame.

Il est entendu qu'il est loin de notre pensée de nous associer à cette suprême et bien inutile injure à celui dont on peut incriminer les actes, mais dont le courage, en face de la plus affreuse des morts, fut indéniable.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce onzième cahier et pour vingt exemplaires sur whatman le mardi 18 février 1908.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 2386

